

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière au 30 avril 2018 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent et au trimestre clos le 31 janvier 2018. Le présent rapport de gestion, daté du 23 mai 2018, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes pour le trimestre clos le 30 avril 2018 (états financiers résumés), ainsi qu'avec notre rapport annuel 2017. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2017, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives pour chacun de nos secteurs d'exploitation, et au contexte de gestion des risques, y compris le risque de liquidité et de financement, ainsi que les déclarations du président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, de réputation, d'assurance et de non-conformité à la réglementation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques systémique, opérationnel et stratégique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2017 et de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018, y compris l'incertitude et la volatilité à l'échelle mondiale, le prix élevé des maisons au Canada et l'endettement des ménages, les technologies de l'information et le cyber-risque, y compris le risque de cyber-attaques ou d'autres incidents liés à la sécurité de l'information visant nos fournisseurs de services ou les autres tierces parties avec lesquelles nous interagissons, ou ayant une incidence sur eux, les changements de réglementation, l'innovation technologique et les concurrents non conventionnels, les changements climatiques et les politiques environnementales mondiales, les changements des habitudes de consommation, la fin du programme d'assouplissement quantitatif, les activités et la conjoncture économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018 sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2017, mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques portant sur les risques de notre rapport annuel 2017, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018.

Vue d'ensemble et perspectives

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 81 000 employés qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 16 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 34 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Faits saillants financiers et autres

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages) (1)	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Total des revenus (2)	10 054 \$	10 828 \$	10 412 \$	20 882 \$	20 058 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit (3)	274	334	302	608	596
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	421	836	1 090	1 257	1 273
Frais autres que d'intérêt (2)	5 482	5 611	5 331	11 093	10 646
Bénéfice avant impôt	3 877	4 047	3 689	7 924	7 543
Bénéfice net	3 060 \$	3 012 \$	2 809 \$	6 072 \$	5 836 \$
Secteurs – bénéfice net					
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 459 \$	1 521 \$	1 360 \$	2 980 \$	2 952 \$
Gestion de patrimoine	537	597	431	1 134	861
Assurances	172	127	166	299	300
Services aux investisseurs et de trésorerie	212	219	193	431	407
Marchés des Capitaux	665	748	668	1 413	1 330
Services de soutien généraux	15	(200)	(9)	(185)	(14)
Bénéfice net	3 060 \$	3 012 \$	2 809 \$	6 072 \$	5 836 \$
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	2,06 \$	2,02 \$	1,86 \$	4,08 \$	3,84 \$
– dilué	2,06	2,01	1,85	4,07	3,82
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4), (5)	18,1 %	17,4 %	17,2 %	17,7 %	17,7 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	67 450 \$	66 850 \$	64 800 \$	67 150 \$	64 700 \$
Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs) (4)	1,68 %	1,65 %	1,73 %	1,66 %	1,73 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (6)	0,20 %	0,24 %	0,23 %	0,22 %	0,22 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (6)	0,22 %	0,23 %	0,23 %	0,23 %	0,22 %
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations (7), (8)	0,47 %	0,45 %	0,59 %	0,47 %	0,59 %
Ratio de liquidité à court terme (9)	122 %	122 %	123 %	122 %	123 %
Ratios de fonds propres et de levier (10)					
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)	10,9 %	11,0 %	10,6 %	10,9 %	10,6 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	12,3 %	12,4 %	12,0 %	12,3 %	12,0 %
Ratio du total des fonds propres	14,1 %	14,4 %	14,1 %	14,1 %	14,1 %
Ratio de levier	4,3 %	4,2 %	4,3 %	4,3 %	4,3 %
Principales données figurant au bilan et autres renseignements (11)					
Total de l'actif	1 274 778 \$	1 276 275 \$	1 202 919 \$	1 274 778 \$	1 202 919 \$
Valeurs mobilières, déduction faite de la correction de valeur applicable	220 841	222 262	219 405	220 841	219 405
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	551 393	538 044	532 262	551 393	532 262
Actifs liés aux dérivés	94 175	105 512	100 763	94 175	100 763
Dépôts	822 048	800 020	785 583	822 048	785 583
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	69 122	66 430	65 858	69 122	65 858
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres	489 172	466 758	471 176	489 172	471 176
Biens sous gestion	660 900	656 700	614 600	660 900	614 600
Biens administrés (12)	5 666 400	5 653 500	5 314 500	5 666 400	5 314 500
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base	1 443 084	1 451 781	1 468 015	1 447 504	1 476 273
– moyenne diluée	1 449 737	1 458 714	1 475 562	1 454 299	1 484 332
– à la fin de la période	1 442 009	1 444 065	1 457 291	1 442 009	1 457 291
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,94 \$	0,91 \$	0,87 \$	1,85 \$	1,70 \$
Rendement de l'action (13)	3,7 %	3,5 %	3,6 %	3,6 %	3,7 %
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (14)	97,64 \$	105,32 \$	93,47 \$	97,64 \$	93,47 \$
Capitalisation boursière (TSX) (14)	140 798	152 089	136 213	140 798	136 213
Renseignements généraux liés aux activités					
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	79 308	78 648	77 658	79 308	77 658
Nombre de succursales	1 355	1 368	1 401	1 355	1 401
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 875	4 660	4 893	4 875	4 893
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période (15)	0,778 \$	0,794 \$	0,746 \$	0,786 \$	0,749 \$
Équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US à la fin de la période	0,779 \$	0,813 \$	0,733 \$	0,779 \$	0,733 \$

(1) Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers*. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 *Instruments financiers* : *Comptabilisation et évaluation* dans le présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018. Pour plus de détails sur les répercussions de l'adoption d'IFRS 9, y compris la description des méthodes comptables choisies, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

(2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été réclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(3) En vertu d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit est liée essentiellement aux prêts, aux acceptations et aux engagements ainsi qu'à tous les actifs financiers sauf ceux qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit était uniquement liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39) et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (dotation à la provision pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux, au sens d'IAS 39). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit et à la note 2 de nos états financiers résumés.

(4) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(5) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(6) La dotation à la provision pour pertes de crédit représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, en vertu d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.

(7) Depuis le 1^{er} novembre 2017, le montant brut des prêts douteux exclut un montant de 229 millions de dollars lié aux prêts dépréciés acquis (PDA) obtenus dans le cadre de l'acquisition de City National Bank (City National), prêts qui sont depuis redevenus productifs. Au 30 avril 2018, était incluse dans le montant brut des prêts douteux une tranche de 21 millions de dollars (24 millions au 31 janvier 2018) au titre des PDA qui étaient toujours dépréciés. Au 30 avril 2017, le montant brut des prêts douteux incluait un montant de 331 millions de dollars lié au portefeuille de PDA obtenu dans le cadre de l'acquisition de City National. Les PDA inclus dans le montant brut des prêts douteux ont fait croître de 6 p. b. le ratio du montant brut des prêts douteux au 30 avril 2017. Pour plus de détails, se reporter à la note 5 des états financiers résumés.

(8) Le 1^{er} novembre 2017, la définition du montant brut des prêts douteux a également été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Cela a donné lieu à une augmentation du montant brut des prêts douteux de 134 millions de dollars.

(9) Le ratio de liquidité à court terme se calcule conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité de l'accord de Bâle III. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.

(10) Les ratios de fonds propres et de levier présentés ci-dessus sont calculés selon la méthode « tout compris ». Le ratio de levier est une mesure réglementaire en vertu du cadre de l'accord de Bâle III. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

(11) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

(12) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés se chiffrant respectivement à 17,8 milliards de dollars et à 9,1 milliards (18,2 milliards et 9,1 milliards au 31 janvier 2018; 18,9 milliards et 9,8 milliards au 30 avril 2017).

(13) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

(14) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.

(15) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données au 23 mai 2018

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives

Canada

L'économie canadienne est estimée avoir progressé de 1,8 %¹ au premier trimestre civil de 2018, une croissance légèrement supérieure à celle du trimestre civil précédent. En avril, le taux de chômage est demeuré stable à 5,8 %, en regard de 5,9 % en janvier, ce qui correspond au taux le plus bas depuis 1974. Les hausses des taux d'intérêt et les récents changements de réglementation concernant les critères d'admissibilité aux prêts hypothécaires ont pesé sur les dépenses de consommation et les dépenses des ménages, bien que ces dernières devraient augmenter légèrement, en raison du faible taux de chômage, de la hausse des salaires et de la croissance soutenue de l'emploi. En avril, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 1,25 % à la lumière de nombreuses difficultés rencontrées, notamment les obstacles en matière de concurrence, les préoccupations entourant les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et l'endettement élevé des ménages. Étant donné que l'inflation a atteint sa cible de 2 % et que l'économie devrait progresser au deuxième trimestre civil, nous nous attendons cependant à ce que la Banque du Canada continue graduellement de resserrer sa politique monétaire et relève son taux à deux reprises en seconde moitié d'année. Malgré la hausse des taux d'intérêt et le resserrement des conditions de travail, nous continuons de croire que l'économie canadienne poursuivra sa croissance pendant le reste de l'année civile 2018, à un rythme toutefois plus lent que pendant l'année civile 2017.

États-Unis

L'économie américaine a progressé de 2,3 %¹ au premier trimestre civil de 2018, par rapport à 2,9 %¹ au trimestre civil précédent, la croissance des dépenses de consommation ayant été à son niveau le plus faible depuis près de cinq ans. Nous prévoyons cependant que le taux de croissance remontera au prochain trimestre, porté par un marché du travail sain et par une forte confiance des consommateurs et des entreprises. La croissance soutenue prévue, la hausse du taux d'inflation et une augmentation découlant des mesures de relance budgétaire, notamment la réforme fiscale américaine, nous portent à croire que la Réserve fédérale américaine (la Fed) continuera de relever ses taux d'intérêt.

Europe

La zone euro a progressé à un rythme de 0,4 % au premier trimestre civil de 2018, comparativement à 0,7 % au trimestre précédent. Le marché de l'emploi a continué de s'améliorer au premier trimestre civil de 2018 et le taux de chômage a atteint son niveau le plus bas depuis 9 ans, en mars 2018. Bien que la conjoncture montre des signes d'amélioration, le taux d'inflation reste faible. Nous nous attendons à ce que la Banque centrale européenne réduise son programme d'achat d'actifs vers la fin de l'année civile.

Marchés financiers

L'incidence économique de la hausse des taux d'intérêt et les inquiétudes inflationnistes ont fait redescendre les marchés boursiers des sommets qu'ils avaient récemment atteints, après une année de forte performance et de volatilité inhabituellement faible. À l'inverse, le rendement des obligations a crû au cours des derniers mois, du fait d'une hausse des primes attribuable à l'inflation et de la hausse attendue des coûts d'emprunt imposée par plusieurs banques centrales. Toutefois, lors des dernières annonces, la Banque du Canada et la Fed ont toutes deux maintenu leurs taux. L'inflation sur la pente ascendante et le solide contexte économique laissent croire que la pause sera temporaire, comme il est indiqué ci-dessus.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être faites, tout en atténuant, dans la mesure du possible, les répercussions défavorables d'ordre commercial ou financier. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Les paragraphes qui suivent présentent un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître nos coûts d'exploitation, de conformité et de technologie et nuire à notre rentabilité, outre l'accroissement du coût et de la complexité de nos activités.

Négociations portant sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Les négociations entourant de possibles modifications à l'ALENA se poursuivent entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. Des chapitres existants de l'ALENA pourraient être modifiés à la suite de ces discussions, notamment ceux se rapportant aux services financiers, au commerce transfrontalier et aux règles d'admission temporaire. Les parties ne s'entendent pas sur les priorités à établir, et le résultat des négociations demeure incertain. Les modifications à l'ALENA pourraient nuire, directement ou indirectement, à certaines de nos activités, en raison des répercussions défavorables sur certains secteurs économiques au Canada et aux États-Unis.

Protection des consommateurs

Le gouvernement fédéral canadien se penche actuellement sur un certain nombre de questions liées à la protection des consommateurs. À titre d'exemple, les organismes de réglementation canadiens ont entrepris l'examen des pratiques de vente des banques canadiennes et des règles provinciales en matière de protection des consommateurs. Le 20 mars 2018, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) a publié un rapport sur les pratiques de vente. Bien qu'aucun écart de

conduite généralisée n'ait été soulevé, l'ACFC a relevé plusieurs améliorations à apporter. Dans le cadre du budget 2018, présenté en février 2018, le gouvernement fédéral a également annoncé son intention de déposer des mesures législatives afin de donner plus de force au mandat de l'ACFC dans un effort soutenu de faire avancer les droits et intérêts des consommateurs lors de leurs interactions avec les banques.

Réforme fiscale américaine

En décembre 2017, les États-Unis ont adopté la loi H.R. 1 (réforme fiscale américaine). Les modifications apportées à l'Internal Revenue Code par suite de l'adoption de cette loi comprennent une réduction du taux d'imposition des entreprises, de 35 % à 21 %; une limitation de la déductibilité du montant net des frais d'intérêt; un nouvel impôt anti-abus contre l'érosion de l'assiette fiscale; une interdiction de déduire les primes d'assurance et les frais de représentation au titre de la FDIC; et une autorisation de comptabiliser immédiatement en charges de nombreuses dépenses d'investissement. En ce qui nous concerne, la réduction du taux d'imposition a été instaurée progressivement à partir du 1^{er} janvier 2018. Diverses dates d'entrée en vigueur s'appliquent aux autres dispositions. La charge d'impôt exigible reflète en outre la réduction du taux d'imposition au pro rata pour l'exercice. Il est difficile de prévoir les répercussions des autres mesures imposées par la réforme fiscale américaine, car certains de ses éléments sont assujettis à des directives devant être fournies par le département du Trésor des États-Unis.

Initiatives de réglementation aux États-Unis

Aux États-Unis, les décideurs commencent à envisager la réforme de diverses réglementations qui pourraient, à terme, réduire la complexité du cadre réglementaire américain et diminuer les coûts de conformité. Il est notamment question d'éventuelles réformes de la règle Volcker; de la nouvelle règle fiduciaire pour les courtiers et les conseillers du ministère du Travail; des normes de conduite proposées par la SEC à l'intention des courtiers et des conseillers (en l'occurrence, la Regulation Best Interest); de la réglementation concernant les dérivés négociés hors cote; et des principaux aspects du cadre de gestion des fonds propres, de l'endettement, de la liquidité et de la surveillance aux États-Unis (p. ex., normes prudentielles accrues applicables aux banques étrangères; programme d'examen et d'analyse détaillés des fonds propres (Comprehensive Capital Analysis and Review (CCAR)) de la Fed; règles de capacité totale d'absorption des pertes). Ces initiatives pourraient donner lieu à une réforme de la réglementation financière dont l'ampleur, le calendrier et l'incidence demeurent inconnus pour l'instant.

Réforme réglementaire au Royaume-Uni et en Europe

Le Royaume-Uni poursuit actuellement les négociations sur sa sortie de l'Union européenne, mais il demeurera un État européen assujéti à toutes les lois de l'Union européenne jusqu'à l'aboutissement de ces négociations et à l'application des changements en découlant.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents et Risque lié au cadre juridique et réglementaire de notre rapport annuel 2017 ainsi qu'à la rubrique Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidité et de réglementation du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques sur les risques du rapport annuel 2017 et Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018.

Rendement financier

Vue d'ensemble

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net s'est établi à 3 060 millions de dollars, en hausse de 251 millions, ou 9 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,06 \$, en hausse de 0,21 \$, ou 11 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 18,1 %, en hausse de 90 p.b. par rapport à 17,2 % un an plus tôt. Notre ratio CET1 s'est établi à 10,9 %, en hausse de 30 p.b. par rapport à un an plus tôt.

Nos résultats reflètent l'excellente croissance des bénéfices des secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Services aux investisseurs et de trésorerie ainsi que la forte croissance des bénéfices du secteur Assurances, qui ont été atténuées par un résultat inférieur pour le secteur Marchés des Capitaux.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a augmenté en raison surtout d'une croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, d'une hausse du revenu net d'intérêt et de la réduction du taux d'imposition effectif découlant de la réforme fiscale américaine. La baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit a aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par une augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, par une hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et par l'augmentation des coûts liés à la réglementation aux États-Unis.

Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises est en hausse en raison de l'amélioration des écarts et de la croissance moyenne des volumes de 5 %. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des coûts liés au personnel et des frais de commercialisation ainsi que par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Les bénéfices du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie se sont accrues essentiellement par suite de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs, de l'amélioration des marges et de l'augmentation des dépôts des clients. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une diminution du revenu tiré des activités de financement et de gestion de liquidités et par une hausse des investissements dans les technologies axées sur les clients.

Les bénéfices du secteur Assurances sont en hausse du fait surtout d'une sinistralité favorable liée aux placements, atténuée par une augmentation des volumes de sinistres liés aux portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité ainsi que par une hausse des coûts liés à l'expansion des activités et aux initiatives stratégiques.

Le bénéfice du secteur Marchés des Capitaux a reculé en raison de la baisse des revenus dans les secteurs Marchés mondiaux et Grande entreprise et services de banque d'investissement et de l'incidence du change. Ces facteurs ont été neutralisés pour l'essentiel par une réduction du taux d'imposition effectif reflétant les changements à la composition des bénéfiques et la réforme fiscale américaine, ainsi que par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Pour plus de détails sur les résultats sectoriels et sur le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le bénéfice net s'est établi à 3 060 millions de dollars, en hausse de 48 millions, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,06 \$, en hausse de 0,05 \$, ou 2 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 18,1 %, en hausse de 70 p.b. Notre ratio CET1 de 10,9 % était en baisse de 10 p.b.

Nos résultats reflètent une hausse du bénéfice découlant essentiellement de la réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé en lien avec la réforme fiscale américaine dans le secteur Services de soutien généraux au trimestre précédent et d'une hausse du bénéfice du secteur Assurances. Cette augmentation a été annulée en partie par une baisse du bénéfice des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Services aux investisseurs et de trésorerie.

Le bénéfice généré par le secteur Assurances a augmenté en grande partie du fait d'une sinistralité favorable liée aux placements et de la diminution des volumes de sinistres liés à l'invalidité.

Le bénéfice du secteur Marchés des Capitaux a reculé par suite surtout de la diminution des activités d'origination de titres de participation principalement en Amérique du Nord reflétant un ralentissement de l'activité boursière, ainsi que de la diminution des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans l'ensemble des régions. La baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation aux États-Unis a également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été atténués par une baisse de la rémunération variable sur des résultats inférieurs, une diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit, la hausse des services bancaires à des municipalités et l'incidence du change.

Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué en raison du nombre moindre de jours (trois) pendant le trimestre, baisse qui a été atténuée par l'élargissement des écarts et la baisse des coûts liés au personnel du secteur Services bancaires canadiens. Le premier trimestre rendait également compte d'un profit tiré de la restructuration d'Interac.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a fléchi en raison de la baisse des revenus de transaction, d'une variation nette de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis et de la baisse des honoraires liés au rendement. Un ajustement comptable favorable au titre de City National à la période précédente a aussi contribué à la diminution. Ces facteurs ont été atténués par la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit et par l'augmentation du revenu net d'intérêt attribuable à la hausse des taux d'intérêt et à la croissance des volumes.

Le bénéfice du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie s'est replié par suite de la baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion de liquidités, atténuée par l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs découlant de l'intensification de l'activité des clients et de la volatilité des marchés, ainsi que par l'amélioration des marges.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

Le bénéfice net s'est établi à 6 072 millions de dollars, en hausse de 236 millions, ou 4 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice dilué par action du semestre s'est établi à 4,07 \$, en hausse de 0,25 \$, ou 7 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est le même qu'il y a un an, soit 17,7 %.

Exclusion faite de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris (qui était un élément précisé à l'exercice précédent et est décrit plus loin), le bénéfice net a augmenté de 448 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, le bénéfice dilué par action s'est hissé de 0,39 \$, ou 11 %, alors que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 17,7 % a augmenté de 70 p.b. Nos résultats reflètent une hausse du bénéfice des secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux, et Services aux investisseurs et de trésorerie, atténuée par une réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé en lien avec la réforme fiscale américaine pour le secteur Services de soutien généraux à l'exercice considéré. Le bénéfice du secteur Assurances est resté relativement stable par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a augmenté en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, d'une hausse du revenu net d'intérêt et de la réduction du taux d'imposition effectif découlant de la réforme fiscale américaine. La baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit a également contribué à cette hausse. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, par une hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et par l'incidence du change.

Les bénéfices dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises ont progressé en raison surtout d'une croissance moyenne des volumes de 5 % et d'un accroissement des écarts, des revenus sur carte et des frais de placement liés aux fonds communs de placement. Ces facteurs ont été atténués par notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris à l'exercice précédent, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, l'accroissement des coûts liés au personnel et la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités.

Le résultat du secteur Marchés des Capitaux a progressé par suite de la réduction du taux d'imposition effectif découlant de changements à la composition des bénéfiques et des avantages liés à la réforme fiscale américaine et par suite des revenus supérieurs du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Ces facteurs ont été partiellement annulés par une augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée, par l'augmentation des coûts liés à la réglementation et à la conformité et par l'incidence du change.

Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont augmenté en grande partie en raison de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs, de la croissance des dépôts des clients et de l'amélioration des marges. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des investissements dans les technologies axées sur le client et par le recul des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités.

Le bénéfice généré par le secteur Assurances est demeuré relativement inchangé par rapport à il y a un an, l'incidence d'une sinistralité favorable liée aux placements ayant été plus que compensée par une augmentation du volume de sinistres dans les portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité, et par des mises à jour favorables effectuées à l'exercice précédent liées aux données sur les primes et la mortalité.

Les résultats excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux postes de l'état du résultat net.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les trimestres clos		Pour le semestre clos
	T2 2018 par rapport au T2 2017 ⁽¹⁾	T2 2018 par rapport au T1 2018	T2 2018 par rapport au T2 2017 ⁽¹⁾
<i>Augmentation (diminution) :</i>			
Total des revenus	(68)\$	78 \$	(182)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	3	–	4
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	–
Frais autres que d'intérêt	(45)	54	(123)
Impôt sur le résultat	(1)	3	(16)
Bénéfice net	(25)	21	(47)
Incidence sur le bénéfice par action			
De base	(0,02)\$	0,01 \$	(0,03)\$
Dilué	(0,02)	0,01	(0,03)

(1) Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers*. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Pour plus de détails sur les répercussions de l'adoption d'IFRS 9, y compris la description des méthodes comptables choisies, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 31 janvier 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Dollar américain	0,778	0,794	0,746	0,786	0,749
Livre sterling	0,562	0,578	0,590	0,570	0,597
Euro	0,638	0,656	0,696	0,647	0,701

(1) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 31 janvier 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Revenu d'intérêt	7 865 \$	7 540 \$	6 491 \$	15 405 \$	12 950 \$
Frais d'intérêt	3 444	3 095	2 293	6 539	4 428
Revenu net d'intérêt	4 421 \$	4 445 \$	4 198 \$	8 866 \$	8 522 \$
Marge nette d'intérêt	1,68 %	1,65 %	1,73 %	1,66 %	1,73 %
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	806 \$	1 144 \$	1 448 \$	1 950 \$	1 945 \$
Revenus tirés des activités de négociation	236	318	181	554	444
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 318	1 325	1 189	2 643	2 348
Revenus tirés des fonds communs de placement	862	885	820	1 747	1 634
Commissions de courtage en valeurs mobilières	334	355	360	689	759
Frais bancaires	443	440	437	883	875
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	457	541	590	998	1 058
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	277	281	236	558	463
Revenus sur cartes	267	257	241	524	477
Commissions de crédit	317	328	358	645	714
Profits nets sur les titres de placement (1)	49	39	54	88	81
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées	14	25	41	39	292
Autres	253	445	259	698	446
Revenus autres que d'intérêt (2)	5 633 \$	6 383 \$	6 214 \$	12 016 \$	11 536 \$
Total des revenus (2)	10 054 \$	10 828 \$	10 412 \$	20 882 \$	20 058 \$
Information supplémentaire					
Total des revenus tirés des activités de négociation					
Revenu net d'intérêt	524 \$	550 \$	631 \$	1 074 \$	1 300 \$
Revenus autres que d'intérêt	236	318	181	554	444
Total des revenus tirés des activités de négociation	760 \$	868 \$	812 \$	1 628 \$	1 744 \$

(1) Selon IFRS 9, le profit net sur les titres de placement correspond aux profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et sur les titres de créance au coût amorti. Selon IAS 39, le profit net sur les titres de placement correspond aux profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance et les titres de participation disponibles à la vente.

(2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Le total des revenus a diminué de 358 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à un an plus tôt, en raison surtout d'une diminution des revenus provenant des activités d'assurance, d'une baisse des commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils et de l'incidence du change, qui a réduit notre revenu total de 68 millions de dollars. Ces facteurs ont été atténués par une augmentation du revenu net d'intérêt et une hausse des commissions de gestion de placements et de services de garde.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 223 millions de dollars, ou 5 %, bénéficiant surtout de la hausse des taux d'intérêt et de la croissance des volumes au sein des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été annulés en partie par une baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe principalement aux États-Unis et par une diminution des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités.

La marge nette d'intérêt a reculé de 5 p.b. par rapport à il y a un an, du fait de la croissance des volumes des actifs productifs moyens, surtout des titres achetés en vertu de conventions de revente, et de l'incidence des pressions concurrentielles exercées sur les prix, facteurs en partie neutralisés par une amélioration des écarts sur les dépôts des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, ce qui rend compte de la hausse des taux d'intérêt.

Les primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (revenus tirés des activités d'assurance) ont diminué de 642 millions de dollars, résultat qui tient d'abord et avant tout à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et à la baisse des ventes de rentes collectives qui ont toutes deux été en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 129 millions de dollars, ou 11 %, en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont diminué de 133 millions de dollars, ou 23 %, du fait essentiellement de la diminution des activités d'origination de prêts et de titres de participation principalement en Amérique du Nord et du ralentissement des activités de fusion et acquisition aux États-Unis.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le total des revenus a diminué de 774 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la baisse des revenus tirés des activités d'assurance, résultat qui tient à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et à la baisse des ventes de rentes collectives, toutes deux en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, et de la variation de la juste valeur de la couverture

liée à notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui a été largement compensée dans les frais autres que d'intérêt. Le ralentissement des activités d'origination de titres de participation en Amérique du Nord reflétant la baisse de l'activité boursière, le repli des revenus de la négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions, et la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation aux États-Unis sont autant de facteurs qui expliquent la baisse. La période précédente faisait également état d'un ajustement comptable favorable au titre de City National. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change qui a eu pour effet de faire croître notre revenu total de 78 millions de dollars.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

Le total des revenus a augmenté de 824 millions de dollars, ou 4 %. Exclusion faite de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars, le total des revenus est en hausse de 1 036 millions, ou 5 %, en raison essentiellement de la croissance des volumes et de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, ainsi que d'une croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés qui rend compte des ventes nettes et de l'appréciation du capital. Les profits nets dans nos portefeuilles d'activités autres que de négociation et l'augmentation des soldes donnant lieu à une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement du secteur Services bancaires canadiens sont autant de facteurs qui ont contribué à la hausse. Ces facteurs ont été annulés en partie par les variations de la juste valeur de la couverture liée à notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles ont été pour l'essentiel compensées dans les frais autres que d'intérêt, et par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, surtout en Europe. En outre, l'incidence du change a eu pour effet de faire décroître les revenus de 182 millions de dollars.

Les résultats excluant l'élément précisé sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Au deuxième trimestre de 2018, le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'établissait à 274 millions de dollars.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est de 278 millions de dollars, en baisse de 24 millions, ou 8 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement de la baisse des dotations dans les secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, annulée en partie par la hausse des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de 20 p.b. s'est amélioré de 3 p.b.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a diminué de 60 millions de dollars par rapport au trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est de 278 millions de dollars, en baisse de 56 millions, ou 17 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la baisse des dotations dans les secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est amélioré de 4 p.b.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 12 millions de dollars par rapport à il y a un an.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est en hausse de 16 millions, ou 3 %, par rapport à un an plus tôt, en raison essentiellement de la hausse des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, annulée en partie par la baisse des dotations des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est resté inchangé.

Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes de crédit, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 669 millions de dollars, ou 61 %, par rapport à il y a un an, écart qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et à la baisse des ventes de rentes collectives, facteurs qui ont tous deux été en grande partie compensés dans les revenus, et à une sinistralité favorable liée aux placements. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse des volumes de sinistres liés aux portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 415 millions de dollars, ou 50 %, par rapport au trimestre précédent, écart qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et à la diminution des ventes de rentes collectives, toutes deux ayant en grande partie été compensées dans les revenus. La sinistralité favorable liée aux placements a aussi contribué à la diminution.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 16 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à il y a un an, écart qui tient principalement à la sinistralité favorable liée aux placements, ainsi qu'à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et la diminution des ventes de rentes collectives, toutes deux ayant en grande partie été compensées dans les revenus. Ces facteurs ont pour l'essentiel été neutralisés par l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés à l'exercice précédent, largement compensée dans les revenus, la hausse des volumes de sinistres liés aux portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité ainsi que par des mises à jour favorables effectuées à l'exercice précédent liées aux données sur les primes et la mortalité. L'expansion des activités au cours de l'exercice considéré a également atténué la baisse.

Frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 31 janvier 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Salaires	1 482 \$	1 466 \$	1 449 \$	2 948 \$	2 890 \$
Rémunération variable	1 338	1 384	1 277	2 722	2 538
Avantages du personnel et conservation du personnel	465	480	465	945	933
Rémunération fondée sur des actions	39	172	98	211	237
Ressources humaines	3 324 \$	3 502 \$	3 289 \$	6 826 \$	6 598 \$
Matériel	386	372	344	758	700
Frais d'occupation	386	379	404	765	803
Communications	249	224	241	473	462
Honoraires	321	281	265	602	520
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	266	261	251	527	503
Autres	550	592	537	1 142	1 060
Frais autres que d'intérêt	5 482 \$	5 611 \$	5 331 \$	11 093 \$	10 646 \$
Ratio d'efficacité (2)	54,5 %	51,8 %	51,2 %	53,1 %	53,1 %
Ratio d'efficacité ajusté (3)	53,6 %	51,9 %	53,1 %	52,7 %	53,3 %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Les mesures ont été ajustées en excluant les fluctuations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt), au premier trimestre de 2017. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 151 millions de dollars, ou 3 %, par suite surtout de la hausse des coûts liés au personnel, y compris l'augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et l'augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée, et de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités. L'accroissement des coûts liés à la réglementation et à la conformité et la hausse des frais de commercialisation ont aussi contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été atténués par la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, largement compensée dans les revenus, par la baisse des frais juridiques et par l'incidence du change qui s'est établie à 45 millions de dollars.

Notre ratio d'efficacité s'est établi à 54,5 %, en hausse de 330 p.b. par rapport à 51,2 % un an auparavant. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, notre ratio d'efficacité de 53,6 % est en hausse de 50 p.b. par rapport à 53,1 % il y a un an en raison d'abord et avant tout d'une augmentation des coûts liés au personnel et des coûts pour soutenir l'expansion des activités, facteurs qui ont été atténués par la hausse des revenus dans la plupart des secteurs.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Les frais autres que d'intérêt ont fléchi de 129 millions de dollars, ou 2 %, du fait surtout de la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui a été en grande partie compensée dans les revenus, et de la baisse de la rémunération variable sur des résultats inférieurs, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par l'incidence du change, qui a totalisé 54 millions de dollars.

Notre ratio d'efficacité s'est établi à 54,5 %, en hausse de 270 p.b. par rapport à 51,8 % au trimestre dernier. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, notre ratio d'efficacité de 53,6 % est en hausse de 170 p.b. par rapport au ratio du trimestre précédent en raison principalement du recul des revenus dans la plupart des secteurs, cette baisse ayant été contrebalancée en partie par une baisse de la rémunération variable découlant de résultats inférieurs.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 447 millions de dollars, ou 4 %, du fait principalement de l'augmentation des frais liés au personnel, y compris la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, de l'augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée et de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités. L'accroissement des coûts liés à la réglementation et à la conformité ainsi que les frais de commercialisation accrus ont également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change qui s'est chiffrée à 123 millions de dollars et par la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, largement compensée dans les revenus.

Notre ratio d'efficacité est demeuré stable à 53,1 %. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris comptabilisé à l'exercice précédent et mentionné précédemment, notre ratio d'efficacité de 52,7 % est en baisse de 60 p.b. par rapport au ratio du premier semestre de l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à la solide croissance des revenus dans la plupart des secteurs, cette croissance ayant été atténuée par l'augmentation des coûts liés au personnel et par la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, tel qu'il est mentionné précédemment.

Le ratio d'efficacité excluant la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et l'élément précisé mentionné précédemment sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 31 janvier 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Impôt sur le résultat	817 \$	1 035 \$	880 \$	1 852 \$	1 707 \$
Bénéfice avant impôt	3 877 \$	4 047 \$	3 689 \$	7 924 \$	7 543 \$
Taux d'imposition canadien prévu par la loi (1)	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales (2)	(4,3)%	(3,2)%	(1,9)%	(3,7)%	(2,7)%
Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt	(1,8)%	(1,6)%	(2,1)%	(1,7)%	(2,1)%
Modification du taux d'imposition (3)	– %	3,6 %	– %	1,9 %	(0,1)%
Autres	0,7 %	0,3 %	1,4 %	0,4 %	1,0 %
Taux d'imposition effectif	21,1 %	25,6 %	23,9 %	23,4 %	22,6 %

(1) Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi.

(2) Comme la baisse des taux d'imposition découlant de la réforme fiscale américaine est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, le taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales inclut le taux combiné de l'exercice 2018 pour les filiales américaines.

(3) Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018, la modification du taux d'imposition découlait essentiellement de la réforme fiscale américaine.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

La charge d'impôt a reculé de 63 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à il y a un an, et le taux d'imposition effectif de 21,1 % a diminué de 280 p.b., en raison d'abord et avant tout de l'incidence de la réforme fiscale américaine qui a entraîné une baisse du taux d'imposition des entreprises sur les résultats aux États-Unis, d'une augmentation des ajustements fiscaux favorables au trimestre considéré et de changements à la composition des bénéfices.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

La charge d'impôt a diminué de 218 millions de dollars, ou 21 %, par rapport au trimestre précédent et le taux d'imposition effectif de 21,1 % a diminué de 450 p.b., le trimestre dernier faisant état de la réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé, en lien avec la réforme fiscale américaine. Une augmentation des ajustements fiscaux favorables au trimestre considéré a aussi contribué à la diminution.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

La charge d'impôt a augmenté de 145 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à il y a un an du fait de la hausse du bénéfice avant impôt et de l'incidence de la réforme fiscale américaine, ce qui a donné lieu à une réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé, atténuée par une baisse du taux d'imposition des entreprises sur les résultats aux États-Unis.

Le taux d'imposition effectif de 23,4 % a grimpé de 80 p.b. en raison surtout de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt) au cours de l'exercice précédent. Compte non tenu de notre quote-part du profit, le taux d'imposition effectif a grimpé de 10 p.b., en raison essentiellement de l'incidence nette de la réforme fiscale américaine mentionnée précédemment, annulée en partie par des ajustements fiscaux plus favorables au cours de l'exercice considéré.

Le taux d'imposition effectif excluant l'élément précisé ci-dessus est une mesure hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Résultats des secteurs d'exploitation

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

La direction revoit périodiquement les principales méthodes et hypothèses utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion afin de s'assurer de leur validité, et celles-ci n'ont pratiquement pas changé depuis le 31 octobre 2017, sauf en ce qui a trait à ce qui suit.

Dotations à la provision pour pertes de crédit

Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9, qui instaure un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues, lequel diffère du modèle des pertes subies prescrit par IAS 39. Une dotation à la provision pour pertes de crédit est comptabilisée pour tenir compte des pertes de crédit attendues sur la totalité des actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, lesquels ne sont pas soumis à un test de dépréciation. Pour des précisions sur la méthode comptable que nous appliquons relativement à la correction de valeur pour pertes de crédit, veuillez vous reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de pleinement tenir compte des charges pertinentes aux activités de chacun de ceux-ci. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux était incluse dans le secteur Services de soutien généraux.

Pour plus de détails sur les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2017.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport annuel 2017.

Le tableau ci-après présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos							le 31 janvier 2018	le 30 avril 2017
	le 30 avril 2018								
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	1 435 \$	522 \$	170 \$	208 \$	644 \$	– \$	2 979 \$	2 929 \$	2 724 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	21 200	13 600	1 950	3 050	19 700	7 950	67 450	66 850	64 800
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	27,8 %	15,8 %	36,3 %	28,1 %	13,4 %	n.s.	18,1 %	17,4 %	17,2 %

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les semestres clos							le 30 avril 2017
	le 30 avril 2018							
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	2 932 \$	1 105 \$	295 \$	424 \$	1 371 \$	(219)\$	5 908 \$	5 664 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	20 950	13 500	1 850	3 100	19 650	8 100	67 150	64 700
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	28,2 %	16,5 %	32,3 %	27,5 %	14,1 %	n.s.	17,7 %	17,7 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué.

(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

n.s. non significatif

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR décrites ci-dessous sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre rendement financier pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2018 par rapport aux résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent et du trimestre clos le 31 janvier 2018, et, en ce qui concerne le bénéfice économique, servent à évaluer l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique représente le bénéfice net à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux propres, ce qui permet aux utilisateurs de l'information financière de connaître l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires.

Le tableau ci-après présente un sommaire de notre bénéfice économique.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos							le 31 janvier 2018	le 30 avril 2017
	le 30 avril 2018								
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net	1 459 \$	537 \$	172 \$	212 \$	665 \$	15 \$	3 060 \$	3 012 \$	2 809 \$
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	–	–	(1)	–	(7)	(9)	(11)	(8)
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	3	50	–	5	–	(3)	55	54	51
Bénéfice net (perte nette), montant ajusté	1 461 \$	587 \$	172 \$	216 \$	665 \$	5 \$	3 106 \$	3 055 \$	2 852 \$
Moins : Charge de capital	461	296	41	67	429	174	1 468	1 505	1 420
Bénéfice (perte) économique	1 000 \$	291 \$	131 \$	149 \$	236 \$	(169)\$	1 638 \$	1 550 \$	1 432 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les semestres clos							le 30 avril 2017
	le 30 avril 2018							
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total
Bénéfice net	2 980 \$	1 134 \$	299 \$	431 \$	1 413 \$	(185)\$	6 072 \$	5 836 \$
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(3)	–	–	(1)	–	(16)	(20)	(20)
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	6	96	–	8	–	(1)	109	107
Bénéfice net (perte nette), montant ajusté	2 983 \$	1 230 \$	299 \$	438 \$	1 413 \$	(202)\$	6 161 \$	5 923 \$
Moins : Charge de capital	928	597	81	138	871	358	2 973	2 880
Bénéfice (perte) économique	2 055 \$	633 \$	218 \$	300 \$	542 \$	(560)\$	3 188 \$	3 043 \$

Résultats excluant l'élément précisé

Nos résultats reflètent l'incidence de l'élément précisé suivant :

- Pour le semestre clos le 30 avril 2017, notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de notre coentreprise de traitement des opérations de paiement Moneris à Vantiv, Inc., qui s'est élevée à 212 millions de dollars (avant et après impôt) et qui a été comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Les tableaux suivants présentent les calculs de nos résultats et mesures consolidés et ceux par secteur d'activité excluant l'élément précisé.

Résultats consolidés

	Pour le semestre clos (1)		
	le 30 avril 2017		
	Élément exclu		
	Données présentées	Profit tiré de la vente de Moneris (3)	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) (2)			
Activités poursuivies			
Total des revenus	20 058 \$	(212)\$	19 846 \$
Dotations à la provision pour pertes de crédit	596	–	596
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 273	–	1 273
Frais autres que d'intérêt	10 646	–	10 646
Bénéfice net avant impôt	7 543 \$	(212)\$	7 331 \$
Impôt sur le résultat	1 707	–	1 707
Bénéfice net	5 836 \$	(212)\$	5 624 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	5 664 \$	(212)\$	5 452 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 476 273		1 476 273
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,84 \$	(0,14)\$	3,70 \$
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires (en milliers)	1 484 332		1 484 332
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,82 \$	(0,14)\$	3,68 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	64 700 \$		64 700 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (5)	17,7 %		17,0 %
Taux d'imposition effectif	22,6 %		23,3 %

- (1) Aucun élément précisé n'a été comptabilisé pour les trimestres clos le 30 avril 2018 et le 30 avril 2017 ni pour le semestre clos le 30 avril 2018.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (3) Tient compte du change.
- (4) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.
- (5) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

	Pour le semestre clos (1)		
	le 30 avril 2017		
	Élément exclu		
	Données présentées	Profit tiré de la vente de Moneris (3)	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) (2)			
Total des revenus	7 874 \$	(212)\$	7 662 \$
Dotations à la provision pour pertes de crédit	511	–	511
Frais autres que d'intérêt	3 478	–	3 478
Bénéfice net avant impôt	3 885 \$	(212)\$	3 673 \$
Bénéfice net	2 952 \$	(212)\$	2 740 \$
Principaux soldes et autres renseignements			
Frais autres que d'intérêt	3 478 \$	– \$	3 478 \$
Total des revenus	7 874	(212)	7 662
Ratio d'efficacité	44,2 %		45,4 %
Taux de croissance des revenus	6,4 %		3,5 %
Taux de croissance des frais autres que d'intérêt	3,0 %		3,0 %
Levier d'exploitation	3,4 %		0,5 %

- (1) Aucun élément précisé n'a été comptabilisé pour les trimestres clos le 30 avril 2018 et le 30 avril 2017 ni pour le semestre clos le 30 avril 2018.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (3) Tient compte du change.

Services bancaires canadiens

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) (2)	Pour le trimestre clos (1)			Pour le semestre clos (1)		
	le 31 janvier 2017			le 30 avril 2017		
	Élément exclu			Élément exclu		
	Données présentées	Profit tiré de la vente de Moneris (3)	Données ajustées	Données présentées	Profit tiré de la vente de Moneris (3)	Données ajustées
Total des revenus	3 824 \$	(212)\$	3 612 \$	7 382 \$	(212)\$	7 170 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	250	–	250	506	–	506
Frais autres que d'intérêt	1 560	–	1 560	3 087	–	3 087
Bénéfice net avant impôt	2 014 \$	(212)\$	1 802 \$	3 789 \$	(212)\$	3 577 \$
Bénéfice net	1 546 \$	(212)\$	1 334 \$	2 862 \$	(212)\$	2 650 \$
Principaux soldes et autres renseignements						
Frais autres que d'intérêt	1 560 \$	– \$	1 560 \$	3 087 \$	– \$	3 087 \$
Total des revenus	3 824	(212)	3 612	7 382	(212)	7 170
Ratio d'efficacité	40,8 %		43,2 %	41,8 %		43,1 %
Taux de croissance des revenus	10,4 %		4,3 %	7,2 %		4,1 %
Taux de croissance des frais autres que d'intérêt	1,5 %		1,5 %	2,4 %		2,4 %
Levier d'exploitation	8,9 %		2,8 %	4,8 %		1,7 %

(1) Aucun élément précisé n'a été comptabilisé pour les trimestres clos le 30 avril 2018 et le 30 avril 2017 ni pour le semestre clos le 30 avril 2018.

(2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(3) Tient compte du change.

Ratio d'efficacité exclusion faite de la variation de la juste valeur des placements dans le secteur Assurances et de l'élément précisé

Notre ratio d'efficacité reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, présentée dans les revenus et en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Par ailleurs, les revenus du semestre clos le 30 avril 2017 ont été touchés par l'élément précisé indiqué plus haut.

Les tableaux suivants présentent les calculs de notre ratio d'efficacité consolidé, compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de l'élément précisé.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	Pour les trimestres clos								
	le 30 avril 2018			le 31 janvier 2018			le 30 avril 2017		
	Élément exclu			Élément exclu			Élément exclu		
	Données présentées	Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	Données ajustées	Données présentées	Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	Données ajustées	Données présentées	Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	Données ajustées
Activités poursuivies									
Total des revenus	10 054 \$	174 \$	10 228 \$	10 828 \$	(26)\$	10 802 \$	10 412 \$	(369)\$	10 043 \$
Frais autres que d'intérêt	5 482	–	5 482	5 611	–	5 611	5 331	–	5 331
Ratio d'efficacité	54,5 %		53,6 %	51,8 %		51,9 %	51,2 %		53,1 %

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) (1)	Pour les semestres clos							
	le 30 avril 2018				le 30 avril 2017			
	Élément exclu				Éléments exclus			
	Données présentées	Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	Données ajustées	Données présentées	Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	Profit tiré de la vente de Moneris (2)	Données ajustées	
Activités poursuivies								
Total des revenus	20 882 \$	148 \$	21 030 \$	20 058 \$	112 \$	(212)\$	19 958 \$	
Frais autres que d'intérêt	11 093	–	11 093	10 646	–	–	10 646	
Ratio d'efficacité	53,1 %		52,7 %	53,1 %			53,3 %	

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Tient compte du change.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) (1)	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Revenu net d'intérêt	2 852 \$	2 856 \$	2 597 \$	5 708 \$	5 246 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 251	1 309	1 201	2 560	2 628
Total des revenus	4 103	4 165	3 798	8 268	7 874
Dotation à la provision pour pertes de crédit	300	317	262	617	511
Frais autres que d'intérêt	1 828	1 801	1 709	3 629	3 478
Bénéfice avant impôt	1 975	2 047	1 827	4 022	3 885
Bénéfice net	1 459 \$	1 521 \$	1 360 \$	2 980 \$	2 952 \$
Revenus par secteur d'activité					
Services bancaires canadiens	3 871 \$	3 927 \$	3 558 \$	7 798 \$	7 382 \$
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	232	238	240	470	492
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	27,8 %	28,6 %	28,0 %	28,2 %	30,1 %
Marge nette d'intérêt	2,79 %	2,73 %	2,67 %	2,76 %	2,66 %
Ratio d'efficience	44,6 %	43,2 %	45,0 %	43,9 %	44,2 %
Levier d'exploitation	1,0 %	0,4 %	0,2 %	0,7 %	3,4 %
Taux d'imposition effectif	26,1 %	25,7 %	25,6 %	25,9 %	24,0 %
Moyenne des actifs productifs, montant net	419 200 \$	415 600 \$	398 900 \$	417 400 \$	397 200 \$
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	419 900	416 000	398 200	417 900	396 400
Moyenne des dépôts	357 900	357 000	342 400	357 500	339 500
Biens administrés (2)	269 100	270 800	258 100	269 100	258 100
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (3)	0,28 %	0,26 %	0,27 %	0,27 %	0,26 %
Autres renseignements – Services bancaires canadiens					
Revenu net	1 426 \$	1 480 \$	1 316 \$	2 906 \$	2 862 \$
Marge nette d'intérêt	2,74 %	2,68 %	2,62 %	2,71 %	2,61 %
Ratio d'efficience	42,6 %	41,5 %	42,9 %	42,0 %	41,8 %
Levier d'exploitation	0,7 %	(1,7) %	0,6 %	(0,6) %	4,8 %
Levier d'exploitation ajusté (4)	s.o.	4,3 %	s.o.	2,6 %	1,7 %
Taux d'imposition effectif	26,1 %	25,9 %	25,9 %	26,0 %	24,5 %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Les biens administrés représentent les soldes au comptant à la fin de la période et comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés, respectivement, de 17,8 milliards de dollars et 9,1 milliards au 30 avril 2018 (18,2 milliards et 9,1 milliards au 31 janvier 2018; 18,9 milliards et 9,8 milliards au 30 avril 2017).

(3) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de la vie des prêts, des acceptations et des engagements.

(4) Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Les ratios de levier d'exploitation du trimestre clos le 31 janvier 2018 et du semestre clos le 30 avril 2018 de (1,7) % et de (0,6) %, respectivement, pour le secteur Services bancaires canadiens ont subi l'incidence de notre quote-part du profit tiré de la vente de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt) au premier trimestre de 2017, qui était un élément précisé. Pour plus de détails, y compris les rapprochements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Les taux de croissance des revenus et des frais du trimestre clos le 31 janvier 2018 pour le secteur Services bancaires canadiens se sont établis respectivement à 2,7 % et à 4,4 %. Les taux de croissance des revenus et des frais du semestre clos le 30 avril 2018 pour le secteur Services bancaires canadiens se sont établis à 5,6 % et à 6,2 %, respectivement. Compte non tenu de notre quote-part du profit tiré de la vente de Moneris mentionnée plus haut, les taux de croissance des revenus ajustés du trimestre clos le 31 janvier 2018 et du semestre clos le 30 avril 2018 étaient de 8,7 % et de 8,8 %, respectivement.

s.o. sans objet

Au 1^{er} novembre 2017, les secteurs d'activité au sein des Services bancaires canadiens ont été réorganisés de façon à mettre l'accent sur notre stratégie axée sur les clients. Les secteurs Services financiers aux particuliers et Solutions cartes et paiements, qui étaient présentés séparément, sont dorénavant regroupés sous le nom de Services bancaires aux particuliers, et le nom du secteur Services financiers aux entreprises a été changé pour celui de Services bancaires aux entreprises. Ces changements n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la période antérieure.

Rendement financier**Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017**

Le bénéfice net a augmenté de 99 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de l'amélioration des écarts et de la croissance moyenne des volumes de 5 %. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des coûts liés au personnel et des frais de commercialisation ainsi que par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Le total des revenus a progressé de 305 millions de dollars, ou 8 %, en regard de 2017.

Les revenus des Services bancaires canadiens ont augmenté de 313 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à il y a un an, hausse qui reflète essentiellement la croissance moyenne des volumes de 6 % à l'égard des prêts et de 5 % à l'égard des dépôts, ainsi que l'amélioration des écarts. La croissance des volumes d'achats ayant entraîné l'augmentation des revenus sur cartes et l'augmentation des soldes donnant lieu à un accroissement des frais de placement liés aux fonds communs de placement a également contribué à la hausse.

Les revenus tirés des Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis ont fléchi de 8 millions de dollars, ou 3 %, en regard de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence du change.

La marge nette d'intérêt était en hausse de 12 p.b., en raison essentiellement de l'amélioration des écarts liés aux dépôts dans le secteur Services bancaires canadiens, ce qui reflète la tendance haussière des taux d'intérêt, atténuée par l'incidence des pressions concurrentielles sur les prix.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 1 p.b. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 119 millions de dollars, ou 7 %, en raison surtout de l'augmentation des coûts liés au personnel et des frais de commercialisation ainsi que de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités qui reflète les investissements dans le numérique.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le bénéfice net a fléchi de 62 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, baisse qui reflète un nombre moindre de jours (trois) pendant le trimestre, laquelle a été atténuée par l'élargissement des écarts et la baisse des coûts liés au personnel du secteur Services bancaires canadiens. Le premier trimestre rendait également compte d'un profit tiré de la restructuration d'Interac.

La marge nette d'intérêt était en hausse de 6 p.b., en raison essentiellement de l'amélioration des écarts liés aux dépôts dans le secteur Services bancaires canadiens, ce qui reflète la tendance haussière des taux d'intérêt.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats trimestriels)

Le bénéfice net a grimpé de 28 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, le bénéfice du premier semestre de 2017 tenant compte de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt). Exclusion faite de notre quote-part du profit, le bénéfice net a grimpé de 240 millions de dollars, ou 9 %, hausse qui reflète essentiellement la croissance moyenne des volumes de 5 % ainsi que l'élargissement des écarts, l'augmentation des revenus sur cartes et des frais de placement liés aux fonds communs de placement. Ces facteurs ont été atténués par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, en raison essentiellement de l'ajout d'une dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs financiers productifs découlant de l'adoption d'IFRS 9, par la hausse des coûts liés au personnel de même que pas l'augmentation des coûts pour soutenir l'expansion des activités.

Le total des revenus a progressé de 394 millions de dollars, ou 5 %. Exclusion faite de notre quote-part du profit tiré de la vente de Moneris, le total des revenus a augmenté de 606 millions de dollars, ou 8 %, ce qui reflète une croissance moyenne des volumes de 6 % des prêts et dépôts ainsi que l'amélioration des écarts dans le secteur Services bancaires canadiens. L'augmentation des revenus sur cartes découlant de la croissance des volumes d'achats, l'accroissement des soldes donnant lieu à une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement et un profit tiré de la restructuration d'Interac au premier trimestre de 2018 sont autant de facteurs qui ont contribué à l'augmentation.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 1 p.b. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont grimpé de 151 millions de dollars, ou 4 %, en raison surtout de l'augmentation des coûts liés au personnel et des frais de commercialisation. Les coûts pour soutenir l'expansion des activités qui reflètent les investissements dans le numérique ont aussi contribué à la hausse.

Les résultats excluant l'élément précisé dont il est déjà fait mention sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Gestion de patrimoine

	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire) (1)					
Revenu net d'intérêt	632 \$	612 \$	546 \$	1 244 \$	1 087 \$
Revenus autres que d'intérêt					
Revenus tirés des services tarifés	1 570	1 589	1 425	3 159	2 830
Revenus tirés des transactions et autres revenus	403	582	510	985	1 049
Total des revenus	2 605	2 783	2 481	5 388	4 966
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(20)	(2)	15	(22)	28
Frais autres que d'intérêt	1 939	2 011	1 892	3 950	3 801
Bénéfice avant impôt	686	774	574	1 460	1 137
Bénéfice net	537 \$	597 \$	431 \$	1 134 \$	861 \$
Revenus par secteur d'activité					
Gestion de patrimoine – Canada	742 \$	749 \$	692 \$	1 491 \$	1 405 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	1 255	1 384	1 205	2 639	2 388
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains)	977	1 100	899	2 077	1 789
Gestion mondiale d'actifs	516	556	486	1 072	979
Gestion de patrimoine – International	92	94	98	186	194
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	15,8 %	17,3 %	12,4 %	16,5 %	12,3 %
Marge nette d'intérêt	3,47 %	3,27 %	2,99 %	3,37 %	2,90 %
Marge avant impôt (2)	26,3 %	27,8 %	23,1 %	27,1 %	22,9 %
Nombre de conseillers (3)	4 912	4 901	4 817	4 912	4 817
Moyenne des actifs productifs, montant net	74 800 \$	74 300 \$	74 800 \$	74 500 \$	75 500 \$
Moyenne des prêts et des acceptations, montant net	54 800	52 500	52 000	53 600	51 400
Moyenne des dépôts	93 000	92 600	94 800	92 800	95 000
Biens administrés (4)	944 600	938 800	931 200	944 600	931 200
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (4)	458 500	453 000	427 100	458 500	427 100
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains) (4)	357 300	368 100	312 900	357 300	312 900
Biens sous gestion (4)	655 000	651 000	608 700	655 000	608 700
Moyenne des biens administrés	947 000	938 600	916 400	942 700	900 400
Moyenne des biens sous gestion	661 400	656 100	599 500	658 700	589 700
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (5)	0,01 %	0,04 %	0,12 %	0,02 %	0,11 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos
	T2 2018 par rapport au T2 2017	T2 2018 par rapport au T1 2018	T2 2018 par rapport au T2 2017
Augmentation (diminution) :			
Total des revenus (1)	(45)\$	32 \$	(113)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1	–	1
Frais autres que d'intérêt (1)	(35)	24	(87)
Bénéfice net	(9)	7	(22)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	4 %	(2)%	5 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(5)%	(3)%	(5)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(8)%	(3)%	(8)%

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.

(3) Comprend les conseillers en contact avec les clients au sein de tous nos services du secteur Gestion de patrimoine.

(4) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

(5) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux correspond à la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3 selon IFRS 9 et à la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit selon IFRS 9 se compose des pertes de crédit attendues pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.

Rendement financier

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net a grimpé de 106 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à il y a un an en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, de la hausse du revenu net d'intérêt et de l'avantage que représente le taux d'imposition effectif réduit lié à la réforme fiscale américaine. La baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit a aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été annulés en partie par un accroissement de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, par une hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et par l'augmentation des coûts liés à la réglementation aux États-Unis.

Le total des revenus a augmenté de 124 millions de dollars, ou 5 %.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine – Canada ont augmenté de 50 millions de dollars, ou 7 %, en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes, et d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la baisse des revenus de transaction.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) ont augmenté de 50 millions de dollars, ou 4 %. En dollars américains, les revenus se sont accrus de 78 millions de dollars, ou 9 %, en raison surtout de la hausse du revenu net d'intérêt attribuable à la croissance des volumes et de l'augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis, de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés reflétant les ventes nettes et l'accroissement des revenus de transaction. Ces facteurs ont été atténués par la variation de la juste valeur de la couverture liée à notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui a été considérablement compensée dans les frais autres que d'intérêt.

Les revenus tirés de la Gestion mondiale d'actifs se sont accrus de 30 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, ce qui reflète les ventes nettes et l'appréciation du capital.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est amélioré de 11 p.b. du fait surtout de la baisse des dotations liées aux prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National). Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 47 millions de dollars, ou 2 %, du fait essentiellement de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités en raison surtout de la hausse des coûts liés au personnel, et de l'augmentation des coûts liés à la réglementation aux États-Unis. Ces facteurs ont été atténués par la fluctuation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été compensée en grande partie dans les revenus, ainsi que par l'incidence du change.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le bénéfice net a reculé de 60 millions de dollars, ou 10 %, en raison de la diminution des revenus de transaction, d'une variation nette de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis et d'une diminution des honoraires liés au rendement. Un ajustement comptable favorable lié à City National à la période précédente a aussi contribué à la diminution. Ces facteurs ont été annulés en partie par la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit et par l'augmentation du revenu net d'intérêt attribuable à la hausse des taux d'intérêt et à la croissance des volumes.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

Le bénéfice net a augmenté de 273 millions de dollars, ou 32 %, par rapport à il y a un an, en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, d'une hausse du revenu net d'intérêt et de l'avantage que représente le taux d'imposition effectif réduit lié à la réforme fiscale américaine. La baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit a aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par l'augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, par la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et par l'incidence du change.

Le total des revenus a augmenté de 422 millions de dollars, ou 8 %, principalement du fait de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés qui rend compte des ventes nettes et de l'appréciation du capital, et d'une augmentation du revenu net d'intérêt découlant de la hausse des taux d'intérêt et de la croissance des volumes. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change et la variation de la juste valeur de la couverture liée à notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui a été en grande partie compensée dans les frais autres que d'intérêt.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est amélioré de 9 p.b. en raison principalement de la baisse des dotations liées aux prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National). Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 149 millions de dollars, ou 4 %, du fait essentiellement de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, et d'une augmentation des coûts pour soutenir l'expansion des activités en raison surtout de la hausse des coûts liés au personnel et de l'augmentation des coûts liés à la réglementation aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du change et par la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui a été en grande partie compensée dans les revenus.

Assurances

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Revenus autres que d'intérêt					
Primes acquises, montant net	824 \$	939 \$	879 \$	1 763 \$	1 628 \$
Revenus de placement	(87)	166	527	79	174
Honoraires	69	39	42	108	143
Total des revenus	806	1 144	1 448	1 950	1 945
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance	351	768	1 021	1 119	1 151
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	70	68	69	138	122
Frais autres que d'intérêt	148	142	140	290	280
Bénéfice avant impôt	237	166	218	403	392
Bénéfice net	172 \$	127 \$	166 \$	299 \$	300 \$
Revenus par secteur d'activité					
Assurances – Canada	310 \$	621 \$	978 \$	931 \$	998 \$
Assurances – International	496	523	470	1 019	947
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	36,3 %	28,2 %	41,5 %	32,3 %	37,6 %
Primes et dépôts (1)	981 \$	1 095 \$	1 008 \$	2 076 \$	2 011 \$
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	(174)	26	369	(148)	(112)

(1) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur des assurances.

Rendement financier**Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017**

Le bénéfice net a augmenté de 6 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement d'une sinistralité favorable liée aux placements, atténuée par une hausse du volume de sinistres dans les portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité ainsi que par la hausse des coûts liés à l'expansion des activités et aux initiatives stratégiques.

Le total des revenus a fléchi de 642 millions de dollars, ou 44 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés du secteur Assurances – Canada ont diminué de 668 millions de dollars, ou 68 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de la baisse des ventes de rentes collectives, facteurs qui ont dans les deux cas été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés du secteur Assurances – International ont augmenté de 26 millions de dollars, ou 6 %, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle a été compensée pour l'essentiel dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 669 millions de dollars, ou 61 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de la baisse des ventes de rentes collectives, qui ont toutes deux été en grande partie compensées dans les revenus, et de la sinistralité favorable liée aux placements. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse du volume de sinistres dans les portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 8 millions de dollars, ou 6 %, du fait principalement de la hausse des coûts liés à l'expansion des activités et aux initiatives stratégiques.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le bénéfice net a augmenté de 45 millions de dollars, ou 35 %, par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement de la sinistralité favorable liée aux placements et du recul des volumes de sinistres liés à l'invalidité.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

Le bénéfice net a reculé de 1 million de dollars par rapport à il y a un an, l'incidence de la sinistralité favorable liée aux placements ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation du volume de sinistres dans les portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité, ainsi que par des mises à jour favorables effectuées à l'exercice précédent concernant les données sur la mortalité et les primes.

Le total des revenus a augmenté de 5 millions de dollars par rapport à il y a un an, en raison de l'expansion des activités et de l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés à l'exercice précédent, en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ces facteurs ont été atténués par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et par la baisse des ventes de rentes collectives, facteurs qui ont tous deux été compensés pour l'essentiel dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 16 millions de dollars, en raison essentiellement de la sinistralité favorable liée aux placements ainsi que de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de la baisse des ventes de rentes collectives, qui ont toutes deux été en grande partie compensées dans les revenus. Ces facteurs ont été neutralisés pour l'essentiel par l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés à l'exercice précédent, en grande partie compensée dans les revenus, la hausse du

volume de sinistres dans les portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité et les mises à jour favorables effectuées à l'exercice précédent concernant les données sur la mortalité et les primes. L'expansion des activités à l'exercice considéré a aussi atténué la diminution.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 10 millions de dollars, ou 4 %, en raison d'abord et avant tout de la hausse des coûts liés à l'expansion des activités et aux initiatives stratégiques.

Services aux investisseurs et de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Revenu net d'intérêt	118 \$	128 \$	173 \$	246 \$	410 \$
Revenus autres que d'intérêt	553	548	435	1 101	829
Total des revenus	671	676	608	1 347	1 239
Frais autres que d'intérêt	391	389	355	780	705
Bénéfice net avant impôt	280	287	253	567	534
Bénéfice net	212 \$	219 \$	193 \$	431 \$	407 \$
Principales données moyennes figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	28,1 %	26,9 %	24,6 %	27,5 %	24,9 %
Moyenne des dépôts	163 600 \$	155 300 \$	127 900 \$	159 400 \$	128 200 \$
Dépôts des clients	58 200	56 900	52 900	57 500	52 700
Dépôts liés au financement de gros	105 400	98 400	75 000	101 900	75 500
Biens administrés (1)	4 439 800	4 431 800	4 111 400	4 439 800	4 111 400
Moyenne des biens administrés	4 502 800	4 439 300	3 978 100	4 470 500	3 874 400

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos		Pour le semestre clos
	T2 2018 par rapport au T2 2017	T2 2018 par rapport au T1 2018	T2 2018 par rapport au T2 2017
Augmentation (diminution) :			
Total des revenus	20 \$	11 \$	39 \$
Frais autres que d'intérêt	16	6	31
Bénéfice net	4	3	8
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	4 %	(2)%	5 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(5)%	(3)%	(5)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(8)%	(3)%	(8)%

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net a augmenté de 19 millions de dollars, ou 10 %, en raison d'abord et avant tout de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs, de l'amélioration des marges ainsi que d'une croissance des dépôts de clients. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par la baisse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion des liquidités et par une hausse des investissements dans les technologies axées sur le client.

Le total des revenus a progressé de 63 millions de dollars, ou 10 %, du fait essentiellement de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs attribuable à une intensification des activités des clients, ainsi que de la volatilité des marchés. L'incidence du change, l'amélioration des marges et la croissance des dépôts de clients ont également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par la baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 36 millions de dollars, ou 10 %, rendant compte surtout de l'incidence du change et des investissements soutenus dans les technologies axées sur le client.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le bénéfice net a diminué de 7 millions de dollars, ou 3 %, en raison d'abord et avant tout d'une baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités, y compris la diminution du profit tiré à la cession de certains titres en regard du trimestre précédent. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation des revenus tirés de nos services d'administration d'actifs découlant de l'intensification des activités des clients et de la volatilité des marchés, ainsi que par l'amélioration des marges.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

Le bénéfice net a augmenté de 24 millions de dollars, ou 6 %, en raison d'abord et avant tout de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs, d'une croissance des dépôts de clients ainsi que d'une amélioration des marges. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par une hausse des investissements dans les technologies axées sur le client de même que par une baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités.

Le total des revenus a progressé de 108 millions de dollars, ou 9 %, du fait essentiellement de l'incidence du change et de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs attribuable à une intensification des activités des clients et de la volatilité des marchés. La croissance des dépôts de clients et l'amélioration des marges ont aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par une baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion de liquidités.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 75 millions de dollars, ou 11 %, du fait de l'incidence du change, de la hausse des investissements dans les technologies axées sur le client, ainsi que de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, coûts qui traduisent surtout l'accroissement des coûts liés au personnel.

Marchés des Capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Revenu net d'intérêt (1)	841 \$	866 \$	922 \$	1 707 \$	1 869 \$
Revenus autres que d'intérêt (1)	1 169	1 309	1 195	2 478	2 319
Total des revenus (1)	2 010	2 175	2 117	4 185	4 188
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(7)	20	24	13	56
Frais autres que d'intérêt	1 190	1 214	1 173	2 404	2 298
Bénéfice net avant impôt	827	941	920	1 768	1 834
Bénéfice net	665 \$	748 \$	668 \$	1 413 \$	1 330 \$
Revenus par secteur d'activité					
Grande entreprise et services de banque d'investissement	967 \$	994 \$	1 020 \$	1 961 \$	1 956 \$
Marchés mondiaux	1 092	1 221	1 162	2 313	2 356
Autres	(49)	(40)	(65)	(89)	(124)
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13,4 %	14,7 %	14,2 %	14,1 %	13,7 %
Moyenne du total de l'actif	563 700 \$	570 200 \$	499 600 \$	567 000 \$	496 500 \$
Moyenne des titres détenus à des fins de transaction	98 900	100 800	95 000	99 900	96 900
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	82 800	81 400	83 600	82 100	83 700
Moyenne des dépôts	71 000	64 900	59 900	67 900	59 300
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (2)	0,07 %	0,22 %	0,12 %	0,15 %	0,13 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Pour les trimestres clos		Pour le semestre clos
	T2 2018 par rapport au T2 2017	T2 2018 par rapport au T1 2018	T2 2018 par rapport au T2 2017
Augmentation (diminution) :			
Total des revenus	(34)\$	32 \$	(87)\$
Frais autres que d'intérêt	(18)	19	(48)
Bénéfice net	(15)	10	(37)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	4 %	(2) %	5 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(5) %	(3) %	(5) %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(8) %	(3) %	(8) %

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour le trimestre clos le 30 avril 2018 s'élève à 151 millions de dollars (92 millions au 31 janvier 2018; 97 millions au 30 avril 2017) et à 243 millions pour le semestre clos le 30 avril 2018 (216 millions au 30 avril 2017). Pour une analyse plus détaillée, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation du rapport annuel 2017.

(2) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens de l'IFRS 9, et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens de l'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, en vertu de l'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net a diminué de 3 millions de dollars en raison essentiellement d'une baisse des revenus dans les secteurs Marchés mondiaux et Grande entreprise et services de banque d'investissement et de l'incidence du change. Ces facteurs ont été neutralisés pour l'essentiel par une baisse du taux d'imposition effectif découlant des changements à la composition des bénéfices et de la réforme fiscale américaine, de même que par la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Le total des revenus a affiché une baisse de 107 millions de dollars, ou 5 %, ce qui tient compte de l'incidence du change de 34 millions de dollars.

Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement ont reculé de 53 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement du ralentissement des activités d'origination de prêts et de titres de participation et des activités de syndication de prêts en Amérique du Nord et du recul des fusions et acquisitions aux États-Unis. Ces facteurs ont été atténués par une augmentation des services bancaires à des municipalités, une amélioration des revenus tirés des Services aux investisseurs – Europe et par une hausse des revenus de nos activités de prêts principalement au Canada et en Europe.

Les revenus de la division Marchés mondiaux ont reculé de 70 millions de dollars, ou 6 %, surtout en raison du ralentissement des activités d'origination de prêts et de titres de participation et des activités de syndication de prêts principalement aux États-Unis et de la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe en Europe et aux États-Unis. Le repli des revenus tirés des opérations sur devises, au Canada principalement, a aussi contribué à la baisse. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une hausse des revenus de la négociation de titres à revenu fixe et par les profits tirés de la sortie de certains titres.

Les autres revenus ont augmenté de 16 millions de dollars, sous l'effet surtout de profits dans nos portefeuilles de titres à enchères américains existants.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est amélioré de 5 p.b. du fait surtout de la réduction des dotations dans le secteur Pétrole et gaz au trimestre considéré, annulée en partie par une dotation prise dans un compte du secteur Biens de consommation. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 17 millions de dollars, ou 1 %, ce qui reflète d'abord et avant tout l'augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée et la hausse des coûts liés à la réglementation et à la conformité, atténuées par une diminution de la rémunération variable découlant de résultats inférieurs et par l'incidence du change.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le bénéfice net a diminué de 83 millions de dollars, ou 11 %, en raison principalement de la diminution des activités d'origination de titres de participation surtout en Amérique du Nord, reflétant un ralentissement de l'activité sur les marchés, et de la diminution des revenus de la négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions. La baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation aux États-Unis a aussi contribué à la diminution. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une diminution de la rémunération variable découlant de résultats inférieurs, une baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, une hausse des services bancaires à des municipalités et l'incidence du change.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

Le bénéfice net a augmenté de 83 millions de dollars, ou 6 %, en raison d'une baisse des taux d'imposition effectifs découlant des changements à la composition des bénéfices et de la réforme fiscale américaine, de l'augmentation des revenus dans le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et de la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée, l'augmentation des coûts liés à la réglementation et à la conformité et l'incidence du change.

Le total des revenus est resté relativement stable, l'incidence du change, la diminution des revenus de la négociation de titres à revenu fixe, essentiellement en Europe, et le ralentissement des activités de syndication de prêts en Amérique du Nord ayant été pour l'essentiel compensés par la hausse des revenus tirés des prêts, surtout au Canada et en Europe, la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation et l'intensification des activités d'origination de prêts dans la plupart des régions, les profits dans nos portefeuilles de titres à enchères américains existants de même que l'augmentation des services bancaires à des municipalités.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a crû de 2 p.b. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 106 millions de dollars, ou 5 %, ce qui reflète d'abord et avant tout l'augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée et la hausse des coûts liés à la réglementation et à la conformité. Les recouvrements sur litiges à l'exercice précédent et la hausse des dépenses technologiques ont aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change.

Services de soutien généraux

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 31 janvier 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	(22)\$	(17)\$	(40)\$	(39)\$	(90)\$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1)	(119)	(98)	–	(217)	(64)
Total des revenus (1)	(141)	(115)	(40)	(256)	(154)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1	(1)	1	–	1
Frais autres que d'intérêt	(14)	54	62	40	84
Bénéfice net (perte nette) avant impôt (1)	(128)	(168)	(103)	(296)	(239)
Charge (économie) d'impôt (1)	(143)	32	(94)	(111)	(225)
Bénéfice net (perte nette) (2)	15 \$	(200)\$	(9)\$	(185)\$	(14)\$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 avril 2018 est de 7 millions de dollars (9 millions au 31 janvier 2018; 8 millions au 30 avril 2017) et pour le semestre clos le 30 avril 2018 est de 16 millions de dollars (17 millions au 30 avril 2017).

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative de la période n'est pas utile. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes et provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction des revenus a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour le trimestre clos le 30 avril 2018 s'est établi à 151 millions de dollars, comparativement à 92 millions au trimestre précédent et à 97 millions un an plus tôt.

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Deuxième trimestre de 2018

Le revenu net s'est chiffré à 15 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement les mesures de gestion actif-passif.

Premier trimestre de 2018

La perte nette s'est chiffrée à 200 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement l'incidence de 178 millions de la réforme fiscale américaine qui se rapportait essentiellement à la réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé.

Deuxième trimestre de 2017

La perte nette s'est chiffrée à 9 millions de dollars, les mesures de gestion actif-passif ayant été plus que contrebalancées par la hausse des frais juridiques et des indemnités de départ.

Deuxième trimestre de 2018 (résultats semestriels)

La perte nette s'est chiffrée à 185 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement l'incidence de 178 millions de la réforme fiscale américaine, annulée en partie par les mesures de gestion actif-passif.

Deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

La perte nette s'est chiffrée à 14 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement la hausse des frais juridiques et des indemnités de départ, annulée en partie par les mesures de gestion actif-passif.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2018		2017				2016	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenu net d'intérêt	4 421 \$	4 445 \$	4 361 \$	4 257 \$	4 198 \$	4 324 \$	4 187 \$	4 123 \$
Revenus autres que d'intérêt ⁽²⁾	5 633	6 383	6 162	5 831	6 214	5 322	5 177	6 229
Total des revenus ⁽²⁾	10 054 \$	10 828 \$	10 523 \$	10 088 \$	10 412 \$	9 646 \$	9 364 \$	10 352 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽³⁾	274	334	234	320	302	294	358	318
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	421	836	1 137	643	1 090	183	397	1 210
Frais autres que d'intérêt ⁽²⁾	5 482	5 611	5 611	5 537	5 331	5 315	5 297	5 188
Bénéfice net avant impôt	3 877 \$	4 047 \$	3 541 \$	3 588 \$	3 689 \$	3 854 \$	3 312 \$	3 636 \$
Impôt sur le résultat	817	1 035	704	792	880	827	769	741
Bénéfice net	3 060 \$	3 012 \$	2 837 \$	2 796 \$	2 809 \$	3 027 \$	2 543 \$	2 895 \$
Bénéfice par action – de base	2,06 \$	2,02 \$	1,89 \$	1,86 \$	1,86 \$	1,98 \$	1,66 \$	1,88 \$
– dilué	2,06	2,01	1,88	1,85	1,85	1,97	1,65	1,88
Bénéfice net (perte nette) par secteur								
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 459 \$	1 521 \$	1 404 \$	1 399 \$	1 360 \$	1 592 \$	1 275 \$	1 322 \$
Gestion de patrimoine	537	597	491	486	431	430	396	388
Assurances	172	127	265	161	166	134	228	364
Services aux investisseurs et de trésorerie	212	219	156	178	193	214	174	157
Marchés des Capitaux	665	748	584	611	668	662	482	635
Services de soutien généraux	15	(200)	(63)	(39)	(9)	(5)	(12)	29
Bénéfice net	3 060 \$	3 012 \$	2 837 \$	2 796 \$	2 809 \$	3 027 \$	2 543 \$	2 895 \$
Taux d'imposition effectif	21,1 %	25,6 %	19,9 %	22,1 %	23,9 %	21,5 %	23,2 %	20,4 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	0,778 \$	0,794 \$	0,792 \$	0,770 \$	0,746 \$	0,752 \$	0,757 \$	0,768 \$

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

(2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(3) En vertu d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit est liée essentiellement aux prêts, aux acceptations et aux engagements ainsi qu'à tous les actifs financiers sauf ceux qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit était uniquement liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39) et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (dotation à la provision pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux, au sens d'IAS 39). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit et à la note 2 de nos états financiers résumés.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges.

Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ralentissent, ce qui peut faire baisser les résultats des activités de courtage du secteur Marchés des Capitaux et des activités de gestion de placements du secteur Gestion de patrimoine.

Éléments précisés s'étant répercutés sur nos résultats consolidés

- Pour le premier trimestre de 2017, nos résultats tenaient compte de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt).
- Pour le troisième trimestre de 2016, nos résultats tenaient compte d'un profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile, Compagnie d'assurance générale RBC, à Aviva Canada Inc., profit d'un montant de 287 millions de dollars (235 millions après impôt) qui a été constaté dans le secteur Assurances.

Analyse des tendances

Dans l'ensemble, l'économie canadienne s'est renforcée au cours de la période, affichant une forte croissance tout au long de la première moitié de 2017, ce qui reflète l'accroissement marqué des dépenses de consommation qu'ont permis une saine progression de l'emploi, les faibles taux d'intérêt et les retombées de la hausse du prix des maisons. La croissance a commencé à ralentir au troisième trimestre de 2017 puisque l'élan des deux trimestres précédents ne pouvait être maintenu. Étant donné l'essor global enregistré en 2017, la Banque du Canada a relevé son taux de financement à un jour en janvier 2018 après avoir procédé à deux majorations de taux en 2017. Stimulée par la hausse des salaires des ménages, une forte progression de l'emploi, la confiance soutenue des consommateurs et l'augmentation des investissements des entreprises, l'économie américaine a aussi connu une expansion durant la période. Compte tenu de l'amélioration de la conjoncture économique, la Fed a, en mars 2018, élargi la fourchette cible du taux de ses fonds, et ce, pour une cinquième fois durant la période. Les marchés mondiaux se sont appréciés tout au long de celle-ci. Cependant, leur forte volatilité au premier trimestre de 2018 a fait reculer les marchés boursiers par rapport aux sommets atteints à la mi-janvier 2018. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Les bénéficiaires ont, de façon générale, été à la hausse au cours de la période. Ils ont été portés par les résultats du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, lesquels rendent compte d'une solide croissance des volumes, ainsi que par l'élargissement des écarts depuis la deuxième moitié de 2017, par la progression des revenus tirés des services tarifés ainsi que par notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris au premier trimestre de 2017. Les résultats du secteur Gestion de patrimoine font état de l'essor de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, ce qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes, de la croissance des volumes et de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt depuis le premier semestre de 2017, ce qui a été atténué par la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et des coûts pour soutenir l'expansion des activités. Les résultats du secteur Marchés des Capitaux ont, de façon générale, eux aussi affiché des tendances à la hausse au cours de la période, stimulés par l'intensification des activités des clients et une meilleure conjoncture des marchés en général, ainsi que par la réduction du taux d'imposition effectif qui a découlé de changements à la composition des bénéficiaires et des effets positifs de la réforme fiscale américaine en 2018. La baisse survenue au quatrième trimestre de 2017 s'explique surtout par une diminution des revenus tirés des activités de négociation dans la plupart des régions et par une réduction des activités de fusion et acquisition et d'origination de titres de participation. Le premier trimestre de 2018 a été marqué par une hausse des revenus tirés des activités de négociation ainsi que par l'intensification des activités d'origination de titres de participation. Cependant, le ralentissement des marchés a, au deuxième trimestre de 2018, eu des conséquences négatives sur les activités d'origination de prêts et de titres de participation. Le profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile au troisième trimestre de 2016 dont il a été fait mention ci-dessus, les ajustements actuariels annuels au quatrième trimestre de chaque exercice et la sinistralité favorable liée aux placements dans le deuxième trimestre de 2018 se sont répercutés sur les résultats de notre secteur Assurances. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont eu tendance à croître en 2016 et en 2017, tirant ainsi parti de la hausse des revenus tirés des activités de financement et de gestion de liquidités, par suite d'un resserrement des écarts de taux, d'une augmentation des exécutions d'opérations de change ainsi que des fluctuations favorables des taux d'intérêt et des taux de change. Dans le premier semestre de 2018, les résultats de ce secteur ont été soutenus par l'essor des services d'administration d'actifs auquel ont donné lieu la plus grande volatilité des marchés et l'intensification des activités des clients. Le bénéfice du premier trimestre de 2018 a subi les contrecoups de la réforme fiscale américaine, qui a entraîné une réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé. Cependant, la baisse continue du taux d'imposition des entreprises sur les résultats aux États-Unis favorisera le bénéfice tout au long de 2018.

Dans l'ensemble, les revenus ont augmenté au cours de la période, reflétant ainsi la forte croissance des volumes, l'élargissement des écarts depuis la deuxième moitié de 2017 et la hausse des revenus tirés des services tarifés dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le premier trimestre de 2017 a bénéficié de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris, dont il a déjà été question. Les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont, de façon générale, été à la hausse, principalement en raison de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés et du revenu net d'intérêt, ce qui reflète la croissance des volumes et l'incidence du relèvement des taux d'intérêt depuis le premier semestre de 2017. Le secteur Marchés des Capitaux a bénéficié de la stabilisation des écarts de taux depuis 2016, ce qui a donné lieu à une hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe tout au long de la période, sauf au dernier semestre de l'exercice 2017, lequel a été caractérisé par une faible volatilité des marchés, et au deuxième trimestre de 2018, période où les activités sur les marchés ont été moins soutenues. L'incidence favorable du change en raison d'un dollar canadien qui, en général, a été moins fort au cours de la première moitié de la période a été neutralisée en partie par le fait que ce dollar s'est, dans l'ensemble, apprécié dans les quatre derniers trimestres. Les revenus du secteur Assurances ont surtout subi les effets de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de l'incidence de nouveaux contrats de rentes collectives et de réassurance du risque de longévité, qui sont en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, et du profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile au troisième trimestre de 2016, tel qu'il a été mentionné précédemment.

La qualité du crédit de nos portefeuilles a fluctué durant la période. Dans l'ensemble, la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est améliorée en 2017 du fait d'un repli des dotations et de l'augmentation des reprises dans les portefeuilles des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires canadiens. Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9, ce qui a mené à la constatation d'une dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs financiers productifs, mais a eu peu d'incidence à ce jour.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles, qui reflètent la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et l'incidence de nouveaux contrats de réassurance du risque de longévité et de nouveaux contrats de rentes collectives, facteurs qui sont en grande partie compensés dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont aussi augmenté en raison de la croissance des activités et ont été touchés par la sinistralité liée aux placements, les ajustements apportés aux provisions techniques et par les volumes de sinistres au cours de la période.

Même si nous continuons de porter une attention soutenue à nos activités de gestion de l'efficacité, les frais autres que d'intérêt ont, de façon générale, été à la hausse au cours de la période, principalement à cause de l'augmentation de la rémunération variable et des coûts pour soutenir l'expansion des activités. En 2017, la croissance des frais autres que d'intérêt rendait essentiellement compte de l'augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, ainsi que de l'accroissement des coûts pour soutenir l'expansion des activités et de nos investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique. La baisse enregistrée dans le deuxième trimestre de 2018 reflète principalement la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été en grande partie compensée dans les revenus, ainsi que la diminution de la rémunération variable. En outre, le premier trimestre de 2017 rendait compte d'une perte de valeur des propriétés détenues en vue de la vente, alors que le troisième trimestre de 2017 reflétait la hausse des indemnités de départ. L'incidence défavorable du change attribuable à un dollar canadien plutôt faible au cours de la première moitié de la période a été quelque peu atténuée pendant les quatre derniers trimestres, alors que ses cours ont, dans l'ensemble, remonté.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, reflétant principalement une proportion variable des bénéficiaires déclarés dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, ainsi que des bénéficiaires variables provenant de sources fiscalement avantageuses et divers niveaux d'ajustements fiscaux. Au cours de la période, notre taux d'imposition effectif a de façon générale été touché par la hausse du bénéfice avant impôt de la période et par une baisse des revenus exonérés d'impôt en 2017. La première moitié de 2018 a ressenti les effets de la réforme fiscale américaine qui a donné lieu à la réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé dans le premier trimestre, facteur qui a été atténué par la baisse continue du taux d'imposition des entreprises sur les résultats aux États-Unis, baisse qui a débuté le 1^{er} janvier 2018.

Situation financière

Bilan résumé

Le tableau ci-après illustre notre bilan résumé.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
Actif (1)		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	32 765 \$	28 407 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	36 979	32 662
Valeurs mobilières, déduction faite de la correction de valeur applicable (2)	220 841	218 379
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	261 184	220 977
Prêts		
Prêts de détail	388 558	385 170
Prêts de gros	165 643	159 606
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(2 808)	(2 159)
Autres – Dérivés	94 175	95 023
– Autres (3)	77 441	74 788
Total de l'actif	1 274 778 \$	1 212 853 \$
Passif (1)		
Dépôts	822 048 \$	789 635 \$
Autres – Dérivés	90 890	92 127
– Autres (3)	276 747	247 398
Débitures subordonnées	9 068	9 265
Total du passif	1 198 753	1 138 425
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	75 425	73 829
Participations ne donnant pas le contrôle	600	599
Total des capitaux propres	76 025	74 428
Total du passif et des capitaux propres	1 274 778 \$	1 212 853 \$

(1) Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens.

(2) Comprend les titres de placement et les titres de négociation. Selon IFRS 9, les titres de placement englobent les titres d'emprunt et les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la correction de valeur applicable. Selon IAS 39, les titres de placement comprennent les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à leur échéance. Pour plus de détails sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

(3) Les postes Autres dans les autres actifs et passifs comprennent respectivement l'actif net des fonds distincts ou le passif net des fonds distincts.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le total de l'actif a augmenté de 62 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à celui au 31 octobre 2017, mais le change l'a réduit de 3 milliards.

La trésorerie et les montants à recevoir de banques ont grimpé de 4 milliards de dollars, ou 15 %, en raison principalement de l'augmentation des dépôts auprès de banques centrales, ce qui rend compte de nos besoins en matière de gestion de la trésorerie et de liquidité.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont monté de 4 milliards de dollars, ou 13 %, résultat qui reflète surtout la hausse des dépôts auprès de banques centrales, facteur atténué par le recul des dépôts auprès de banques commerciales.

Les valeurs mobilières, déduction faite de la correction de valeur applicable, se sont accrues de 2 milliards de dollars, ou 1 %, hausse qui est essentiellement attribuable à un changement au classement de certains titres qui étaient comptabilisés dans les prêts et créances et qui le sont désormais dans les titres de placement par suite de l'adoption d'IFRS 9, ainsi qu'à l'augmentation des positions liées aux activités de négociation de titres de participation, croissance reflétant la conjoncture. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le recul des titres d'emprunt d'entités gouvernementales, ce qui rend surtout compte de nos besoins en matière de gestion de la trésorerie et de liquidité.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés se sont élargis de 40 milliards de dollars, ou 18 %, et ce, en raison principalement de l'intensification des activités des clients, atténuée par une compensation financière plus importante.

Les prêts (déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts) ont augmenté de 9 milliards de dollars, ou 2 %, ce qui provient en grande partie de la croissance des volumes qui a mené à la hausse des prêts de gros et des prêts hypothécaires résidentiels, ce qui a été neutralisé en partie par le reclassement, dans les titres de placement, de certains titres comptabilisés dans les prêts et créances, tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Les actifs dérivés ont fléchi de 1 milliard de dollars, ou 1 %.

Les autres actifs ont monté de 3 milliards de dollars, ou 4 %.

Le total du passif a crû de 60 milliards de dollars, ou 5 %, en regard de ce qu'il était au 31 octobre 2017, mais le change en a retranché 3 milliards.

Les dépôts se sont accrues de 32 milliards de dollars, ou 4 %, en raison essentiellement de la hausse des dépôts d'entreprises et des dépôts de détail qui a découlé du renforcement de la demande émanant des clients ainsi que de l'accroissement du nombre d'émissions de billets à terme fixe à cause des besoins de financement.

Les passifs dérivés ont reculé de 1 milliard de dollars, ou 1 %.

Les autres passifs ont crû de 29 milliards de dollars, ou 12 %, à cause principalement de la hausse des obligations liées aux conventions de rachat, hausse découlant de la croissance du volume de demandes des clients. Ce facteur a été neutralisé en partie par une augmentation de la compensation financière.

Le total des capitaux propres a monté de 2 milliards de dollars, ou 2 %, ce qui rend compte du bénéfice, déduction faite des dividendes et des rachats d'actions, facteur annulé en partie par l'adoption d'IFRS 9, laquelle a donné lieu à une diminution des capitaux propres de 637 millions de dollars. Pour plus de détails sur les répercussions de l'adoption d'IFRS 9, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit, de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque. Nos transactions hors bilan significatives sont décrites aux pages 55 à 57 de notre rapport annuel 2017.

Gestion du risque

Risque de crédit

En date du 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9, qui établit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui diffère sensiblement du modèle fondé sur les pertes subies selon IAS 39, facteur qui devrait donc se traduire par la comptabilisation anticipée des pertes de crédit. Selon IAS 39, des corrections de valeur pour pertes de crédit étaient appliquées aux prêts, acceptations et engagements. Selon IFRS 9, ces corrections de valeur sont appliquées à tous les actifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et à l'exception des titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. On trouve ci-après une description du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Pour plus de détails sur nos pratiques en matière de gestion du risque de crédit, se reporter à la rubrique Risque de crédit de notre rapport annuel 2017.

Modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues

Selon IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit sont évaluées à chaque date de présentation de l'information selon un modèle de dépréciation à trois niveaux fondé sur les pertes de crédit attendues. Les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit exigée sont comptabilisées en résultat net à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit.

Actifs financiers productifs

Niveau 1

Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle un actif a subi une augmentation importante du risque de crédit en regard de sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes de niveau 1 est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler de ses défaillances qui se produiront au cours des 12 mois à venir ou à sa date d'échéance, selon la première de ces deux occurrences.

Niveau 2

Après une augmentation importante du risque de crédit par rapport à la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes de niveau 2 correspondant aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif est alors comptabilisée. L'évaluation de ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit nécessite l'exercice d'un jugement important et se fonde essentiellement sur les seuils établis relativement au changement de la probabilité de défaut au cours de la durée de vie d'un instrument. Ces seuils sont définis par produit et par secteur d'exploitation et peuvent varier d'un produit et d'un secteur à l'autre.

Effectuées chaque date de clôture, les évaluations des augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale sont indépendantes l'une de l'autre. Un actif peut être déplacé d'un niveau du modèle de dépréciation à un autre, que ce soit vers le haut ou vers le bas.

Les corrections de valeur des niveaux 1 et 2 sont appliquées aux actifs financiers productifs. Les pertes de crédit attendues seront évaluées principalement en multipliant la probabilité de défaillance de l'instrument par la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance, produit qui sera actualisé à la date de clôture. La principale différence entre les corrections de valeur de niveau 1 et celles de niveau 2 est l'horizon temporel. Les corrections de valeur de niveau 1 sont évaluées en fonction de la probabilité de défaillance sur une période maximale de 12 mois, alors que les corrections de valeur de niveau 2 sont évaluées en fonction de la probabilité de défaillance sur la durée de vie restante de l'actif. Cette durée de vie restante correspond habituellement à la durée de vie contractuelle restante. Pour certains produits renouvelables, toutefois, la durée de vie restante correspond à la période au cours de laquelle nous prévoyons être exposés à des pertes de crédit.

Une estimation des pertes de crédit attendues sera effectuée pour chaque exposition, mais les paramètres pertinents seront modélisés sur une base collective. Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous emploierons des approches d'évaluation simplifiées qui peuvent être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Actifs financiers dépréciés

Niveau 3

Lorsqu'un actif financier est présumé être déprécié, la correction de valeur continue de représenter les pertes de crédit attendues sur sa durée de vie. En revanche, le revenu d'intérêt est calculé en fonction du coût amorti de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, et non en fonction de sa valeur comptable brute. Les corrections de valeur de niveau 3 sont appliquées aux prêts douteux et remplacent les corrections de valeur pour prêts douteux comptabilisées aux termes d'IAS 39. Pour déterminer si un actif est déprécié, nous continuons d'utiliser le processus de gestion du risque de crédit qui existait sous IAS 39. Toutefois, le processus d'estimation de la correction de valeur pour prêts douteux a été mis à jour en fonction des exigences d'IFRS 9, notamment en ce qui concerne l'évaluation de multiples scénarios prospectifs pour déterminer la correction de valeur appropriée. La définition du montant brut des prêts douteux a également été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Les prêts sont sortis du bilan lorsqu'il n'existe aucune probabilité réaliste quant à leur recouvrement.

Un grand nombre de variables étroitement liées influent sur les corrections de valeur attribuables à chacun des niveaux du modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Parmi ces variables, mentionnons la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, les volumes, les conditions macroéconomiques et le passage d'un niveau à un autre. L'évaluation des pertes de crédit attendues tient compte de données sur les événements passés et sur les conditions actuelles ainsi que de prévisions raisonnables et justifiables d'événements futurs ou de la situation économique future. L'utilisation d'information de nature prospective est une caractéristique clé du modèle de dépréciation d'IFRS 9 et nécessite l'exercice d'un jugement important.

Les modèles de pertes attendues sont utilisés aux fins des fonds propres réglementaires et aux fins comptables. Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance. Les cadres actuels de présentation de Bâle et d'IFRS 9 présentent toutefois certaines différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes, notamment :

- Les probabilités de défaillance du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les probabilités de défaillance du modèle d'IFRS 9 sont fondées sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur la probabilité de défaillance selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.
- Les probabilités de défaillance du modèle de Bâle portent sur les 12 mois à venir. Par contre, dans le modèle d'IFRS 9, les probabilités de défaillance portent sur les 12 prochains mois uniquement pour les instruments du niveau 1. Les pertes de crédit attendues pour les instruments du niveau 2 sont calculées au moyen de probabilités de défaillance sur la durée de vie.
- Dans le modèle de Bâle, les pertes en cas de défaillance sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle d'IFRS 9, les pertes en cas de défaillance reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur la perte en cas de défaillance selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.

Pour plus de détails sur l'adoption d'IFRS 9, y compris nos méthodes comptables à jour, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Risque de crédit brut par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Le tableau qui suit présente le risque de crédit brut calculé en fonction des définitions énoncées dans le cadre de l'accord de Bâle III. Pour plus de détails, se reporter aux pages 66-67 de notre rapport annuel 2017.

(en millions de dollars canadiens)	Aux						31 janvier 2018	31 octobre 2017
	30 avril 2018			Risques liés aux activités de négociation				
	Risques liés aux prêts et autres risques			Mise en pension de titres				
En cours (1)	Engagements inutilisés (2)	Autres (3)	Dérivés (4)	Risque total (5)	Risque total (5)	Risque total (5)		
Par portefeuille								
Prêts hypothécaires résidentiels	273 383 \$	913 \$	277 \$	– \$	– \$	274 573 \$	273 019 \$	271 435 \$
Prêts aux particuliers	91 995	96 703	175	–	–	188 873	181 297	180 590
Prêts sur cartes de crédit	18 551	24 725	–	–	–	43 276	38 420	39 861
Prêts aux petites entreprises (6)	4 629	6 888	6	–	–	11 523	11 518	11 387
Prêts de détail	388 558 \$	129 229 \$	458 \$	– \$	– \$	518 245 \$	504 254 \$	503 273 \$
Prêt aux entreprises (6)								
Exploitations agricoles	7 904 \$	1 382 \$	77 \$	– \$	45 \$	9 408 \$	9 169 \$	8 859 \$
Industrie automobile	9 113	6 260	401	–	428	16 202	15 507	15 067
Biens de consommation	11 286	11 564	639	–	422	23 911	21 745	21 389
Énergie								
Pétrole et gaz	7 187	10 910	1 777	–	1 314	21 188	19 883	19 835
Services publics	5 318	15 063	3 430	–	1 836	25 647	24 378	25 554
Produits financiers	5 863	2 119	373	1 252	440	10 047	9 619	10 401
Produits forestiers	1 050	724	87	–	24	1 885	1 675	1 647
Services de santé	7 551	5 632	2 421	–	600	16 204	15 713	13 923
Sociétés de portefeuille et d'investissement	8 876	720	558	–	83	10 237	9 886	10 501
Produits industriels	6 225	8 470	492	–	517	15 704	17 458	14 253
Mines et métaux	1 212	3 732	958	–	69	5 971	5 863	6 057
Services financiers non bancaires	12 901	16 447	16 678	404 897	33 583	484 506	464 916	408 295
Autres services	15 047	9 668	3 326	928	556	29 525	27 598	27 914
Immobilier et secteurs connexes	48 862	12 188	2 505	3	485	64 043	60 898	59 513
Technologie et média	10 011	21 810	1 099	771	3 086	36 777	29 777	26 413
Transport et environnement	7 389	5 721	2 632	–	548	16 290	14 332	15 803
Autres secteurs	4 338	16	3 472	36	699	8 561	10 051	12 862
Prêts aux organismes souverains (6)	6 523	11 126	122 082	46 387	14 338	200 456	204 220	182 933
Prêts aux banques (6)	4 655	1 350	130 451	125 892	22 608	284 956	279 651	268 409
Prêts de gros	181 311 \$	144 902 \$	293 458 \$	580 166 \$	81 681 \$	1 281 518 \$	1 242 339 \$	1 149 628 \$
Risque total	569 869 \$	274 131 \$	293 916 \$	580 166 \$	81 681 \$	1 799 763 \$	1 746 593 \$	1 652 901 \$
Par secteur géographique (7)								
Canada	465 370 \$	169 171 \$	107 178 \$	75 546 \$	24 507 \$	841 772 \$	819 904 \$	808 249 \$
États-Unis	77 387	78 810	69 370	306 597	12 562	544 726	511 601	490 574
Europe	13 070	20 952	96 077	120 831	38 322	289 252	288 532	242 702
Autres pays	14 042	5 198	21 291	77 192	6 290	124 013	126 556	111 376
Risque total	569 869 \$	274 131 \$	293 916 \$	580 166 \$	81 681 \$	1 799 763 \$	1 746 593 \$	1 652 901 \$

(1) Correspond aux soldes en cours sur les prêts et acceptations.

(2) Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

(3) Tient compte des montants en équivalent-crédit liés aux passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les montants en cours liés aux titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des dépôts auprès d'institutions financières et d'autres actifs.

(4) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des conventions-cadres de compensation.

(5) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la correction de valeur pour pertes sur prêts. Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle III sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit sur valeur nette sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(6) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2017.

(7) Le profil géographique est déterminé en fonction du pays de résidence de l'emprunteur.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le risque de crédit brut total a augmenté de 53 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, résultat qui tient principalement à l'accroissement des transactions de mise en pension de titres et des prêts et acceptations ainsi qu'à l'incidence du change. Ces hausses ont été atténuées par les baisses des dérivés, des garanties et des titres de placement.

Le risque de crédit lié aux prêts de détail a monté de 14 milliards de dollars, ou 3 %, ce qui est surtout imputable à la croissance des engagements inutilisés dans le cas des prêts aux particuliers et des prêts sur cartes de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts de gros s'est alourdi de 39 milliards de dollars, ou 3 %, surtout en raison de l'augmentation des transactions de mise en pension de titres et des prêts et acceptations, ce qui est essentiellement imputable à l'expansion des activités dans les secteurs Technologie et média, Services financiers non bancaires et Immobilier et secteurs connexes, ainsi qu'à l'incidence du change. Ces hausses ont été compensées en partie par les diminutions des dérivés, des garanties et des titres de placement.

Le profil géographique de notre risque de crédit brut est resté relativement inchangé par rapport au trimestre précédent. Notre risque lié au Canada, aux États-Unis, à l'Europe et aux autres pays s'établissait respectivement à 47 %, 30 %, 16 % et 7 % (respectivement à 47 %, 29 %, 17 % et 7 % au 31 janvier 2018). L'augmentation du risque aux États-Unis et au Canada vient surtout de l'expansion des activités en ce qui concerne les prêts et acceptations et les transactions de mise en pension de titres ainsi que de l'incidence du change dans le cas du risque aux États-Unis.

Risque net lié à l'Europe par pays, par type d'actif et par type de client ^{(1), (2)}

(en millions de dollars canadiens)	Aux								31 janvier 2018	31 octobre 2017
	30 avril 2018									
	Type d'actif				Type de client					
Prêts en cours	Valeurs mobilières (3)	Mise en pension de titres	Dérivés	Institutions financières	Organismes souverains	Grandes entreprises	Total	Total	Total	
Royaume-Uni	7 946 \$	16 374 \$	476 \$	2 105 \$	9 656 \$	9 909 \$	7 336 \$	26 901 \$	26 328 \$	20 503 \$
Allemagne	2 378	9 775	–	182	4 553	5 059	2 723	12 335	11 720	14 195
France	504	10 461	–	458	1 258	9 105	1 060	11 423	12 183	10 720
Total Royaume-Uni, Allemagne, France	10 828 \$	36 610 \$	476 \$	2 745 \$	15 467 \$	24 073 \$	11 119 \$	50 659 \$	50 231 \$	45 418 \$
Irlande	462 \$	54 \$	175 \$	50 \$	233 \$	27 \$	481 \$	741 \$	807 \$	586 \$
Italie	58	58	–	23	62	12	65	139	171	226
Portugal	–	–	–	2	2	–	–	2	9	17
Espagne	244	230	–	13	276	–	211	487	389	777
Total – pays périphériques (4)	764 \$	342 \$	175 \$	88 \$	573 \$	39 \$	757 \$	1 369 \$	1 376 \$	1 606 \$
Luxembourg (5)	1 588 \$	10 494 \$	3 \$	151 \$	692 \$	10 240 \$	1 304 \$	12 236 \$	12 350 \$	6 567 \$
Pays-Bas (5)	627	2 813	16	135	2 266	321	1 004	3 591	2 832	3 471
Norvège	319	2 284	8	–	1 958	341	312	2 611	4 025	4 413
Suède	434	5 018	4	11	2 921	2 215	331	5 467	4 529	4 726
Suisse	405	5 573	172	163	904	5 286	123	6 313	4 007	3 533
Autres	1 598	1 711	91	176	1 016	1 005	1 555	3 576	3 516	3 510
Total – autres pays d'Europe	4 971 \$	27 893 \$	294 \$	636 \$	9 757 \$	19 408 \$	4 629 \$	33 794 \$	31 259 \$	26 220 \$
Risque net lié à l'Europe (6)	16 563 \$	64 845 \$	945 \$	3 469 \$	25 797 \$	43 520 \$	16 505 \$	85 822 \$	82 866 \$	73 244 \$

- (1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.
- (2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 115 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (105 milliards au 31 janvier 2018) et 11,8 milliards à l'égard des dérivés (13,5 milliards au 31 janvier 2018).
- (3) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 18 milliards de dollars (17,1 milliards au 31 janvier 2018), des dépôts de 35,5 milliards (34 milliards au 31 janvier 2018) et des titres comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 11,3 milliards (12,6 milliards au 31 janvier 2018).
- (4) Le risque de crédit brut lié aux pays périphériques d'Europe était de 25,6 milliards de dollars pour l'Irlande (26,4 milliards au 31 janvier 2018), de 0,4 milliard pour l'Italie (0,3 milliard au 31 janvier 2018), de néant pour le Portugal (néant au 31 janvier 2018) et de 1 milliard pour l'Espagne (1,5 milliard au 31 janvier 2018).
- (5) Exclut un risque de 3,4 milliards de dollars (2,8 milliards au 31 janvier 2018) lié aux organismes supranationaux.
- (6) Reflète une tranche de 1,6 milliard de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (1,6 milliard au 31 janvier 2018).

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le risque de crédit net lié à l'Europe a augmenté de 3,0 milliards de dollars par rapport au trimestre précédent, et ce, en raison principalement de l'accroissement des risques en Suisse, en Suède et aux Pays-Bas, qui a été atténué par une baisse du risque en Norvège. Le risque net lié aux pays périphériques d'Europe, ce qui englobe l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, est demeuré très faible, le risque de crédit total n'ayant pas varié au cours du trimestre, demeurant ainsi à 1,4 milliard de dollars.

Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes de souscription revêtent la même approche que celle adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. Au cours du trimestre, le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisé à l'égard de ce portefeuille s'est établi à 14 millions de dollars. Le ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts correspondait à 130 p.b., en baisse par rapport à 170 p.b. au trimestre précédent.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 30 avril 2018				
	Prêts hypothécaires résidentiels			Marge de crédit sur valeur nette (1)	
	Assurés (2)	Non assurés	Total	Total	
Secteur géographique (3)					
Canada					
Provinces de l'Atlantique	7 566 \$	56 %	6 001 \$	44 %	13 567 \$
Québec	14 501	46	17 218	54	31 719
Ontario	40 774	37	70 749	63	111 523
Alberta	21 000	57	15 952	43	36 952
Saskatchewan et Manitoba	9 057	53	8 027	47	17 084
Colombie-Britannique et territoires	16 186	34	30 943	66	47 129
Total – Canada (4)	109 084 \$	42 %	148 890 \$	58 %	257 974 \$
États-Unis	1	–	12 311	100	12 312
Autres pays	8	–	3 089	100	3 097
Total – autres pays	9 \$	– %	15 400 \$	100 %	15 409 \$
Total	109 093 \$	40 %	164 290 \$	60 %	273 383 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 janvier 2018				
	Prêts hypothécaires résidentiels			Marge de crédit sur valeur nette (1)	
	Assurés (2)	Non assurés	Total	Total	
Secteur géographique (3)					
Canada					
Provinces de l'Atlantique	7 639 \$	56 %	5 909 \$	44 %	13 548 \$
Québec	14 838	47	16 835	53	31 673
Ontario	42 215	38	68 565	62	110 780
Alberta	21 670	58	15 805	42	37 475
Saskatchewan et Manitoba	9 260	54	7 976	46	17 236
Colombie-Britannique et territoires	16 878	36	30 222	64	47 100
Total – Canada (4)	112 500 \$	44 %	145 312 \$	56 %	257 812 \$
États-Unis	1	–	11 406	100	11 407
Autres pays	9	–	2 964	100	2 973
Total – autres pays	10 \$	– %	14 370 \$	100 %	14 380 \$
Total	112 510 \$	41 %	159 682 \$	59 %	272 192 \$

(1) Les marges de crédit sur valeur nette comprennent les prêts renouvelables et les prêts non renouvelables.

(2) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.

(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(4) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 258 milliards de dollars (258 milliards au 31 janvier 2018) comprend essentiellement des prêts hypothécaires résidentiels de 235 milliards (233 milliards au 31 janvier 2018) et des prêts hypothécaires commerciaux de 7 milliards (7 milliards au 31 janvier 2018), dont une tranche de 4 milliards (4 milliards au 31 janvier 2018) est garantie, dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 16 milliards (18 milliards au 31 janvier 2018) dans le secteur Marchés des Capitaux, qui sont détenus à des fins de titrisation.

Les marges de crédit sur valeur nette ne sont pas assurées et sont présentées dans les prêts aux particuliers. Au 30 avril 2018, les marges de crédit sur valeur nette du secteur Services bancaires canadiens se chiffraient à 40 milliards de dollars (40 milliards au 31 janvier 2018). Environ 98 % de ces marges de crédit (98 % au 31 janvier 2018) sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété, et seulement 7 % (7 % au 31 janvier 2018) du total des clients qui utilisent une marge de crédit sur valeur nette acquittent uniquement les paiements d'intérêts prévus.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Période d'amortissement	Aux					
	30 avril 2018			31 janvier 2018		
	Canada	États-Unis et autres pays	Total	Canada	États-Unis et autres pays	Total
25 ans ou moins	72 %	42 %	70 %	72 %	43 %	70 %
De 25 à 30 ans	24	58	26	24	57	26
De 30 à 35 ans	4	–	4	4	–	4
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio

Le tableau ci-après présente un sommaire du ratio prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et des produits de la gamme Marge Proprio, par secteur géographique.

Secteur géographique (3)	Pour les trimestres clos				Pour le semestre clos	
	le 30 avril 2018		le 31 janvier 2018		le 30 avril 2018	
	Non assurés		Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)
Provinces de l'Atlantique	73 %	74 %	74 %	74 %	74 %	74 %
Québec	73	73	72	73	72	73
Ontario	70	67	70	67	70	67
Alberta	72	72	74	71	73	71
Saskatchewan et Manitoba	74	74	74	74	74	74
Colombie-Britannique et territoires	67	64	68	64	67	64
États-Unis	74	n.s.	69	n.s.	72	n.s.
Autres pays	60	n.s.	59	n.s.	60	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période (4), (5)	70 %	68 %	70 %	68 %	70 %	68 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens (6)	55 %	50 %	55 %	50 %	55 %	50 %

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio.

(2) Les produits de la gamme Marge Proprio comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.

(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(4) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.

(5) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

(6) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice composite de prix des maisons Teranet – Banque Nationale.

n.s. non significatif

Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, dont les ventes de propriétés comparables et les tendances des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, dont des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.

Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et effectuons des simulations de crise fondées sur une hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Les tableaux et analyses suivants portant sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit fournissent de l'information sur les prêts, lesquels englobent les prêts, acceptations et engagements, et sur d'autres actifs financiers.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9. En vertu de cette norme, des corrections de valeur pour pertes de crédit et des dotations sont appliquées aux actifs financiers dépréciés ainsi qu'aux actifs financiers productifs. Les corrections de valeur pour pertes de crédit et les dotations qui ont trait aux périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 ne peuvent être comparées directement à celles des périodes à l'étude puisque, dans les périodes antérieures, elles ne comprenaient pas de corrections de

valeur pour pertes de crédit ou dotations correspondantes et liées aux actifs financiers productifs.

Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés. Pour d'autres renseignements sur les principaux facteurs économiques qui influent sur nos corrections de valeur pour pertes de crédit et dotations, se reporter à la note 5 de nos états financiers résumés.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS 9		IAS 39		IFRS 9		IAS 39	
	Pour les trimestres clos				Pour les semestres clos			
	le 30 avril 2018	le 31 janvier 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017			
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	306 \$	312 \$	262 \$	618 \$	511 \$			
Gestion de patrimoine	(20)	(2)	15	(22)	28			
Marchés des Capitaux	(9)	25	24	16	56			
Services de soutien généraux et autres (1)	1	(1)	1	–	1			
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	278 \$	334 \$	302 \$	612 \$	596 \$			
Dotation à la provision pour pertes de crédit – autres actifs financiers	(4)	–	–	(4)	–			
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	274 \$	334 \$	302 \$	608 \$	596 \$			
Prêts de détail	26 \$	20 \$	– \$	46 \$	– \$			
Prêts de gros	(46)	(11)	–	(57)	–			
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (2)	(20) \$	9 \$	– \$	(11) \$	– \$			
Prêts de détail	259 \$	245 \$	235 \$	504 \$	467 \$			
Prêts de gros	39	80	67	119	129			
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	298 \$	325 \$	302 \$	623 \$	596 \$			
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	278 \$	334 \$	302 \$	612 \$	596 \$			
Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts (4)	0,20 %	0,24 %	0,23 %	0,22 %	0,22 %			
Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (5)	0,22 %	0,23 %	0,23 %	0,23 %	0,22 %			

Information supplémentaire par secteur géographique

Canada (6)					
Prêts hypothécaires résidentiels	7 \$	10 \$	9 \$	17 \$	15 \$
Prêts aux particuliers	107	113	100	220	209
Prêts sur cartes de crédit	119	107	109	226	217
Prêts aux petites entreprises	8	7	8	15	15
Prêts de détail	241	237	226	478	456
Prêts de gros	21	34	28	55	39
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	262 \$	271 \$	254 \$	533 \$	495 \$
États-Unis (6), (7)					
Prêts de détail	1 \$	1 \$	1 \$	2 \$	1 \$
Prêts de gros	1	22	42	23	84
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	2 \$	23 \$	43 \$	25 \$	85 \$
Autres pays (6), (7)					
Prêts de détail	17 \$	7 \$	8 \$	24 \$	10 \$
Prêts de gros	17	24	(3)	41	6
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	34 \$	31 \$	5 \$	65 \$	16 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	298 \$	325 \$	302 \$	623 \$	596 \$

- (1) Les montants des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 se composent principalement de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts qui n'avaient pas encore été désignés comme prêts douteux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 sur les prêts, acceptations et engagements aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux selon IAS 39.
- (3) Représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3 aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.
- (4) Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts est calculé à partir de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en tant que pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.
- (5) Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux est calculé à partir de la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts douteux en tant que pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3 liée aux prêts, acceptations et engagements selon IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.
- (6) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
- (7) Comprend les prêts dépréciés acquis.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établi à 274 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, d'un montant de 278 millions de dollars, a baissé de 24 millions, ou 8 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement du repli des dotations des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, ce qui a été atténué par la hausse de celles du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 20 p.b., s'étant amélioré de 3 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, au montant de (20) millions de dollars pour le trimestre à l'étude, est essentiellement imputable aux secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, ce qui a été contrebalancé en partie par les dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 298 millions de dollars affiche une baisse de 4 millions sur un an, et ce, en raison principalement du recul des dotations des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, facteur annulé en partie par une hausse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a monté de 44 millions de dollars, ou 17 %, ce qui reflète une hausse des dotations liées aux prêts productifs des portefeuilles des Services bancaires aux particuliers canadiens par suite de la croissance des volumes. L'augmentation des dotations liées aux prêts douteux des portefeuilles des Services bancaires dans les Antilles et des Services bancaires canadiens a également contribué à l'accroissement.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine s'est située à (20) millions de dollars, contre 15 millions un an plus tôt, ce qui a découlé surtout des remboursements et des arrivées à échéance de prêts productifs, ce qui a été contré en partie par la croissance des volumes. La diminution des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) a également favorisé la baisse.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux a été de (9) millions de dollars, contre 24 millions un an plus tôt, du fait que des variations des facteurs économiques ont influé sur les prêts productifs de nos portefeuilles de prêts de gros. Le repli des dotations liées aux prêts douteux, principalement attribuable à la réduction des dotations dans le secteur Pétrole et gaz au trimestre considéré, annulée en partie par une dotation prise dans un compte du secteur Biens de consommation, a aussi contribué à la diminution.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, d'un montant de 278 millions de dollars, a fléchi de 56 millions, ou 17 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui a résulté essentiellement de la baisse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est amélioré de 4 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, d'un montant de (20) millions de dollars, contre une dotation de 9 millions au trimestre précédent, est attribuable au recul des dotations des secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est chiffrée à 298 millions de dollars, affichant ainsi une baisse de 27 millions en regard du premier trimestre du présent exercice, et ce, en raison surtout du recul des dotations du secteur Marchés des Capitaux.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises s'est comprimée de 6 millions de dollars grâce essentiellement à la baisse des dotations liées aux prêts productifs du portefeuille des Services bancaires aux particuliers canadiens, ce qui a été annulé en partie par la hausse des dotations liées aux prêts douteux du portefeuille des Services bancaires dans les Antilles.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine a été de (20) millions de dollars, contre (2) millions au trimestre précédent, et reflète surtout les remboursements et les arrivées à échéance de prêts productifs du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), ce qui a été neutralisé en partie par la croissance des volumes.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 34 millions de dollars du fait surtout d'une baisse des dotations liées aux prêts douteux.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 16 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à il y a un an, à cause surtout de l'accroissement de celles du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, qui a été atténué par la diminution des dotations des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est demeuré le même.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est située à (11) millions de dollars pour le semestre à l'étude et est essentiellement imputable aux secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, ce qui a été atténué par les dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est établie à 623 millions de dollars, ayant augmenté de 27 millions sur un an, ce qui est essentiellement imputable à la hausse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Cette hausse a été neutralisée en partie par la diminution des dotations du secteur Gestion de patrimoine.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 107 millions de dollars, ou 21 %, et ce, en raison surtout de l'adoption d'IFRS 9, laquelle a mené à la constatation de dotations liées aux prêts productifs, ainsi que de l'accroissement des dotations liées aux prêts douteux des portefeuilles des Services bancaires canadiens et des Services bancaires dans les Antilles.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine, d'un montant de (22) millions de dollars, contre 28 millions un an plus tôt, a résulté surtout des remboursements et des arrivées à l'échéance de prêts productifs, facteur atténué par la croissance des volumes, depuis l'adoption d'IFRS 9. La diminution des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) a également favorisé la baisse.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux s'est comprimée de 40 millions de dollars en raison surtout des variations des facteurs économiques qui ont influé sur les prêts productifs de nos portefeuilles de prêts de gros depuis l'adoption d'IFRS 9.

Montant brut des prêts douteux

	IFRS 9		IAS 39
	Aux		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)			
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 755 \$	1 713 \$	1 543 \$
Gestion de patrimoine (1)	228	273	706
Marchés des Capitaux	672	541	984
Services aux investisseurs et de trésorerie	–	–	–
Services de soutien généraux et autres	–	–	16
Total du montant brut des prêts douteux (2)	2 655 \$	2 527 \$	3 249 \$
Canada (3)			
Prêts de détail	722 \$	715 \$	611 \$
Prêts de gros	527	518	405
Montant brut des prêts douteux	1 249	1 233	1 016
États-Unis (1), (3)			
Prêts de détail	37 \$	39 \$	76 \$
Prêts de gros	497	386	1 243
Montant brut des prêts douteux	534	425	1 319
Autres pays (3)			
Prêts de détail	343 \$	327 \$	373 \$
Prêts de gros	529	542	541
Montant brut des prêts douteux	872	869	914
Total du montant brut des prêts douteux (2)	2 655 \$	2 527 \$	3 249 \$
Prêts douteux, solde d'ouverture	2 527 \$	2 576 \$	3 559 \$
Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (4)	594	694	601
Remboursements nets (4)	(133)	(126)	(220)
Montants radiés	(346)	(321)	(354)
Autres (1), (2), (4), (5)	13	(296)	(337)
Prêts douteux, solde à la fin de la période	2 655 \$	2 527 \$	3 249 \$
Ratio du montant brut des prêts douteux (6)			
Ratio du total du montant brut des prêts douteux	0,47 %	0,45 %	0,59 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,41 %	0,41 %	0,39 %
Services bancaires canadiens	0,29 %	0,29 %	0,25 %
Services bancaires dans les Antilles	6,63 %	6,44 %	6,87 %
Gestion de patrimoine	0,41 %	0,52 %	1,36 %
Marchés des Capitaux	0,80 %	0,67 %	1,18 %

- (1) Depuis le 1^{er} novembre 2017, le montant brut des prêts douteux exclut un montant de 229 millions de dollars lié aux PDA obtenus dans le cadre de l'acquisition de City National Bank (City National), prêts qui sont depuis redevenus productifs. Au 30 avril 2018, était incluse dans le montant brut des prêts douteux une tranche de 21 millions de dollars (24 millions au 31 janvier 2018) au titre des PDA qui étaient toujours dépréciés. Au 30 avril 2017, le montant brut des prêts douteux incluait un montant de 331 millions de dollars lié au portefeuille de PDA obtenu dans le cadre de l'acquisition de City National. Les PDA inclus dans le montant brut des prêts douteux ont fait croître de 6 p.b. le ratio du montant brut des prêts douteux au 30 avril 2017. Pour plus de détails, se reporter à la note 5 des états financiers résumés.
- (2) Le 1^{er} novembre 2017, la définition du montant brut des prêts douteux a été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Cela a donné lieu à une augmentation du montant brut des prêts douteux de 134 millions de dollars.
- (3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
- (4) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car il n'est pas raisonnablement possible de déterminer les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts nets remboursés, aux prêts vendus et aux variations du taux de change et autres variations. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts vendus et aux variations du taux de change et aux autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.
- (5) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour la période, des reprises au titre des prêts et des avances radiés précédemment, des prêts vendus et des variations du taux de change et autres variations.
- (6) Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations connexes.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Le total du montant brut des prêts douteux, à savoir 2 655 millions de dollars, s'est replié de 594 millions, ou 18 %, par rapport à il y a un an, et le ratio du total du montant brut des prêts douteux s'est amélioré de 12 p.b. pour se fixer à 47 p.b., ce qui rend essentiellement compte de la diminution des prêts douteux des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, diminution atténuée par une hausse des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a monté de 212 millions de dollars, ou 14 %, une tranche de 141 millions de la hausse étant attribuable à une modification apportée à la définition du terme « déprécié » dans IFRS 9 au 1^{er} novembre 2017 et touchant certains produits de nos portefeuilles des Services bancaires aux particuliers canadiens. La hausse des prêts douteux dans nos portefeuilles des Services bancaires aux entreprises canadiens a aussi contribué à l'augmentation.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a diminué de 478 millions de dollars, ou 68 %. Cette baisse reflète surtout le recul des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) découlant de l'exclusion d'un montant de 229 millions de dollars au titre de prêts dépréciés acquis qui sont redevenus productifs depuis notre acquisition de City National, ainsi qu'une modification apportée à la définition du terme « déprécié » et touchant certains produits en date du 1^{er} novembre 2017.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a reculé de 312 millions de dollars, ou 32 %, par suite essentiellement de la diminution, sur un an, des prêts douteux d'un certain nombre de secteurs.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le total du montant brut des prêts douteux s'est accru de 128 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre dernier et le ratio du total du montant brut des prêts douteux a augmenté de 2 p.b. pour se situer à 47 p.b.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a monté de 42 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement d'une augmentation des prêts douteux dans les portefeuilles des Services bancaires dans les Antilles et des Services bancaires aux entreprises canadiens.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a diminué de 45 millions de dollars, ou 16 %, en raison surtout d'un remboursement sur un compte du secteur Gestion de patrimoine – International et du fait que certains prêts du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) sont redevenus productifs.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux s'est accru de 131 millions de dollars, ou 24 %, par suite essentiellement de l'augmentation des prêts douteux de quelques comptes du secteur Pétrole et gaz.

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39
	30 avril 2018	Aux 31 janvier 2018	30 avril 2017
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	2 478 \$	2 426 \$	494 \$
Gestion de patrimoine	197	218	93
Marchés des Capitaux	353	350	241
Services aux investisseurs et de trésorerie	2	1	–
Services de soutien généraux et autres (1)	–	–	1 521
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts	3 030 \$	2 995 \$	2 349 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers	104	103	
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	3 134 \$	3 098 \$	2 349 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :			
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (2)	2 242 \$	2 242 \$	1 520 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	788	753	829
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts			
Prêts de détail	1 678 \$	1 643 \$	
Prêts de gros	564	599	
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (2)	2 242 \$	2 242 \$	1 520 \$
Canada (4)			
Prêts de détail	152 \$	153 \$	145 \$
Prêts de gros	141	140	121
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	293 \$	293 \$	266 \$
États-Unis (4)			
Prêts de détail	2 \$	1 \$	1 \$
Prêts de gros	137	135	209
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	139 \$	136 \$	210 \$
Autres pays (4)			
Prêts de détail	171 \$	157 \$	180 \$
Prêts de gros	185	167	173
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	356 \$	324 \$	353 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	788 \$	753 \$	829 \$

(1) Les montants des périodes antérieures du secteur Soutien aux services généraux comprennent essentiellement la correction de valeur liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme douteux. Selon IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 sont comptabilisées dans leur secteur d'exploitation respectif. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Représente les corrections de valeur pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 liées aux prêts, acceptations et engagements selon IFRS 9 et la correction de valeur pour prêts qui n'ont pas encore été désignés comme dépréciés selon IAS 39.

(3) Représente la correction de valeur pour pertes de crédit de niveau 3 liée aux prêts, acceptations et engagements selon IFRS 9 et la correction de valeur pour prêts douteux selon IAS 39.

(4) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit s'est établi à 3 134 millions de dollars, affichant ainsi une hausse de 785 millions, ou 33 %, par rapport à un an plus tôt, ce qui reflète une augmentation de 681 millions de la correction de valeur liée aux prêts et à l'inclusion de 104 millions au titre de celle liée aux autres actifs financiers, et ce, en raison surtout de l'adoption d'IFRS 9.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, d'un montant de 2 242 millions de dollars, s'est accrue de 722 millions par rapport à celle liée aux prêts non encore désignés comme douteux et s'établissant à 1 520 millions au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'adoption d'IFRS 9 et rend essentiellement compte de l'augmentation de la correction de valeur liée aux prêts dans les portefeuilles des Services bancaires aux particuliers canadiens.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 788 millions de dollars s'est contractée de 41 millions par rapport à un an plus tôt, ce qui provient essentiellement de la diminution de la correction de valeur liée aux prêts des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit s'est chiffré à 3 134 millions de dollars, ayant augmenté de 36 millions, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète des hausses de 35 millions de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts et de 1 million de celle liée aux autres actifs financiers.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a totalisé 2 242 millions de dollars, soit le même montant qu'au trimestre précédent.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 788 millions de dollars a augmenté de 35 millions par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de l'accroissement de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ce qui a été atténué par la diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine.

Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 5 de nos états financiers résumés.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites. Il n'y a eu aucun changement significatif touchant notre cadre de gestion du risque de marché depuis celui décrit dans notre rapport annuel 2017. Nous continuons de gérer les contrôles et les procédures de gouvernance qui servent à nous assurer que les risques de marché auxquels nous sommes exposés cadrent avec les contraintes relatives à l'appétit pour le risque établies par le Conseil d'administration. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures fondées sur des probabilités utilisées pour déterminer les pertes potentielles des positions liées aux activités de négociation, telles que la valeur à risque (« VAR ») et la valeur à risque en périodes de tensions (« VAR en période de tensions »). Pour plus de détails sur notre approche de gestion du risque de marché, se reporter à la rubrique Risque de marché de notre rapport annuel 2017.

Des contrôles du risque de marché sont aussi mis en place pour gérer le risque de taux d'intérêt structurel découlant de produits bancaires traditionnels. Les facteurs qui contribuent au risque de taux d'intérêt structurel incluent la non-concordance des dates de modification futures des taux des actifs et des passifs, les modifications relatives des taux des actifs et des passifs, et les caractéristiques des produits qui pourraient avoir une incidence sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, telles que les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt structurel, nous évaluons deux principaux paramètres financiers, soit le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction de divers chocs et scénarios touchant le marché. Il n'y a eu aucun changement important à la méthode de mesure du risque de taux d'intérêt ni aux contrôles et plafonds relatifs à cette mesure, depuis ceux décrits dans notre rapport annuel 2017.

Évaluations du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

VAR et VAR en période de tensions

Le tableau ci-après présente les chiffres ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché.

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2018				31 janvier 2018		30 avril 2017	
	Au 30 avril	Pour le trimestre clos le 30 avril			Au 31 janvier	Pour le trimestre clos le 31 janvier Moyenne	Au 30 avril	Pour le trimestre clos le 30 avril Moyenne
		Moyenne	Haut	Bas				
Capitaux propres	9 \$	15 \$	27 \$	8 \$	15 \$	16 \$	13 \$	13 \$
Change	5	4	5	2	3	3	4	4
Marchandises	2	1	2	1	1	2	3	4
Taux d'intérêt (1)	16	21	30	13	12	17	18	18
Risque de crédit spécifique (2)	5	5	6	5	5	5	4	4
Effet de diversification (3)	(17)	(18)	n.s.	n.s.	(14)	(18)	(15)	(18)
VAR liée à la gestion du risque de marché	20 \$	28 \$	38 \$	20 \$	22 \$	25 \$	27 \$	25 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché	61 \$	97 \$	149 \$	61 \$	84 \$	81 \$	47 \$	50 \$

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2018				30 avril 2017	
	Au 30 avril	Pour le semestre clos le 30 avril			Au 30 avril	Pour le semestre clos le 30 avril Moyenne
		Moyenne	Haut	Bas		
Capitaux propres	9 \$	15 \$	27 \$	8 \$	13 \$	13 \$
Change	5	3	5	2	4	4
Marchandises	2	2	3	1	3	3
Taux d'intérêt (1)	16	19	30	12	18	17
Risque de crédit spécifique (2)	5	5	6	4	4	4
Effet de diversification (3)	(17)	(18)	n.s.	n.s.	(15)	(17)
VAR liée à la gestion du risque de marché	20 \$	26 \$	38 \$	17 \$	27 \$	24 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché	61 \$	89 \$	149 \$	40 \$	47 \$	53 \$

(1) Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.

(2) Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(3) La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification du portefeuille.

n.s. non significatif

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché, d'un montant de 28 millions de dollars, a progressé de 3 millions par rapport à il y a un an, du fait essentiellement d'un changement, par suite de l'adoption d'IFRS 9, au classement de certains portefeuilles d'actions et de titres sensibles aux taux d'intérêt, lesquels étaient auparavant classés comme étant disponibles à la vente et qui le sont désormais comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. L'augmentation de certains portefeuilles de titres à revenu fixe et l'accroissement des risques moyens liés aux titres de capitaux propres, attribuable surtout à la plus grande volatilité des marchés, ont également contribué à la hausse.

La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 97 millions de dollars, ayant augmenté de 47 millions par rapport à il y a un an, et ce, surtout à cause de l'inclusion de certains portefeuilles de titres de capitaux propres et de titres d'emprunt en raison d'un changement de classement par suite de l'adoption d'IFRS 9 et de l'accroissement des risques liés aux titres de capitaux propres dont il a été fait mention ci-dessus. Les arrivées à échéance et les rachats de certains instruments de couverture de notre portefeuille de négociation de dérivés sur actions ont accru la volatilité au cours du trimestre.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché a totalisé 28 millions de dollars, en hausse de 3 millions par rapport au trimestre précédent, hausse principalement attribuable à l'essor de certains portefeuilles de titres à revenu fixe, tel que l'illustre notre VAR liée aux taux d'intérêt.

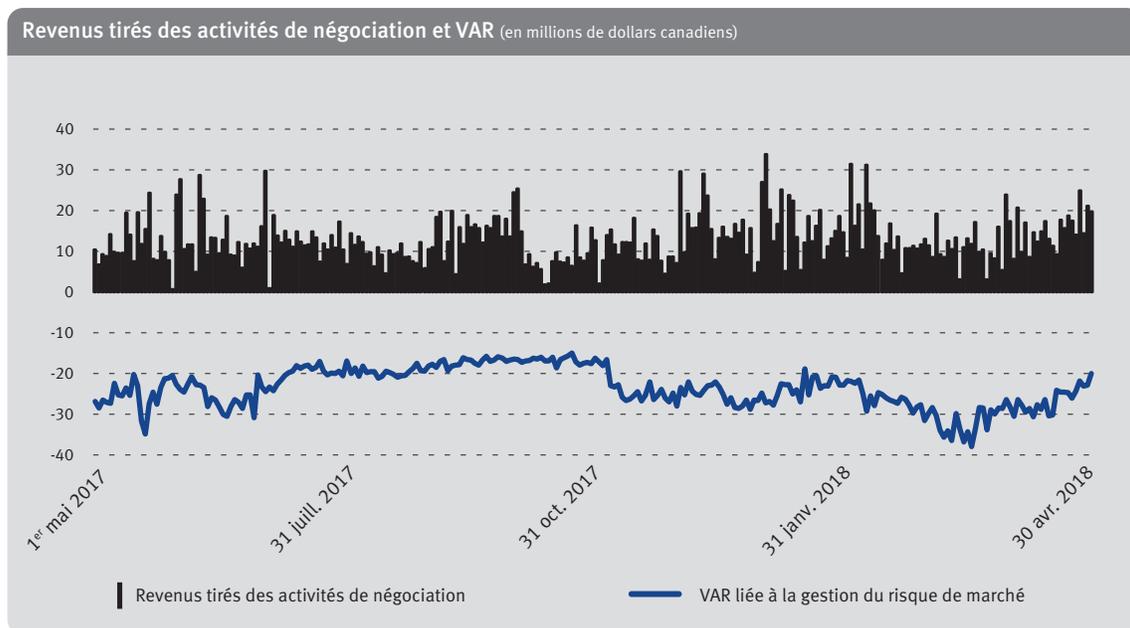
La moyenne de la VAR en période de tensions a été de 97 millions de dollars, pour une augmentation de 16 millions par rapport au trimestre précédent, ce qui provient surtout de l'augmentation des placements des portefeuilles de titres à revenu fixe, comme il a été mentionné précédemment, facteur atténué par la diminution de ceux d'anciens portefeuilles. Les arrivées à échéance et les rachats de certains instruments de couverture de notre portefeuille de négociation de dérivés sur actions ont aussi contribué à la volatilité au trimestre à l'étude.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017 (résultats semestriels)

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est chiffrée à 26 millions de dollars, en hausse de 2 millions sur un an, ce qui rend essentiellement compte d'un changement de classement par suite de l'adoption d'IFRS 9 et de l'accroissement des risques liés aux placements en titres à revenu fixe et en capitaux propres, tel qu'il a été indiqué ci-dessus.

La moyenne de la VAR en période de tensions a atteint 89 millions de dollars, pour une augmentation de 36 millions par rapport à un an plus tôt, et ce, principalement à cause des facteurs décrits ci-dessus et concernant la moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché. Les arrivées à échéance et les rachats de certains instruments de couverture de notre portefeuille de négociation de dérivés sur actions ont aussi contribué à la volatilité enregistrée dans le présent exercice.

Le graphique ci-après illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). Nous n'avons subi aucune perte de négociation nette quotidienne au cours des trimestres clos le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018.



Évaluations du risque de marché – Autres positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net – Actifs et passifs de RBC Assurances

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans les revenus de placement pris en compte dans le total des revenus qui figure à l'état consolidé du résultat net et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Au 30 avril 2018, les passifs relatifs aux obligations au titre des polices d'assurance se chiffraient à 9,8 milliards de dollars, comparativement à 10,0 milliards au trimestre précédent, et les titres détenus à des fins de transaction à l'appui des passifs se situaient à 7,9 milliards, soit le même montant qu'au trimestre précédent.

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt structurel

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt sur notre bilan structurel d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 p.b. des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres prévus sur une période de 12 mois, en presumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Dans le cas de scénarios de baisse des taux, des taux plancher sont appliqués, et ceux-ci sont établis en fonction des mouvements de taux à l'échelle mondiale. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les risques de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et des mesures prises par la direction.

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2018						31 janvier 2018		30 avril 2017	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (1)			Risque lié à la valeur économique	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)	Risque lié à la valeur économique	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)
	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (2)	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (2)	Total				
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(1 034)\$	(52)\$	(1 086)\$	394 \$	161 \$	555 \$	(1 224)\$	458 \$	(1 208)\$	471 \$
diminution des taux de 100 p.b.	907	(238)	669	(478)	(178)	(656)	809	(578)	655	(577)

(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

(2) Représente l'incidence sur le risque de taux d'intérêt structurel des portefeuilles détenus par City National et nos services bancaires aux États-Unis.

Au 30 avril 2018, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 656 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, en hausse par rapport à 578 millions au trimestre précédent. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 p.b. au 30 avril 2018 aurait eu une incidence négative de 1 086 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque, contre 1 224 millions au trimestre précédent. L'augmentation, d'un trimestre à l'autre, du risque lié au revenu net d'intérêt s'explique essentiellement par la sensibilité accrue des actifs en dollars canadiens qu'a causée l'essor du capital et des dépôts à faible coût au cours du trimestre. Au deuxième trimestre de 2018, le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés largement dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs

Titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global que nous détenons s'établissaient à 42,7 milliards de dollars au 30 avril 2018, contre 47,5 milliards pour le trimestre précédent. La diminution d'un trimestre à l'autre s'explique d'abord et avant tout par une baisse des titres à revenu fixe que nous détenons. Nous détenons des titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global principalement à des fins de placement, ainsi que de gestion du risque de liquidité et de couverture du risque de taux d'intérêt liés à nos activités bancaires autres que de négociation dans notre bilan. Au 30 avril 2018, notre portefeuille de titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global était sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, les autres éléments du résultat global pourraient ainsi subir l'incidence d'une variation de valeur avant impôt de 8 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements. Le portefeuille nous exposait également au risque lié à l'écart de taux, lequel représentait une variation de valeur avant impôt de 18 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur découlant de l'élargissement d'un point de base des écarts de taux. La valeur des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel au 30 avril 2018 s'établissait à 8,6 milliards de dollars, en baisse par rapport à 9,7 milliards pour le trimestre précédent. Nos titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprenaient également des risques liés aux capitaux propres de 0,4 milliard de dollars au 30 avril 2018, soit le même montant qu'au trimestre précédent.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Au total, les actifs dérivés non liés aux activités de négociation s'établissaient à 3,5 milliards de dollars au 30 avril 2018, en baisse par rapport à 3,7 milliards au trimestre précédent, et les passifs dérivés se chiffraient à 2,9 milliards au 30 avril 2018, contre 3,3 milliards au trimestre précédent.

Dérivés non détenus à des fins de transaction dans le cadre de relations de couverture comptable

Les actifs et passifs dérivés décrits ci-dessus comprennent des actifs dérivés dans le cadre d'une relation de couverture comptable désignée qui s'établissaient à 1,5 milliard de dollars au 30 avril 2018, en baisse par rapport à 1,6 milliard au 31 janvier 2018, et des passifs dérivés de 1,8 milliard au 30 avril 2018, en hausse par rapport à 1,5 milliard au trimestre précédent. Ces actifs et passifs dérivés sont pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel et dans les évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié à nos titres de placement et au taux d'intérêt structurel. Dans la mesure où ces swaps sont considérés comme efficaces, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le risque de taux d'intérêt lié aux swaps désignés comme couvertures des flux de trésorerie, qui correspond à la variation de la juste valeur des dérivés découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements, s'élevait à 9 millions de dollars au 30 avril 2018, en regard de 7 millions au 31 janvier 2018.

Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Les variations de la juste valeur des instruments couverts qui sont liées aux fluctuations des taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt correspondants sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.

Nous utilisons aussi des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros. Les variations de la juste valeur de ces couvertures et les écarts de conversion cumulés liés à notre risque de change structurel sont présentés dans les autres éléments du résultat global.

Autres dérivés non détenus à des fins de transaction

Nous avons recours à des dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt et des dérivés de change, qui ne sont pas utilisés dans une relation de couverture comptable désignée, afin de gérer les risques liés aux dérivés non détenus à des fins de transaction. Les variations de la juste valeur de ces derniers sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net. Les actifs dérivés s'établissaient à 2,0 milliards de dollars au 30 avril 2018, en baisse par rapport à 2,1 milliards au 31 janvier 2018, et les passifs dérivés se chiffraient à 1,1 milliard au 30 avril 2018, ayant fléchi en regard de 1,8 milliard au trimestre précédent.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison des activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également considérablement exposés à la livre sterling et à l'euro, du fait de nos activités dans ces monnaies à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait accroître ou contracter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à des devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

L'ensemble de nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à ceux décrits dans notre rapport annuel 2017.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Le tableau ci-après illustre le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités de négociation et du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ce qui illustre la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2018			
	Montant figurant au bilan	Évaluation du risque de marché		Risque principal associé aux activités autres que de négociation
		Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques (3)	32 765 \$	– \$	32 765 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques (4)	36 979	18 626	18 353	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres détenus à des fins de transaction (5)	131 168	123 307	7 861	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de toute correction de valeur applicable (6)	89 673	–	89 673	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7)	261 184	188 842	72 342	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail (8)	388 558	5 832	382 726	Taux d'intérêt
Prêts de gros (9)	165 643	7 255	158 388	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(2 808)	–	(2 808)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts (10)	1 308	–	1 308	Taux d'intérêt
Dérivés	94 175	90 672	3 503	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs (11)	70 281	2 847	67 434	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (12)	5 852			
Total de l'actif	1 274 778 \$	437 381 \$	831 545 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts (13)	822 048 \$	81 118 \$	740 930 \$	Taux d'intérêt
Passif au titre des fonds distincts (14)	1 308	–	1 308	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 047	33 047	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (15)	170 918	164 152	6 766	Taux d'intérêt
Dérivés	90 890	88 011	2 879	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs (16)	65 566	5 249	60 317	Taux d'intérêt
Déventures subordonnées	9 068	–	9 068	Taux d'intérêt
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	
Passifs non exposés au risque de marché (17)	5 908			
Total du passif	1 198 753 \$	371 577 \$	821 268 \$	
Total des capitaux propres	76 025 \$			
Total du passif et des capitaux propres	1 274 778 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et à la VAR en période de tensions et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation :

(3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 23 925 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 8 840 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(4) Des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 18 353 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 7 861 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.

(6) Comprend des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 42 668 millions de dollars et des titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, comptabilisés au coût amorti de 47 005 millions. Une tranche de 55 626 millions de dollars du total des titres est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 2 073 millions de dollars sont détenus par RBC Assurances. La tranche restante, soit 31 974 millions de dollars, est prise en compte dans la présentation des autres risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.

(7) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 34 487 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 37 855 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(8) Les prêts de détail comprennent un montant de 371 591 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 284 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 10 851 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(9) Les prêts de gros comprennent un montant de 156 626 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 762 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.

(10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.

(11) Les autres actifs comprennent un montant de 41 604 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 2 478 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 23 352 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent un montant de 5 852 millions de dollars au titre des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(13) Les dépôts comprennent un montant de 660 214 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante de 80 716 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des autres risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.

(14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.

(15) Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés comprennent un montant de 242 millions de dollars qui est pris en compte dans le risque de taux d'intérêt. Une tranche additionnelle de 6 524 millions de dollars est prise en compte dans les autres contrôles des risques.

(16) Les autres passifs comprennent un montant de 37 306 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 10 698 millions dans les passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 12 313 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(17) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 5 908 millions de dollars.

Au 31 janvier 2018				
(en millions de dollars canadiens)	Évaluation du risque de marché			Risque principal associé aux activités autres que de négociation
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques (3)	34 488 \$	– \$	34 488 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques (4)	37 269	18 877	18 392	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres détenus à des fins de transaction (5)	129 361	121 502	7 859	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de toute correction de valeur applicable (6)	92 901	–	92 901	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7)	259 765	185 185	74 580	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail (8)	386 235	7 777	378 458	Taux d'intérêt
Prêts de gros (9)	154 585	9 395	145 190	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(2 776)	–	(2 776)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts (10)	1 270	–	1 270	Taux d'intérêt
Dérivés	105 512	101 844	3 668	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs (11)	72 391	2 203	70 188	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (12)	5 274			
Total de l'actif	1 276 275 \$	446 783 \$	824 218 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts (13)	800 020 \$	83 239 \$	716 781 \$	Taux d'intérêt
Passif au titre des fonds distincts (14)	1 270	–	1 270	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	30 404	30 404	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (15)	183 319	177 526	5 793	Taux d'intérêt
Dérivés	104 219	100 923	3 296	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs (16)	69 552	4 018	65 534	Taux d'intérêt
Débitures subordonnées	8 961	–	8 961	Taux d'intérêt
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	
Passifs non exposés au risque de marché (17)	5 206			
Total du passif	1 202 951 \$	396 110 \$	801 635 \$	
Total des capitaux propres	73 324 \$			
Total du passif et des capitaux propres	1 276 275 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et à la VAR en période de tensions et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation :

- (3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 22 803 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 11 685 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (4) Des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 18 392 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 7 859 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.
- (6) Comprend des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et totalisant 47 543 millions de dollars ainsi que des titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, qui sont comptabilisés au coût amorti de 45 358 millions. Une tranche de 55 091 millions de dollars du total des titres est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 2 053 millions de dollars sont détenus par RBC Assurances. La tranche restante de 35 757 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des autres risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.
- (7) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 32 684 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 41 896 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (8) Les prêts de détail comprennent un montant de 367 702 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 261 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 10 495 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (9) Les prêts de gros comprennent un montant de 143 449 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 741 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.
- (10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.
- (11) Les autres actifs comprennent un montant de 42 100 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 2 317 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 25 771 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent un montant de 5 274 millions de dollars au titre des immobilisations corporelles et d'autres actifs.
- (13) Les dépôts comprennent un montant de 648 512 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante de 68 269 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des autres risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.
- (14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.
- (15) Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés comprennent un montant de 776 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant supplémentaire de 5 017 millions de dollars l'est dans les autres contrôles des risques.
- (16) Les autres passifs comprennent un montant de 38 899 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 10 648 millions dans les passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 15 987 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (17) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 5 206 millions de dollars.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Notre cadre de gestion du risque de liquidité est structuré de manière à nous procurer les liquidités suffisantes pour satisfaire aux engagements courants et éventuels en temps normal et en période de crise. Il n'y a eu aucun changement significatif touchant notre cadre de gestion du risque de liquidité décrit dans notre rapport annuel 2017.

Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de l'exécution de notre stratégie. Le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure largement dans les limites de notre appétit pour le risque.

Réserve de liquidités

Notre réserve de liquidités est constituée d'actifs liquides non grevés disponibles ainsi que de facilités de crédit non engagées et inutilisées consenties par des banques centrales auxquelles nous pouvons accéder dans des circonstances exceptionnelles, dans la mesure où certaines conditions préalables établies par ces banques centrales (p. ex., la Banque du Canada, la Fed, la Banque d'Angleterre et la Banque de France) peuvent être respectées.

Les actifs liquides non grevés représentent à différents degrés une source de financement à laquelle nous pouvons rapidement avoir accès. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non. Les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles.

Notre capacité inutilisée en matière de financement de gros, laquelle est évaluée régulièrement, pourrait constituer une autre source de liquidités pour atténuer des périodes de tensions, mais nous ne la prenons pas en considération pour le calcul de notre réserve de liquidités.

	Au 30 avril 2018				
	Actifs liquides détenus par des banques	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
(en millions de dollars canadiens)					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	32 765 \$	– \$	32 765 \$	3 026 \$	29 739 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	36 979	–	36 979	386	36 593
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	178 026	211 077	389 103	259 835	129 268
Autres titres	76 084	115 505	191 589	57 964	133 625
Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (2)	11 957	–	11 957	–	11 957
Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (3)	99 090	–	99 090	–	99 090
Autres actifs liquides (4)	19 102	–	19 102	18 076	1 026
Total des actifs liquides	454 003 \$	326 582 \$	780 585 \$	339 287 \$	441 298 \$

	Au 31 janvier 2018				
	Actifs liquides détenus par des banques	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
(en millions de dollars canadiens) (5)					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	34 488 \$	– \$	34 488 \$	2 668 \$	31 820 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	37 269	–	37 269	396	36 873
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	161 422	216 420	377 842	254 505	123 337
Autres titres	91 234	109 069	200 303	60 507	139 796
Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (2)	10 830	–	10 830	–	10 830
Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (3)	94 479	–	94 479	–	94 479
Autres actifs liquides (4)	22 359	–	22 359	21 633	726
Total des actifs liquides	452 081 \$	325 489 \$	777 570 \$	339 709 \$	437 861 \$

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2018	31 janvier 2018 (5)
Banque Royale du Canada	223 332 \$	226 962 \$
Succursales à l'étranger	64 285	61 554
Filiales	153 681	149 345
Total des actifs liquides non grevés	441 298 \$	437 861 \$

- (1) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).
- (2) Inclut les prêts qui sont admissibles à titre de garanties pour la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York (Federal Reserve Bank). Les montants sont présentés à la valeur nominale et pourraient être assujettis aux exigences en matière de marges de nantissement appliquées par la Federal Reserve Bank afin de déterminer la valeur de la garantie ou la capacité d'emprunt. L'accès au programme d'emprunt sur la facilité d'escompte est tributaire du respect des exigences établies par la Federal Reserve Bank. En outre, il est entendu que les emprunts sont rares et attribuables à des circonstances inhabituelles nécessitant des arrangements temporaires.
- (3) Représente notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) qui pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Représente également nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une Federal Home Loan Bank (FHLB). Le programme d'aide d'urgence et les FHLB ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal, mais pourraient, dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la liquidité normale sur le marché est gravement perturbée, nous permettre, ainsi qu'à d'autres banques, de monétiser les actifs admissibles à titre de garanties afin de satisfaire aux exigences et d'atténuer toute perturbation supplémentaire des liquidités sur le marché.
- (4) Le montant des actifs liquides grevés représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires en espèces qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.
- (5) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout l'activité bancaire courante des clients, alors que les portefeuilles d'actifs liquides s'ajustent aux fluctuations des soldes de trésorerie, mais elle dépend aussi de l'activité des marchés des capitaux; en effet, les stratégies d'entreprises et les entrées-sorties de clients peuvent également modifier l'ajout ou la soustraction d'actifs liquides utilisés dans le calcul global de la réserve de liquidités. La réserve de liquidités est également tributaire de la Trésorerie générale puisque, dans le cadre des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce sont les réserves qui permettent d'absorber les écarts entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement d'activités.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le total des actifs liquides s'est renforcé de 3,0 milliards de dollars en raison essentiellement de la progression des autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte. Cette progression a résulté de la croissance des volumes des prêts de gros et prêts hypothécaires résidentiels admissibles aux termes du programme d'aide d'urgence et auprès des FHLB. Ce facteur a été contrebalancé en grande partie par une baisse des autres actifs liquides, ce qui rend compte de la diminution des exigences relatives aux garanties en espèces.

Charges grevant les actifs

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la trésorerie, des valeurs mobilières et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent être monétisés, mais la monétisation de ces actifs nécessite un plus long délai d'exécution que celle des titres négociables. Au 30 avril 2018, nos actifs non grevés et disponibles à titre de garantie représentaient 32 % du total de nos actifs (31 % au 31 janvier 2018).

Charges grevant les actifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	30 avril 2018					31 janvier 2018 (1)				
	Actifs grevés		Actifs non grevés			Actifs grevés		Actifs non grevés		
Donnés en garantie	Autres (2)	Pouvant être donnés en garantie (3)	Autres (4)	Total	Donnés en garantie	Autres (2)	Pouvant être donnés en garantie (3)	Autres (4)	Total	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	– \$	3 026 \$	29 739 \$	– \$	32 765 \$	– \$	2 668 \$	31 820 \$	– \$	34 488 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	–	386	36 593	–	36 979	–	396	36 873	–	37 269
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction	46 630	–	80 912	3 626	131 168	55 683	–	69 901	3 777	129 361
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	5 477	–	84 138	58	89 673	5 345	–	87 529	27	92 901
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (5)	281 300	21 573	58 941	6 766	368 580	268 132	23 355	64 371	5 180	361 038
Prêts										
Prêts de détail										
Titres hypothécaires	34 420	–	32 349	–	66 769	35 189	–	35 490	–	70 679
Prêts hypothécaires	35 562	–	16 895	154 157	206 614	39 665	–	14 722	147 126	201 513
Prêts autres qu'hypothécaires	7 011	–	61 474	46 690	115 175	9 828	–	63 703	40 512	114 043
Prêts de gros	–	–	33 477	132 166	165 643	–	–	26 884	127 701	154 585
Correction de valeur pour pertes sur prêts	–	–	–	(2 808)	(2 808)	–	–	–	(2 776)	(2 776)
Actifs nets des fonds distincts	–	–	–	1 308	1 308	–	–	–	1 270	1 270
Autres – Dérivés	–	–	–	94 175	94 175	–	–	–	105 512	105 512
– Autres (6)	18 076	–	1 026	57 030	76 132	21 633	–	726	55 306	77 665
Total de l'actif	428 476 \$	24 985 \$	435 544 \$	493 168 \$	1 382 173 \$	435 475 \$	26 419 \$	432 019 \$	483 635 \$	1 377 548 \$

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Inclut les actifs qui ne peuvent être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.

(3) Inclut les prêts qui pourraient être utilisés afin de garantir les avances consenties par les banques centrales. Notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Représente également nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB. Nous déposons également en garantie des prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York. Le programme d'aide d'urgence, les FHLB et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal. Toutefois, en période de crise exceptionnelle et aiguë de liquidités sur le marché, les banques pourraient monétiser des actifs qui remplissent les conditions de sûreté.

(4) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme facilement disponibles, car ils pourraient ne pas être acceptables par les banques centrales ou conformément à d'autres programmes de prêts.

(5) Inclut les actifs liquides détenus par des banques et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de transactions sur dérivés et de prêts sur marges. Comprend des garanties de 21,6 milliards de dollars (23,4 milliards au 31 janvier 2018) reçues dans le cadre de conventions de revente qui ne peuvent pas être redonnées en gage dans leur forme juridique actuelle.

(6) Le montant des actifs donnés en garantie représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position structurelle de liquidité.

Profil des dépôts et du financement

Au 30 avril 2018, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires, s'établissaient à 532 milliards de dollars, ou 52 % du total du financement (522 milliards, ou 51 %, au 31 janvier 2018). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation des actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

Pour plus de détails sur le financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-dessous.

Émission de titres d'emprunt à long terme

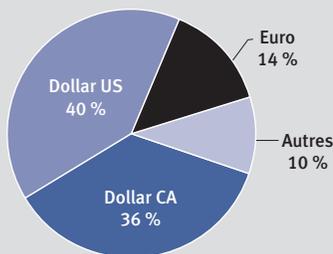
Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes enregistrés d'émission de titres d'emprunt à plus long terme. Le tableau ci-après présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique

Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none"> Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> Prospectus préalable de base enregistré auprès de la SEC – 40 milliards de dollars US 	<ul style="list-style-type: none"> Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US Programme mondial d'obligations sécurisées – 32 milliards d'euros Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

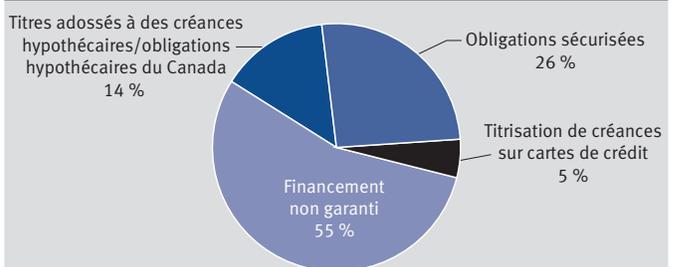
Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de dépôt canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation du Canada, d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit. Le maintien de notations compétitives est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Composition du financement de la dette à long terme⁽¹⁾ – par monnaie d'émission
(138 milliards de dollars au 30 avril 2018)



(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Composition du financement de la dette à long terme⁽¹⁾ – par produit
(138 milliards de dollars au 30 avril 2018)



(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après montre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance.

Composition du financement de gros ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2018							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques ⁽²⁾	5 749 \$	48 \$	34 \$	87 \$	5 918 \$	– \$	– \$	5 918 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	4 314	17 810	16 761	9 958	48 843	–	–	48 843
Papier commercial adossé à des actifs ⁽³⁾	1 737	3 563	5 840	4 493	15 633	–	–	15 633
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁴⁾	–	10 308	6 454	13 545	30 307	15 242	34 648	80 197
Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁵⁾	79	364	1 174	713	2 330	2 210	5 627	10 167
Titrisation de prêts hypothécaires	–	559	994	3 004	4 557	3 400	11 602	19 559
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs ⁽⁶⁾	–	1 348	4 907	4 642	10 897	11 597	20 148	42 642
Passif subordonné	–	–	–	–	–	103	9 192	9 295
Autres ⁽⁷⁾	7 035	1 155	1 535	1 386	11 111	233	6 577	17 921
Total	18 914 \$	35 155 \$	37 699 \$	37 828 \$	129 596 \$	32 785 \$	87 794 \$	250 175 \$
Comprend :								
– Financement garanti	7 717 \$	6 335 \$	11 740 \$	12 139 \$	37 931 \$	14 997 \$	31 750 \$	84 678 \$
– Financement non garanti	11 197	28 820	25 959	25 689	91 665	17 788	56 044	165 497

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2018							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques ⁽²⁾	3 504 \$	114 \$	1 \$	51 \$	3 670 \$	– \$	– \$	3 670 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	5 876	15 016	14 979	10 203	46 074	295	40	46 409
Papier commercial adossé à des actifs ⁽³⁾	1 641	3 162	4 866	3 766	13 435	–	–	13 435
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁴⁾	–	3 405	10 068	12 473	25 946	13 235	38 723	77 904
Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁵⁾	474	464	456	1 387	2 781	2 283	4 835	9 899
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 297	552	3 427	5 276	2 110	12 806	20 192
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs ⁽⁶⁾	646	1 100	1 314	4 788	7 848	9 818	25 708	43 374
Passif subordonné	–	–	–	–	–	100	9 062	9 162
Autres ⁽⁷⁾	6 016	1 212	662	1 930	9 820	221	5 059	15 100
Total	18 157 \$	25 770 \$	32 898 \$	38 025 \$	114 850 \$	28 062 \$	96 233 \$	239 145 \$
Comprend :								
– Financement garanti	7 559 \$	6 373 \$	6 732 \$	11 980 \$	32 644 \$	11 928 \$	38 514 \$	83 086 \$
– Financement non garanti	10 598	19 397	26 166	26 045	82 206	16 134	57 719	156 059

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.

(2) Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons aux banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).

(3) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.

(4) Inclut les billets de dépôt.

(5) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.

(6) Inclut les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires.

(7) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 6 844 millions de dollars (6 085 millions au 31 janvier 2018), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 4 666 millions (4 115 millions au 31 janvier 2018) et d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 6 411 millions (4 900 millions au 31 janvier 2018).

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépendent principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau ci-après présente nos principales notations⁽¹⁾.

Notations

	Au 23 mai 2018		
	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's ⁽²⁾	P-1	A1	négative
Standard & Poor's ⁽³⁾	A-1+	AA-	négative
Fitch Ratings ⁽⁴⁾	F1+	AA	stable
DBRS ⁽⁵⁾	R-1 (élevée)	AA	stable

- (1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente, ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
- (2) Le 10 mai 2017, Moody's a abaissé d'un cran la notation de notre dette de premier rang à long terme, tout comme celle de nos homologues canadiens (grandes banques), et ce, en raison des modifications qu'elle a apportées au profil macroéconomique du Canada. Par ailleurs, Moody's a confirmé notre perspective négative.
- (3) Le 6 juin 2016, S&P a révisé notre perspective en la faisant passer de stable à négative.
- (4) Le 27 octobre 2017, Fitch Ratings a révisé notre perspective en la faisant passer de négative à stable.
- (5) Le 19 avril 2018, DBRS a confirmé le maintien de notre perspective stable. Après avoir évalué l'incidence du régime de capitalisation interne, DBRS a abaissé d'un cran la notation des titres d'emprunt subordonnés que nous avons émis avant 2014, ce qu'elle a aussi fait dans le cas de ceux des autres grandes banques canadiennes, ce qui reflète leur subordination structurelle aux instruments servant à la recapitalisation. DBRS a également indiqué qu'une révision à la baisse de la notation de toute obligation de premier rang à long terme existante est improbable.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après illustre les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que le passage de position négative à positive des positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

	Aux					
	30 avril 2018			31 janvier 2018		
	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans
(en millions de dollars canadiens)						
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	59 \$	165 \$	455 \$	55 \$	126 \$	433 \$
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges ⁽¹⁾	182	148	—	208	102	—

(1) Comprennent les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est de 100 % à l'heure actuelle.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Modèle commun de déclaration du ratio de liquidité à court terme (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos			
	le 30 avril 2018		le 31 janvier 2018	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité				
Total des actifs liquides de haute qualité		214 242		214 923
Sorties de trésorerie				
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :				
<i>Dépôts stables</i> (3)	250 010	18 964	249 202	18 876
<i>Dépôts moins stables</i>	86 239	2 587	86 357	2 591
<i>Dépôts moins stables</i>	163 771	16 377	162 845	16 285
Financement de gros non garanti, dont :	269 470	121 605	265 804	119 121
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives</i> (4)	122 645	29 226	120 507	28 792
<i>Dépôts non opérationnels</i>	126 571	72 125	127 323	72 355
<i>Dettes non garanties</i>	20 254	20 254	17 974	17 974
Financement de gros garanti		24 091		23 457
Exigences supplémentaires, dont :	242 501	77 741	231 561	75 102
<i>Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées</i>	66 010	44 523	62 181	43 568
<i>Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette</i>	5 484	5 484	5 574	5 574
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	171 007	27 734	163 806	25 960
Autres obligations de financement contractuelles (5)	43 575	43 575	40 587	40 587
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	439 419	7 291	440 710	7 226
Total des sorties de trésorerie		293 267		284 369
Entrées de trésorerie				
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	197 362	39 502	162 748	34 331
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	14 953	10 532	13 290	9 453
Autres entrées de trésorerie	67 597	67 597	64 298	64 298
Total des entrées de trésorerie		117 631		108 082
		Total de la valeur ajustée		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		214 242		214 923
Total des sorties de trésorerie nettes		175 636		176 287
Ratio de liquidité à court terme		122 %		122 %

- (1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la Ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 30 avril 2018 correspond à une moyenne de 61 positions quotidiennes.
- (2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnelles, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.
- (3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- (4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- (5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.
- (6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidité à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité et qui tient compte de la composition des activités et des actifs ainsi que des capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie permettent de nous assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 83 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, par des banques centrales ou par des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et les engagements en matière de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 30 avril 2018 s'est établie à 122 %. Cela représente un excédent d'environ 39 milliards de dollars. Au 30 avril 2018, notre ratio de liquidité à court terme était le même qu'au trimestre précédent puisque nous continuons de gérer l'essor du bilan et d'optimiser notre position en matière de liquidité.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (c'est-à-dire le coût amorti ou la juste valeur), à la date du bilan. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source de renseignements aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la section Évaluation du risque de notre rapport annuel 2017.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2018									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	67 161 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 581 \$	69 744 \$
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	89 279	3	12	20	32	51	61	6 485	35 225	131 168
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	2 221	5 165	1 924	4 433	1 518	10 143	23 430	40 460	379	89 673
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	142 023	58 448	21 394	12 163	15 688	2 572	–	–	8 896	261 184
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	20 829	18 682	23 004	20 437	25 638	113 272	203 598	37 038	88 895	551 393
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10 988	4 561	112	–	–	7	–	–	(15)	15 653
Dérivés	7 219	7 986	4 342	5 047	2 896	9 803	24 502	32 380	–	94 175
Autres actifs financiers	24 714	814	673	100	205	119	220	1 664	2 018	30 527
Total des actifs financiers	364 434 \$	95 661 \$	51 461 \$	42 200 \$	45 977 \$	135 967 \$	251 811 \$	118 027 \$	137 979 \$	1 243 517 \$
Autres actifs non financiers	2 242	1 143	230	644	245	1 092	1 421	1 220	23 024	31 261
Total de l'actif	366 676 \$	96 804 \$	51 691 \$	42 844 \$	46 222 \$	137 059 \$	253 232 \$	119 247 \$	161 003 \$	1 274 778 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	49 103 \$	48 759 \$	40 315 \$	26 428 \$	30 622 \$	31 015 \$	48 393 \$	13 837 \$	435 008 \$	723 480 \$
Emprunts garantis	2 447	6 618	7 071	5 971	5 246	8 685	20 395	6 549	–	62 982
Obligations sécurisées	–	1 349	4 898	–	2 604	9 213	16 271	1 251	–	35 586
Autres										
Acceptations	10 971	4 571	118	–	–	6	–	–	2	15 668
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 047	–	–	–	–	–	–	–	–	33 047
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	128 082	32 572	1 427	130	106	12	–	–	8 589	170 918
Dérivés	7 146	7 148	4 445	4 017	2 778	9 188	–	56 168	–	90 890
Autres passifs financiers	25 495	617	541	209	326	142	425	4 456	654	32 865
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	103	205	8 760	–	9 068
Total des passifs financiers	256 291 \$	101 634 \$	58 815 \$	36 755 \$	41 682 \$	58 364 \$	85 689 \$	91 021 \$	444 253 \$	1 174 504 \$
Autres passifs non financiers	1 062	757	122	2 517	1 040	754	766	9 245	7 986	24 249
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	76 025	76 025
Total du passif et des capitaux propres	257 353 \$	102 391 \$	58 937 \$	39 272 \$	42 722 \$	59 118 \$	86 455 \$	100 266 \$	528 264 \$	1 274 778 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	711 \$	1 443 \$	1 382 \$	2 543 \$	2 396 \$	901 \$	3 857 \$	73 \$	44 \$	13 350 \$
Engagements en vertu de baux	63	127	193	191	187	709	1 481	2 832	–	5 783
Engagements de crédit	3 744	10 373	7 620	11 369	12 531	35 874	144 606	15 050	5 698	246 865
Autres engagements liés au crédit	496	1 032	1 224	1 176	1 541	398	864	243	102 522	109 496
Autres engagements	11	73	–	–	–	–	–	–	419	503
Total des éléments hors bilan	5 025 \$	13 048 \$	10 419 \$	15 279 \$	16 655 \$	37 882 \$	150 808 \$	18 198 \$	108 683 \$	375 997 \$

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidités comme il est expliqué à la section Profil des dépôts et du financement plus haut.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2018									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	69 278 \$	6 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 473 \$	71 757 \$
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	83 910	18	3	12	35	65	60	6 495	38 763	129 361
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	2 697	5 696	2 680	1 435	4 392	7 451	27 290	40 899	361	92 901
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	138 312	63 865	20 718	11 396	11 398	6 308	–	–	7 768	259 765
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	19 555	19 637	26 397	21 193	21 367	105 718	200 092	37 651	86 434	538 044
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 667	4 627	66	–	3	1	5	–	(6)	16 363
Dérivés	8 617	10 741	5 063	4 237	4 951	10 194	29 109	32 597	3	105 512
Autres actifs financiers	26 849	840	622	50	171	169	211	1 676	1 957	32 545
Total des actifs financiers	360 885 \$	105 430 \$	55 549 \$	38 323 \$	42 317 \$	129 906 \$	256 767 \$	119 318 \$	137 753 \$	1 246 248 \$
Autres actifs non financiers	1 899	1 099	121	196	550	1 028	1 403	1 226	22 505	30 027
Total de l'actif	362 784 \$	106 529 \$	55 670 \$	38 519 \$	42 867 \$	130 934 \$	258 170 \$	120 544 \$	160 258 \$	1 276 275 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	48 279 \$	37 442 \$	39 501 \$	29 383 \$	28 654 \$	31 207 \$	49 492 \$	13 235 \$	425 375 \$	702 568 \$
Emprunts garantis	2 541	5 166	7 187	4 489	4 605	8 410	22 852	6 137	–	61 387
Obligations sécurisées	39	1 102	1 315	4 768	–	7 031	20 586	1 224	–	36 065
Autres										
Acceptations	11 667	4 627	66	–	3	1	5	–	10	16 379
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	30 404	–	–	–	–	–	–	–	–	30 404
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	144 781	27 123	3 272	–	513	12	–	–	7 618	183 319
Dérivés	8 961	11 324	5 857	4 333	4 703	10 864	27 196	30 980	1	104 219
Autres passifs financiers	29 149	987	454	202	281	149	370	3 285	648	35 525
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	100	197	8 664	–	8 961
Total des passifs financiers	275 821 \$	87 771 \$	57 652 \$	43 175 \$	38 759 \$	57 774 \$	120 698 \$	63 525 \$	433 652 \$	1 178 827 \$
Autres passifs non financiers (3)	1 101	685	201	955	2 291	928	744	9 505	7 714	24 124
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	73 324	73 324
Total du passif et des capitaux propres	276 922 \$	88 456 \$	57 853 \$	44 130 \$	41 050 \$	58 702 \$	121 442 \$	73 030 \$	514 690 \$	1 276 275 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	150 \$	925 \$	1 457 \$	1 586 \$	1 669 \$	3 675 \$	4 161 \$	76 \$	59 \$	13 758 \$
Engagements en vertu de baux	62	123	184	184	188	710	1 469	2 853	–	5 773
Engagements de crédit	1 530	7 283	11 738	8 489	9 211	29 783	139 365	14 047	4 616	226 062
Autres engagements liés au crédit	356	520	1 286	1 310	1 201	1 128	712	233	107 608	114 354
Autres engagements	291	–	73	–	–	–	–	–	414	778
Total des éléments hors bilan	2 389 \$	8 851 \$	14 738 \$	11 569 \$	12 269 \$	35 296 \$	145 707 \$	17 209 \$	112 697 \$	360 725 \$

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidités comme il est expliqué à la section Profil des dépôts et du financement plus haut.

(3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Gestion des fonds propres

Nous continuons de gérer activement nos fonds propres conformément à notre cadre de gestion des fonds propres tel qu'il est décrit dans notre rapport annuel 2017. En outre, nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de fonds propres réglementaires et de nous y préparer, ainsi que les réformes de Bâle III du CBCB, afin d'assurer le respect intégral et opportun des nouvelles exigences. Pour de plus amples renseignements sur les faits nouveaux en matière de réglementation concernant notre cadre de gestion des fonds propres, se reporter à la rubrique Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidités et de réglementation du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018.

Le BSIF s'attend à ce que les banques canadiennes se conforment déjà aux ratios cibles « tout compris » de Bâle III en ce qui concerne le ratio CET1, le ratio de fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le BSIF autorise les banques canadiennes à appliquer progressivement les exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit selon Bâle III sur une période de cinq ans se terminant le 31 décembre 2018. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit appliqués aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres s'établissent à respectivement 80 %, 83 % et 86 % et ils atteindront 100 % pour chaque catégorie de fonds propres d'ici l'exercice 2019.

Le 21 novembre 2017, nous avons été désignés comme banque d'importance systémique mondiale par le Conseil de stabilité financière (CSF). Cela exige que nous respections des exigences plus élevées en matière d'absorption des pertes (capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en pourcentage des actifs moyens pondérés en fonction des risques) de 1 %. Le BSIF requiert que l'exigence liée aux banques d'importance systémique intérieure ou aux banques d'importance systémique mondiale, selon la plus élevée des deux, soit appliquée (les deux exigences correspondent actuellement à 1 % des actifs pondérés en fonction des risques).

Avec prise d'effet le 1^{er} février 2018, le BSIF a prescrit une révision du plancher de fonds propres réglementaires établi aux termes de Bâle I actuellement en vigueur, ce qui exigera d'instaurer progressivement un nouveau plancher de fonds propres réglementaires représentant 75 % de l'actif pondéré en fonction des risques et fondé sur les approches standards de Bâle II. Ce nouveau plancher entrera progressivement en vigueur sur trois trimestres, le plancher de fonds propres exigé étant de 70 %, 72,5 % et de 75 % aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2018, respectivement.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF au titre de Bâle III.

Ratios de fonds propres et de levier au titre de Bâle III	Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques au titre de Bâle III					Ratios de fonds propres et de levier de RBC au 30 avril 2018	Ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF atteints ou dépassés
	Ratio minimal	Réserves de fonds propres ⁽¹⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale ⁽²⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale ⁽²⁾		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	10,9 %	✓
Fonds propres de première catégorie	> 6,0 %	2,5 %	> 8,5 %	1,0 %	> 9,5 %	12,3 %	✓
Total des fonds propres	> 8,0 %	2,5 %	> 10,5 %	1,0 %	> 11,5 %	14,1 %	✓
Ratio de levier	> 3,0 %	s.o.	> 3,0 %	s.o.	> 3,0 %	4,3 %	✓

(1) Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit.

(2) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, un supplément de fonds propres équivalant à notre supplément applicable aux banques d'importance systémique intérieure et au supplément du CBCB applicable aux banques d'importance systémique mondiale, selon le plus élevé des deux montants, s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques.

s.o. sans objet

Les tableaux qui suivent présentent des informations détaillées sur nos fonds propres réglementaires, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres et de levier. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres et de levier restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

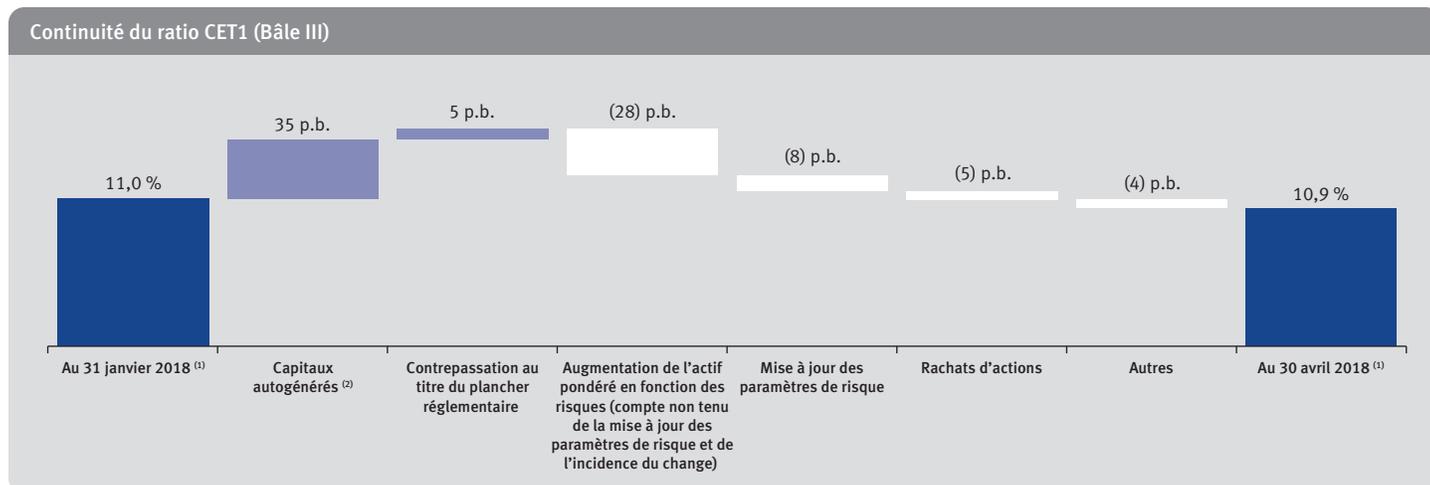
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017
Fonds propres ⁽¹⁾			
Fonds propres CET1	53 277 \$	51 145 \$	51 572 \$
Fonds propres de première catégorie	60 058	57 925	58 361
Total des fonds propres	69 214	66 984	67 556
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres ^{(1), (2)}			
Aux fins du calcul du ratio CET1	488 226 \$	466 758 \$	474 478 \$
Aux fins du calcul du ratio de fonds propres de première catégorie	488 699	466 758	474 478
Aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres	489 172	466 758	474 478
L'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres comprend : ⁽¹⁾			
Risque de crédit	396 996 \$	375 260 \$	376 519 \$
Risque de marché	31 750	30 100	27 618
Risque opérationnel	60 426	60 119	59 203
Ajustement au titre du plancher réglementaire ⁽³⁾	–	1 279	11 138
Total de l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres	489 172 \$	466 758 \$	474 478 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier ⁽¹⁾			
Ratio CET1	10,9 %	11,0 %	10,9 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	12,3 %	12,4 %	12,3 %
Ratio du total des fonds propres	14,1 %	14,4 %	14,2 %
Ratio de levier	4,3 %	4,2 %	4,4 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	1 381,0 \$	1 363,9 \$	1 315,5 \$

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF, en se fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »). Le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF d'après le cadre de l'accord de Bâle III.

(2) Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires prescrits par les exigences en matière d'adéquation des fonds propres sont de 80 %, 83 % et 86 %, respectivement. Pour l'exercice 2017, ces facteurs étaient de 72 %, 77 % et 81 %, respectivement.

(3) Avant qu'un plancher de fonds propres ne soit fixé, le cas échéant, il est nécessaire de déterminer les trois niveaux d'actifs pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul du ratio CET1, du ratio de fonds propres de première catégorie et du ratio du total des fonds propres découlant de l'option que nous avons choisie pour l'application graduelle des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Depuis l'introduction de l'accord de Bâle II en 2008, le BSIF prescrit un plancher de fonds propres aux institutions qui utilisent l'approche avancée fondée sur les notations internes pour l'évaluation du risque de crédit. Le plancher de fonds propres était déterminé en comparant les exigences en matière de fonds propres aux termes de Bâle I et Bâle III, conformément aux instructions du BSIF. Si les exigences en matière de fonds propres en vertu de Bâle III étaient inférieures à 90 % de ces exigences selon Bâle I, la différence était ajoutée à l'actif pondéré en fonction des risques. Avec prise d'effet le 1^{er} février 2018, le BSIF a prescrit la transition du plancher de fonds propres réglementaires établi aux termes de Bâle I vers un nouveau plancher de fonds propres réglementaires représentant 75 % de l'actif pondéré en fonction des risques et fondé sur les approches standards de Bâle II. Ce nouveau plancher entrera progressivement en vigueur sur trois trimestres, le plancher de fonds propres exigé étant de 70 %, 72,5 % et de 75 % aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2018, respectivement.

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018



(1) Représente des chiffres arrondis.

(2) Capitaux autogénérés d'un montant de 1,6 milliard de dollars qui représente le bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées.

Notre ratio CET1 s'est établi à 10,9 %, en baisse de 10 p.b. par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète surtout la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques par suite de l'expansion des activités, la mise à jour des paramètres de risque inhérents à nos prêts de détail ainsi que les rachats d'actions, ce qui a été atténué par les capitaux autogénérés et la contrepassation de l'ajustement au titre du plancher réglementaire aux termes de Bâle I.

L'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio CET1 a augmenté de 21 milliards de dollars en raison principalement de l'expansion des activités pour ce qui est des prêts de gros et des prises fermes, de l'incidence du change et de la mise à jour des paramètres de risque inhérents à nos prêts de détail ainsi que des rachats d'actions, ce qui a été atténué par la contrepassation de l'ajustement au titre du plancher réglementaire aux termes de Bâle I, tel qu'il a été mentionné ci-dessus. Nos paramètres de risque sont validés et mis à jour régulièrement.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie, soit 12,3 %, a baissé de 10 p.b. principalement en raison des facteurs relatifs au ratio CET1 indiqués plus haut.

Notre ratio du total des fonds propres de 14,1 % a fléchi de 30 p.b. en raison essentiellement des facteurs relatifs au ratio CET1 déjà mentionnés.

Notre ratio de levier s'est situé à 4,3 % ayant monté de 10 p.b. par rapport au dernier trimestre, et ce, en raison surtout des capitaux autogénérés et du recul des positions de levier (compte non tenu de l'incidence du change) essentiellement en ce qui a trait aux titres et aux transactions de mise en pension de titres, ce qui a été atténué par les rachats d'actions et l'incidence du change.

Principales activités de gestion des fonds propres

Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion des fonds propres.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Trimestre clos le 30 avril 2018		Semestre clos le 30 avril 2018	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Fonds propres de première catégorie				
Activités liées aux actions ordinaires				
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)	201	15 \$	665	45 \$
Actions rachetées aux fins d'annulation	(2 257)	(28)	(11 554)	(141)
Rachat d'actions privilégiées, série C-1 (2)	—	—	(82)	(107)

(1) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

(2) Pour plus de détails, se reporter à la note 9 de nos états financiers résumés.

Le 23 février 2018, nous avons annoncé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, visant le rachat d'au plus 30 millions de nos actions ordinaires, offre qui a commencé le 27 février 2018 et qui prendra fin le 26 février 2019 ou à une date antérieure si nous avons procédé au rachat de la totalité des actions autorisées en vertu de cette offre. Notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente, laquelle visait également le rachat d'un maximum de 30 millions de nos actions ordinaires, avait débuté le 14 mars 2017 et avait pris fin le 31 janvier 2018. Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du BSIF. Les rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et d'autres Bourses ou systèmes canadiens de négociation désignés. Le prix payé pour les actions rachetées correspond au cours en vigueur à la date du rachat.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, environ 2,3 millions d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le coût total des actions rachetées s'est établi à 224 millions de dollars, ce qui représente une valeur comptable de 28 millions et une prime supplémentaire de 196 millions versée lors du rachat.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2018, quelque 11,6 millions d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce qui inclut les 9,3 millions d'actions ordinaires qui ont été

rachetées aux termes d'un programme spécifique de rachat d'actions. Le coût total des actions rachetées a été de 1 147 millions de dollars, ce qui correspond à une valeur comptable de 141 millions et à une prime supplémentaire de 1 006 millions versée lors du rachat. Les rachats réalisés aux termes du programme spécifique de rachat d'actions l'ont été auprès d'une tierce partie sans lien de dépendance et à un prix reflétant un escompte par rapport au cours de nos actions ordinaires au moment de leur rachat.

Nous avons émis des instruments de fonds propres novateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC, par l'intermédiaire de notre entité structurée Fiducie de capital RBC (Fiducie). Le 16 mai 2018, nous avons annoncé que, le 30 juin 2018, la Fiducie rachètera la totalité des 500 000 titres de fiducie de capital RBC de série 2008-1 qui ont été émis et qui sont en circulation en contrepartie d'un montant en espèces équivalant à un prix de rachat de 1 000 \$ le titre, montant qui sera versé le 3 juillet 2018.

Principales données concernant les actions

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	Au 30 avril 2018		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires en circulation (1)	1 442 009	17 634 \$	0,94 \$
Actions privilégiées de premier rang en circulation			
À dividende non cumulatif, série W (2)	12 000	300	0,31
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	0,28
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	0,29
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	0,28
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	0,28
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	0,28
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	0,28
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	13 579	339	0,22
À dividende non cumulatif, série AK (3)	2 421	61	0,19
À dividende non cumulatif, série AL (3)	12 000	300	0,27
À dividende non cumulatif, série AZ (3), (4)	20 000	500	0,25
À dividende non cumulatif, série BB (3), (4)	20 000	500	0,24
À dividende non cumulatif, série BD (3), (4)	24 000	600	0,23
À dividende non cumulatif, série BF (3), (4)	12 000	300	0,23
À dividende non cumulatif, série BH (4)	6 000	150	0,31
À dividende non cumulatif, série BI (4)	6 000	150	0,31
À dividende non cumulatif, série BJ (4)	6 000	150	0,33
À dividende non cumulatif, série BK (3), (4)	29 000	725	0,34
À dividende non cumulatif, série BM (3), (4)	30 000	750	0,34
À dividende non cumulatif, série C-2 (5)	20	31	16,88 \$US
Actions propres détenues – privilégiées	(112)	(3)	
Actions propres détenues – ordinaires	(1 023)	(95)	
Options sur actions			
En cours	9 348		
Exercibles	4 526		
Dividendes			
Actions ordinaires		1 356	
Actions privilégiées		71	

- (1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion des fonds propres, se reporter à la note 9 des états financiers résumés.
(2) Depuis le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.
(3) Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.
(4) Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV).
(5) Représente 815 400 actions représentatives d'actions étrangères relatives aux actions privilégiées de série C-2. Chaque action représentative d'action étrangère représente un quarantième de droit sur une action de série C-2.

Au 18 mai 2018, le nombre d'actions ordinaires en circulation et le nombre d'options sur actions et d'attribution d'actions en cours s'établissaient à 1 442 013 049 et à 9 341 857, respectivement, et le nombre d'actions propres privilégiées et ordinaires s'établissait à (9 896) et à (886 950), respectivement.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de série AZ, les actions privilégiées de série BB, les actions privilégiées de série BD, les actions privilégiées de série BF, les actions privilégiées de série BH, les actions privilégiées de série BI, les actions privilégiées de série BJ, les actions privilégiées de série BK, les actions privilégiées de série BM, les débentures subordonnées échéant le 17 juillet 2024, les débentures subordonnées échéant le 29 septembre 2026, les débentures subordonnées échéant le 4 juin 2025, les débentures subordonnées échéant le 20 janvier 2026 et les débentures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV, seraient converties en actions ordinaires de RBC selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum de 2 736 millions d'actions ordinaires de RBC, d'où un effet dilutif de 65,48 % selon le nombre d'actions ordinaires de RBC en circulation au 30 avril 2018.

Capital attribué

La méthode que nous utilisons consiste à attribuer le capital à nos secteurs d'exploitation selon le montant le plus élevé entre le capital économique pleinement diversifié et les exigences en matière de fonds propres réglementaires de l'accord de Bâle III. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le tableau qui suit donne un aperçu de notre capital attribué.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		
	le 30 avril 2018	le 31 janvier 2018	le 31 octobre 2017
Risque de crédit	21 400 \$	21 650 \$	21 500 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	4 150	3 850	3 750
Risque opérationnel	5 500	5 550	5 150
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	3 400	3 350	3 250
Risque d'assurance	700	650	700
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	15 550	15 300	15 250
Attribution de fonds propres réglementaires	11 550	11 450	10 450
Capital attribué	62 250 \$	61 800 \$	60 050 \$
Capital non attribué	5 200	5 050	5 850
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	67 450 \$	66 850 \$	65 900 \$

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018

Le capital attribué a augmenté de 450 millions de dollars, ce qui reflète la hausse du goodwill et autres immobilisations incorporelles, laquelle a résulté principalement de l'incidence du change, ainsi que la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques.

Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital attribué requis pour couvrir tous nos risques significatifs.

Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidités et de réglementation

Régime de recapitalisation interne canadien

À l'heure actuelle, des régimes de recapitalisation interne sont implantés dans plusieurs territoires en vue de limiter l'exposition des contribuables aux pertes découlant de la faillite d'une institution et d'assurer que les actionnaires et créanciers de l'institution en cause continuent d'en assumer la responsabilité. Le 22 juin 2016, une loi est entrée en vigueur qui a modifié certaines lois fédérales se rapportant aux banques, en vue de mettre sur pied un régime de recapitalisation interne pour les six banques d'importance systémique du Canada. Le 18 avril 2018, le ministère des Finances a publié ses règlements sur la recapitalisation en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (SADC) et de la *Loi sur les banques*. Aux termes de ces règlements, si le surintendant des institutions financières détermine qu'une banque pourrait ne plus être viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances, lorsque ce dernier juge qu'il en va de l'intérêt du public, ordonner à la SADC de convertir une partie ou la totalité de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Ces règlements entreront en vigueur le 23 septembre 2018, et les changements ne devraient pas avoir d'incidence importante sur le coût de nos financements à long terme non garantis.

Capacité totale d'absorption des pertes

Le 18 avril 2018, le BSIF a publié la version finale de sa ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes, qui s'applique aux banques canadiennes d'importance systémique intérieure dans le cadre du régime de recapitalisation interne mis en place par le gouvernement fédéral. Cette ligne directrice s'inscrit dans la même veine que la norme sur la capacité totale d'absorption des pertes publiée le 9 novembre 2015 par le CSF à l'intention des institutions désignées en tant que banques d'importance systémique mondiale, si ce n'est qu'elle a été adaptée pour le contexte canadien. Les normes visent à assurer une capacité suffisante d'absorption des pertes d'une banque d'importance systémique de manière à permettre sa recapitalisation interne dans l'éventualité d'une faillite. On entend par « capacité totale d'absorption des pertes » l'ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des autres instruments liés à la capacité totale d'absorption des pertes qui peuvent être convertis, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la loi sur la SADC et qui remplissent tous les critères d'admissibilité de la ligne directrice. Nous serons tenus de nous conformer aux exigences d'information financière à cet égard à compter du premier trimestre de 2019 et aux autres exigences de la norme sur la capacité totale d'absorption des pertes d'ici le 1^{er} novembre 2021. Nous ne prévoyons pas avoir de difficulté à nous y conformer.

Traitement des fonds propres en ce qui concerne les titrisations à court terme simples, transparentes et comparables

Le 14 mai 2018, le CBCB a parachevé sa norme intitulée *Capital treatment for simple, transparent and comparable short-term securitizations*, laquelle se veut un complément de la norme *Criteria for identifying simple, transparent and comparable short-term securitizations* qu'il avait publié conjointement avec l'Organisation internationale des commissions de valeurs. La norme renferme des lignes directrices et exigences supplémentaires concernant le recours à un traitement privilégié en matière de fonds propres réglementaires pour les banques qui agissent à titre d'investisseurs ou de promoteurs dans le cadre de titrisations à court terme simples, transparentes et comparables, soit généralement par le biais de structures mettant en jeu du papier commercial adossé à

des actifs. Sous réserve que l'ensemble élargi des critères portant sur la définition de « court terme » les concernant soient remplis, les titrisations à court terme simples, transparentes et comparables bénéficieront de la légère réduction des exigences en matière de fonds propres dont profitent les autres titrisations à terme simples, transparentes et comparables.

À l'instar de celui régissant les titrisations à terme simples, transparentes et comparables, l'instauration du cadre visant les titrisations à court terme simples, transparentes et comparables n'est pas obligatoire. Cependant, nous nous attendons à ce que le BSIF tienne compte des critères sur les titrisations à terme ou à court terme simples, transparentes et comparables au moment de son adoption du cadre de titrisation révisé aux fins de sa ligne directrice sur les normes de fonds propres qui devrait être publié au premier trimestre de 2019.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents et Risque lié à l'environnement juridique et réglementaire de notre rapport annuel 2017, ainsi qu'à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion des fonds propres du rapport annuel 2017 et du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Résumé des méthodes comptables et estimations

Nos états financiers résumés sont présentés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017 et de nos états financiers résumés du deuxième trimestre de 2018.

Changements de méthodes comptables et des informations à fournir

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre de 2018, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Comme l'autorisent les dispositions transitoires d'IFRS 9, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats des périodes correspondantes. En conséquence, toute l'information concernant les périodes correspondantes antérieures au 1^{er} novembre 2017 est présentée conformément aux méthodes comptables utilisées précédemment, décrites dans notre rapport annuel 2017. Les ajustements aux valeurs comptables des actifs et passifs financiers au 1^{er} novembre 2017 ont été comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués et des autres composantes des capitaux propres du premier trimestre de 2018. Pour des détails sur ces changements, voir la note 2 de nos états financiers résumés.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Les changements futurs de méthodes comptables et d'information à fournir qui ne sont pas encore en vigueur pour RBC sont aussi décrits à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017, et une mise à jour est présentée ci-dessous.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié son *Cadre conceptuel de l'information financière (Cadre conceptuel)* révisé, qui remplace la version antérieure du *Cadre Conceptuel* qui a été publiée en 2010. Les exigences qui y sont énoncées devront être appliquées à compter du 1^{er} novembre 2020. Nous sommes actuellement en voie d'analyser les répercussions de leur application sur nos états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Au 30 avril 2018, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de présentation de l'information conformément aux règles adoptées par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 30 avril 2018.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 et avons mis à jour et modifié certains contrôles internes à l'égard de l'information financière du fait de cette nouvelle norme comptable.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 28 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication de notre rapport annuel 2017, de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018 et du document d'information financière complémentaire (IFC) a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du Conseil de stabilité financière.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Catégorie de risque	Recommandation	Information à fournir	Référence		
			Page du rapport aux actionnaires	Page du rapport annuel	Page de l'IFC
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	58	131	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques		59, 61-65	–
	3	Risques principaux et risques émergents		60	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	52-53	104-108	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques		59, 61-65	–
	6	Culture à l'égard du risque		61-65	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités		114	–
	8	Simulation de crise		63-65, 77	–
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	53	104-108	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		–	22-25
	11	État de l'évolution des fonds propres réglementaires		–	26
	12	Planification stratégique en matière de fonds propres		104-108	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité		–	29
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe		65-68	27-28
	15	Information relative au risque de crédit lié aux actifs pondérés en fonction des risques et mesures de risque connexes		–	44-46
	16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque		–	29
	17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle		62, 66	44
Liquidités	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	44-45	84-86, 91-92	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	46, 49	86, 90	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	51-52	93-94	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	47-48	87-89	–
	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	42-43	81-82	–
Risque de marché	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	38-42	76-80	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché		77	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés		76-80	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la Banque	28-38	65-76,	32-46
		Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	86-92	174-176	42
	27	Politiques de détermination des prêts douteux		126-130	–
				66-68,	–
				116, 146-147	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice		–	34, 39
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse		69-70	48
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit		68	43
Autres	31	Autres types de risque		95-103	–
	32	Événements publics comportant des risques		99-100, 216-217	–

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

Bilans consolidés intermédiaires résumés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	32 765 \$	28 407 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	36 979	32 662
Valeurs mobilières (note 2)		
Titres détenus à des fins de transaction	131 168	127 657
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable (notes 2 et 4)	89 673	90 722
	220 841	218 379
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	261 184	220 977
Prêts (notes 2 et 5)		
Prêts de détail	388 558	385 170
Prêts de gros	165 643	159 606
	554 201	544 776
Correction de valeur pour pertes sur prêts (notes 2 et 5)	(2 808)	(2 159)
	551 393	542 617
Actif net des fonds distincts	1 308	1 216
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	15 653	16 459
Dérivés	94 175	95 023
Locaux et matériel	2 706	2 670
Goodwill	10 990	10 977
Autres immobilisations incorporelles	4 533	4 507
Autres actifs	42 251	38 959
	170 308	168 595
Total de l'actif	1 274 778 \$	1 212 853 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 6)		
Particuliers	263 390 \$	260 213 \$
Entreprises et gouvernements	530 365	505 665
Banques	28 293	23 757
	822 048	789 635
Passif net au titre des fonds distincts	1 308	1 216
Autres		
Acceptations	15 668	16 459
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 047	30 008
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	170 918	143 084
Dérivés	90 890	92 127
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	9 763	9 676
Autres passifs (note 2)	46 043	46 955
	366 329	338 309
Débiteures subordonnées	9 068	9 265
Total du passif	1 198 753	1 138 425
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions privilégiées (note 9)	6 303	6 413
Actions ordinaires (actions émises – 1 440 986 352 et 1 452 534 303) (note 9)	17 539	17 703
Bénéfices non distribués	47 405	45 359
Autres composantes des capitaux propres	4 178	4 354
	75 425	73 829
Participations ne donnant pas le contrôle	600	599
Total des capitaux propres	76 025	74 428
Total du passif et des capitaux propres	1 274 778 \$	1 212 853 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Revenu d'intérêt (note 3)				
Prêts	5 059 \$	4 497 \$	10 032 \$	9 078 \$
Valeurs mobilières	1 396	1 230	2 750	2 451
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	1 285	698	2 393	1 301
Dépôts et autres	125	66	230	120
	7 865	6 491	15 405	12 950
Frais d'intérêt (note 3)				
Dépôts et autres	2 220	1 513	4 207	3 017
Autres passifs	1 148	715	2 182	1 280
Débitures subordonnées	76	65	150	131
	3 444	2 293	6 539	4 428
Revenu net d'intérêt	4 421	4 198	8 866	8 522
Revenus autres que d'intérêt				
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	806	1 448	1 950	1 945
Revenus tirés des activités de négociation	236	181	554	444
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 318	1 189	2 643	2 348
Revenus tirés des fonds communs de placement	862	820	1 747	1 634
Commissions de courtage en valeurs mobilières	334	360	689	759
Frais bancaires	443	437	883	875
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	457	590	998	1 058
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	277	236	558	463
Revenus sur cartes	267	241	524	477
Commissions de crédit	317	358	645	714
Profits nets sur les titres de placement (notes 2 et 4)	49	54	88	81
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées	14	41	39	292
Autres	253	259	698	446
	5 633	6 214	12 016	11 536
Total des revenus	10 054	10 412	20 882	20 058
Dotation à la provision pour pertes de crédit (notes 2, 4 et 5)	274	302	608	596
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	421	1 090	1 257	1 273
Frais autres que d'intérêt				
Ressources humaines (note 7)	3 324	3 289	6 826	6 598
Matériel	386	344	758	700
Frais d'occupation	386	404	765	803
Communications	249	241	473	462
Honoraires	321	265	602	520
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	266	251	527	503
Autres	550	537	1 142	1 060
	5 482	5 331	11 093	10 646
Bénéfice avant impôt	3 877	3 689	7 924	7 543
Impôt sur le résultat	817	880	1 852	1 707
Bénéfice net	3 060 \$	2 809 \$	6 072 \$	5 836 \$
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires	3 051 \$	2 801 \$	6 052 \$	5 816 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	9	8	20	20
	3 060 \$	2 809 \$	6 072 \$	5 836 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 10)	2,06 \$	1,86 \$	4,08 \$	3,84 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 10)	2,06	1,85	4,07	3,82
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,94	0,87	1,85	1,70

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Bénéfice net	3 060 \$	2 809 \$	6 072 \$	5 836 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :				
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente				
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente		128		(1)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente		(37)		(49)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(14)		(38)	
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net	9		24	
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(35)		(63)	
	(40)	91	(77)	(50)
Écarts de change				
Profits (pertes) de change latents	1 978	2 595	(28)	1 133
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(710)	(1 005)	(52)	(462)
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	–	–	–	(10)
	1 268	1 590	(80)	661
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(217)	(86)	207	10
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	144	31	(9)	68
	(73)	(55)	198	78
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :				
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (note 7)	84	(275)	133	322
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	144	(212)	126	(245)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1		(1)	
	229	(487)	258	77
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	1 384	1 139	299	766
Total du résultat global	4 444 \$	3 948 \$	6 371 \$	6 602 \$
Total du résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	4 432 \$	3 935 \$	6 351 \$	6 580 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	12	13	20	22
	4 444 \$	3 948 \$	6 371 \$	6 602 \$

L'incidence de l'impôt sur le résultat sur les états consolidés intermédiaires résumés du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Impôt sur les autres éléments du résultat global				
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente		57 \$		(11)\$
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente		(16)		(20)
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(40)\$		2 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net	–		(4)	
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(15)		(30)	
Profits (pertes) de change latents	5	4	–	2
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(239)	(342)	(20)	(159)
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(78)	(32)	105	4
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	52	11	(34)	24
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	30	(100)	50	106
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	53	(81)	46	(94)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(3)		(4)	
Total de la charge (l'économie) d'impôt	(235)\$	(499)\$	111 \$	(148)\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (non audité)

	Autres composantes des capitaux propres										Total des autres composantes des capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Valeurs													
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Actions propres – privilégiées	Actions propres – ordinaires	Bénéfices non distribués	Titres disponibles à la vente	Valeurs mobilières et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écarts de change	Couvertures des flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres				
Solde au 31 janvier 2017	6 713 \$	17 898 \$	– \$	(33)\$	42 996 \$	199 \$	3 759 \$	34 \$	3 992 \$	71 566 \$	585 \$	72 151 \$		
Variation des capitaux propres														
Capital social émis	–	50	–	–	(1)	–	–	–	–	49	–	49		
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(231)	–	–	(1 406)	–	–	–	–	(1 637)	–	(1 637)		
Rachat d'actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
Actions propres – vente	–	–	23	1 124	–	–	–	–	–	1 147	–	1 147		
Actions propres – achat	–	–	(24)	(1 101)	–	–	–	–	–	(1 125)	–	(1 125)		
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(13)	–	–	–	–	(13)	–	(13)		
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(1 271)	–	–	–	–	(1 271)	–	(1 271)		
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(77)	–	–	–	–	(77)	–	(77)		
Autres	–	–	–	–	(4)	–	–	–	–	(4)	–	(4)		
Bénéfice net	–	–	–	–	2 801	–	–	–	–	2 801	8	2 809		
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(487)	91	1 585	(55)	1 621	1 134	5	1 139		
Solde au 30 avril 2017	6 713 \$	17 717 \$	(1)\$	(10)\$	42 538 \$	290 \$	5 344 \$	(21)\$	5 613 \$	72 570 \$	598 \$	73 168 \$		
Solde au 31 janvier 2018	6 306 \$	17 647 \$	– \$	(7)\$	45 764 \$	–	1 224 \$	2 200 \$	702 \$	72 736 \$	588 \$	73 324 \$		
Variation des capitaux propres														
Capital social émis	–	15	–	–	–	–	–	–	–	15	–	15		
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(28)	–	–	(196)	–	–	–	–	(224)	–	(224)		
Rachat d'actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
Actions propres – vente	–	–	64	1 344	–	–	–	–	–	1 408	–	1 408		
Actions propres – achat	–	–	(67)	(1 432)	–	–	–	–	–	(1 499)	–	(1 499)		
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–	(1)	–	(1)		
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(1 356)	–	–	–	–	(1 356)	–	(1 356)		
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(71)	–	–	–	–	(71)	(1)	(72)		
Autres	–	–	–	–	(15)	–	–	–	–	(15)	1	(14)		
Bénéfice net	–	–	–	–	3 051	–	–	–	–	3 051	9	3 060		
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	229	(40)	1 265	(73)	1 152	1 381	3	1 384		
Solde au 30 avril 2018	6 306 \$	17 634 \$	(3)\$	(95)\$	47 405 \$	–	84 \$	3 465 \$	629 \$	75 425 \$	600 \$	76 025 \$		

	Autres composantes des capitaux propres											Total des capitaux propres
	Valeurs										Participations ne donnant pas le contrôle	
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Actions propres – privilégiées	Actions propres – ordinaires	Actions	Bénéfices non distribués	Titres disponibles à la vente	prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écarts de change	Couvertures des flux de trésorerie		
(en millions de dollars canadiens)	6 713 \$	17 939 \$	– \$	(80) \$	41 519 \$	340 \$	4 685 \$	(99) \$	4 926 \$	71 017 \$	595 \$	71 612 \$
Solde au 31 octobre 2016												
Variation des capitaux propres												
Capital social émis	–	146	–	–	(1)	–	–	–	–	145	–	145
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(368)	–	–	(2 220)	–	–	–	–	(2 588)	–	(2 588)
Rachat d'actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions propres – vente	–	–	44	2 315	–	–	–	–	–	2 359	–	2 359
Actions propres – achat	–	–	(45)	(2 245)	–	–	–	–	–	(2 290)	–	(2 290)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(25)	–	–	–	–	(25)	–	(25)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(2 503)	–	–	–	–	(2 503)	–	(2 503)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(152)	–	–	–	–	(152)	(17)	(169)
Autres	–	–	–	–	27	–	–	–	–	27	(2)	25
Bénéfice net	–	–	–	–	5 816	–	–	–	–	5 816	20	5 836
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	77	(50)	659	78	687	764	2	766
Solde au 30 avril 2017	6 713 \$	17 717 \$	(1) \$	(10) \$	42 538 \$	290 \$	5 344 \$	(21) \$	5 613 \$	72 570 \$	598 \$	73 168 \$
Solde au 31 octobre 2017	6 413 \$	17 730 \$	– \$	(27) \$	45 359 \$	378 \$	3 545 \$	431 \$	4 354 \$	73 829 \$	599 \$	74 428 \$
Ajustement de transition (note 2)	–	–	–	–	(558)	(378)	299 \$	–	(79)	(637)	–	(637)
Solde au 1^{er} novembre 2017	6 413 \$	17 730 \$	– \$	(27) \$	44 801 \$	– \$	299 \$	3 545 \$	4 275 \$	73 192 \$	599 \$	73 791 \$
Variation des capitaux propres												
Capital social émis	–	45	–	–	–	–	–	–	–	45	–	45
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(141)	–	–	(1 006)	–	–	–	–	(1 147)	–	(1 147)
Rachat d'actions privilégiées	(107)	–	–	–	2	–	–	–	–	(105)	–	(105)
Actions propres – vente	–	–	133	2 769	–	–	–	–	–	2 902	–	2 902
Actions propres – achat	–	–	(136)	(2 837)	–	–	–	–	–	(2 973)	–	(2 973)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(4)	–	–	–	–	(4)	–	(4)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(2 675)	–	–	–	–	(2 675)	–	(2 675)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(143)	–	–	–	–	(143)	(19)	(162)
Autres	–	–	–	–	120	–	(138)	–	(138)	(18)	–	(18)
Bénéfice net	–	–	–	–	6 052	–	–	–	–	6 052	20	6 072
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	258	(77)	(80)	198	41	299	–	299
Solde au 30 avril 2018	6 306 \$	17 634 \$	(3) \$	(95) \$	47 405 \$	– \$	84 \$	3 465 \$	4 178 \$	75 425 \$	600 \$	76 025 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	3 060 \$	2 809 \$	6 072 \$	5 836 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres				
Dotation à la provision pour pertes de crédit	274	302	608	596
Amortissement	141	146	276	308
Impôt différé	42	(274)	313	30
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	266	251	527	503
Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(13)	(40)	(35)	(290)
Pertes (profits) sur les titres de placement (note 2)	(51)	(77)	(94)	(123)
Pertes (profits) à la cession d'activités	-	2	-	2
Perte de valeur de titres disponibles à la vente		14		31
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation				
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	(214)	477	(19)	98
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	76	(5)	(56)	(191)
Impôt exigible	(541)	(419)	(2 511)	(1 534)
Actifs dérivés	11 337	(3 344)	848	18 181
Passifs dérivés	(13 329)	3 385	(1 237)	(17 519)
Titres détenus à des fins de transaction	(1 807)	9 821	(613)	18 894
Prêts, déduction faite de la titrisation	(14 695)	(10 271)	(18 274)	(10 686)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(1 419)	(19 646)	(40 208)	(30 629)
Dépôts, déduction faite de la titrisation	23 337	28 071	33 751	27 994
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(12 401)	4 481	27 834	24 514
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 643	(638)	3 039	(13 038)
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	(778)	177	(944)	182
Autres	(2 469)	(1 564)	(1 244)	(2 125)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(6 541)	13 658	8 033	21 034
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	290	(3 495)	(4 317)	1 976
Produit de la vente de titres de placement (note 2)	5 280	3 038	10 497	5 272
Produit de l'arrivée à échéance de titres de placement (note 2)	11 753	9 684	18 885	21 002
Acquisition de titres de placement (note 2)	(11 310)	(13 709)	(24 652)	(28 035)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(517)	(414)	(874)	(671)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	5 496	(4 896)	(461)	(456)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Émission d'actions ordinaires	9	38	32	134
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(224)	(2 486)	(1 147)	(2 588)
Rachat d'actions privilégiées	-	-	(105)	-
Actions propres - vente	1 408	1 147	2 902	2 359
Actions propres - achat	(1 499)	(1 125)	(2 973)	(2 290)
Dividendes versés	(1 391)	(1 307)	(2 787)	(2 616)
Frais d'émission	-	(1)	-	(1)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(1)	-	(19)	(17)
Variation des emprunts à court terme des filiales	899	(12)	898	(17)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(799)	(3 746)	(3 199)	(5 036)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	121	139	(15)	47
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(1 723)	5 155	4 358	15 589
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période (1)	34 488	25 363	28 407	14 929
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période (1)	32 765 \$	30 518 \$	32 765 \$	30 518 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :				
Intérêts versés	3 005 \$	1 920 \$	6 006 \$	3 994 \$
Intérêts reçus	7 434	6 099	14 689	12 142
Dividendes reçus	429	355	839	947
Impôt sur le résultat payé	1 050	1 045	4 168	3 047

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2,6 milliards de dollars au 30 avril 2018 (2,5 milliards au 31 janvier 2018; 2,3 milliards au 31 octobre 2017; 1,8 milliard au 30 avril 2017; 1,7 milliard au 31 janvier 2017; 3,3 milliards au 31 octobre 2016).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Note 1 Informations générales

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers résumés) sont présentés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les états financiers résumés ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels et ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2017 et les notes annexes présentés aux pages 132 à 227 de notre rapport annuel 2017. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages. Le 23 mai 2018, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers résumés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Sauf indication contraire ci-après, les états financiers résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour préparer nos états financiers consolidés annuels audités de 2017. Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017. Les changements futurs de méthodes comptables et d'informations à fournir non encore entrés en vigueur pour nous sont aussi présentés à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017 et mis à jour à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle de notre rapport de gestion.

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Par conséquent, nous avons changé nos méthodes comptables dans les domaines décrits ci-après, et les nouvelles méthodes s'appliquent depuis le 1^{er} novembre 2017. Comme l'autorisent les dispositions transitoires d'IFRS 9, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats des périodes correspondantes; en conséquence, toute l'information concernant les périodes correspondantes est présentée conformément aux méthodes comptables utilisées précédemment, décrites dans notre rapport annuel 2017. Les ajustements aux valeurs comptables des actifs et passifs financiers à la date de première application (1^{er} novembre 2017) ont été comptabilisés dans le solde d'ouverture respectif des bénéfices non distribués et des autres composantes des capitaux propres du premier trimestre de 2018. Les informations intermédiaires nouvelles ou modifiées ont été fournies au besoin, et les informations des périodes correspondantes sont conformes à celles de l'exercice précédent.

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, suivant le modèle économique que nous suivons pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments d'emprunt sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si l'actif n'est pas détenu à des fins de transaction et que nous prenons la décision irrévocable de désigner l'actif comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette décision est prise instrument par instrument.

Détermination du modèle économique

Nous déterminons nos modèles économiques d'une manière qui reflète au mieux la façon dont nous gérons les portefeuilles d'actifs financiers en vue d'atteindre nos objectifs commerciaux. Le jugement sert à déterminer nos modèles économiques et il s'appuie sur des éléments probants pertinents et objectifs, dont les suivants :

- la manière dont les activités économiques de nos activités génèrent des avantages (par exemple, sous forme de produits tirés des activités de négociation ou en améliorant le rendement ou en couvrant les coûts de financement ou d'autres coûts) et la manière dont ces activités économiques sont évaluées et présentées aux principaux dirigeants;
- les risques importants influant sur la performance de nos activités, par exemple, le risque de marché, le risque de crédit ou d'autres risques, et les activités menées pour gérer ces risques, décrits dans le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque aux pages 65 à 95 du rapport annuel 2017;
- les ventes antérieures et les ventes attendues des portefeuilles de prêts ou de valeurs mobilières qui sont gérés dans le cadre d'un modèle économique;
- les structures de rémunération des gestionnaires de nos entreprises, dans la mesure où elles sont directement liées à la performance économique du modèle.

Nos modèles économiques se divisent en trois catégories qui reflètent les principales stratégies visant à générer des rendements, comme suit :

- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie – L'objectif de ce modèle économique est de détenir les prêts et les valeurs mobilières afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels de principal et d'intérêts. Les ventes sont accessoires par rapport à cet objectif, et on s'attend à ce qu'elles soient négligeables ou rares.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs – Tant la perception de flux de trésorerie contractuels que les ventes sont essentielles à l'atteinte de l'objectif du modèle économique.
- Autres modèles économiques à la juste valeur – Ces modèles ne sont ni le premier ni le deuxième et représentent essentiellement ceux selon lesquels les actifs sont détenus à des fins de transaction ou sont gérés sur la base de la juste valeur.

Déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts
Les instruments détenus selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ou un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs sont évalués pour déterminer si leurs flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Les remboursements de principal et les versements d'intérêts uniquement sont ceux qu'on s'attend à recevoir normalement d'un contrat de prêt de base. Les montants de principal comprennent les remboursements de la valeur nominale du contrat de prêt ou de financement, tandis que les intérêts représentent essentiellement les rendements de base du prêt, y compris la rémunération pour le risque de crédit et la valeur temps de l'argent associés au principal restant dû sur une période donnée. Les intérêts peuvent aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et frais liés à un contrat de prêt de base (par exemple, le risque de liquidité, les frais de gestion ou d'administration) associés à la détention de l'actif financier pour une certaine durée, ainsi qu'une marge.

Lorsque les modalités du contrat exposent les flux de trésorerie contractuels à des risques ou à une volatilité qui sont sans rapport avec un contrat de prêt de base, l'actif financier correspondant est classé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Valeurs mobilières

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent tous les titres classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net du fait de leur nature et tous les autres titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont généralement inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres de placement comprennent tous les titres classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Tous les titres de placement sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite évalués en fonction de leurs classements respectifs. Avant l'application d'IFRS 9, les titres de placement étaient constitués de titres disponibles à la vente et de titres détenus jusqu'à l'échéance.

Les titres de placement comptabilisés au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit, celle-ci étant calculée conformément à notre méthode d'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit décrite ci-après. Les revenus d'intérêt, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Les gains ou pertes de valeur comptabilisés sur les titres inscrits au coût amorti sont comptabilisés à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué au coût amorti est vendu, la différence entre le produit de la vente et le coût amorti de l'instrument au moment de la vente est comptabilisée comme un profit net (perte nette) sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres d'emprunt inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur, et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur sont inclus dans les autres composantes des capitaux propres. Les gains et les pertes de valeur sont comptabilisés en dotation à la provision pour pertes de crédit et ils réduisent d'un montant correspondant le cumul des variations de la juste valeur compris dans les autres composantes des capitaux propres. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est vendu, le cumul des profits et des pertes est reclassé depuis le poste Autres composantes des capitaux propres vers le poste Profit net (perte nette) sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de participation comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres et ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat net lorsqu'ils sont réalisés. Les dividendes sur les titres de participation inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier dont la juste valeur peut être évaluée de façon fiable peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) lors de sa comptabilisation initiale même s'il n'a pas été acquis ou assumé principalement en vue d'une revente ou d'un rachat. L'option de la juste valeur peut être appliquée aux actifs financiers si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes correspondants sur une base différente (une non-concordance

comptable). L'option de la juste valeur peut être choisie pour les passifs financiers si : i) le choix élimine une non-concordance comptable; ii) le passif financier fait partie d'un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit; ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et tout profit ou perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons l'actif financier.

Les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur attribuables aux changements dans notre propre risque de crédit sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants associés à notre propre risque de crédit qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés ultérieurement dans le résultat net. Les autres variations de la juste valeur non attribuables aux changements dans notre propre risque de crédit sont comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous émettons le passif financier. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations de notre propre risque de crédit dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le résultat net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement comptabilisée en résultat net. Pour déterminer le cas, nous évaluons si nous nous attendons à ce que les effets des variations du risque de crédit du passif soient compensés, dans le résultat net, par une variation de la juste valeur d'un autre instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute attente en ce sens se fonde sur une relation de nature économique entre les caractéristiques du passif et celles de l'autre instrument financier. La détermination se fait lors de la comptabilisation initiale et n'est pas révisée par la suite. Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos instruments d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période.

Dérivés

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de négociation. Ils sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt et de change, les options, les contrats à terme standardisés, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur.

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides. Certains des flux de trésorerie d'un instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9, les critères de classement et d'évaluation sont appliqués à l'instrument hybride dans son intégralité, comme il est décrit à la rubrique Valeurs mobilières de la note 2. Si le contrat hôte est un passif financier ou un actif qui n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 9, les dérivés incorporés sont comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte, à moins que l'option de la juste valeur ait été retenue, comme il est indiqué plus haut. Le contrat hôte est comptabilisé selon les normes applicables. Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont comptabilisés au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre méthode relative à la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements d'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues font respectivement partie des actifs dérivés et des passifs dérivés.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture, à la note 2 de notre rapport annuel 2017.

Comptabilité de couverture

Nous avons choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture d'IAS 39 plutôt que ceux d'IFRS 9. Notre méthode de comptabilité de couverture est décrite à la note 2 de notre rapport annuel 2017.

Prêts

Les prêts sont des instruments d'emprunt qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués selon la méthode relative au classement des actifs financiers indiquée plus haut. La majorité de nos prêts sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt – Prêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimés utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif, ainsi que toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Le montant inclut aussi les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera créé, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties dans les revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment de l'origination. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Pour ce qui est des prêts comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur sont comptabilisées à chaque date de clôture, conformément au modèle de dépréciation à trois niveaux présenté ci-après.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent certains prêts, les titres d'emprunt, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les créances et les intérêts courus à recevoir et les créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux prêts est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres. Les autres actifs financiers inscrits au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, dans nos bilans consolidés.

Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés. Dans le cas de certains produits de détail, les pertes de crédit attendues sont évaluées en fonction de l'exposition totale et ne sont pas attribuables aux composantes figurant au bilan ou qui n'y figurent pas. Pour ces produits, la correction de valeur pour pertes de crédit est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts dans la mesure où elle ne dépasse pas le solde du prêt concerné et elle est ultérieurement présentée au poste Autres passifs – Dotations. En ce qui concerne tous les autres produits hors bilan soumis à des tests de dépréciation, la correction de valeur pour pertes de crédit est calculée séparément et incluse au poste Autres passifs – Dotations.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois niveaux fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Niveau 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Niveau 2 – Après une augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes importante est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Niveau 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait utilisée au cours de la période pertinente. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

Les augmentations ou diminutions de la correction de valeur pour pertes de crédit attribuables aux achats et aux nouveaux cas d'origination, de décomptabilisation ou d'arrivée à échéance, ainsi que les réévaluations dues à des changements dans les pertes attendues ou à des transferts entre les niveaux, sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les sorties du bilan et les montants repris qui avaient déjà été sortis du bilan sont imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois niveaux et utiliser des informations prospectives. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier la correction de valeur d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont basées sur un intervalle de résultats possibles et tiennent compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles, y compris les notations internes et externes, l'historique des pertes de crédit et les attentes quant aux flux de trésorerie futurs. Les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la probabilité de défaillance (PD) de l'instrument par la perte en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD), le produit obtenu étant actualisé à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs financiers productifs, la principale différence entre les pertes de crédit attendues de niveau 1 et de niveau 2 est leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de niveau 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois tout au plus, tandis que les estimations de niveau 2 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur la durée restante de l'instrument.

Une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille qui permet une prise en compte appropriée des informations prospectives. Pour refléter d'autres caractéristiques qui ne sont pas déjà prises en compte par la modélisation, un jugement expert en matière de crédit est exercé pour déterminer les pertes de crédit attendues finales.

Dans le cas d'un faible pourcentage de nos portefeuilles qui manquent d'informations historiques détaillées et/ou d'un historique des pertes, nous employons des méthodes d'évaluation simplifiées qui pourraient être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces méthodes, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées à la date de clôture au moyen du taux d'intérêt effectif.

Durée de vie attendue

Pour les instruments des niveaux 2 et 3, les provisions pour pertes reflètent les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante prévue de l'instrument. Pour la plupart des instruments, la durée de vie attendue est limitée à la durée de vie contractuelle restante.

Une exemption s'applique à certains instruments ayant les caractéristiques suivantes : a) l'instrument est composé à la fois d'un prêt et d'un engagement inutilisé; b) nous avons la capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement inutilisé; c) notre exposition aux pertes de crédit ne se limite pas à la période de préavis contractuelle. Pour les produits visés par cette exemption, la durée de vie attendue pourrait dépasser la durée de vie contractuelle restante et correspond à la période au cours de laquelle notre exposition aux pertes de crédit n'est pas réduite en raison de nos activités normales de gestion du risque de crédit. Cette période varie selon le produit et la catégorie de risque et elle est estimée sur la base de l'historique de nos expositions similaires, compte tenu des activités de gestion du risque de crédit entreprises dans le cadre de notre cycle régulier d'examen de la qualité du crédit. Les produits visés par cette exemption comprennent les cartes de crédit, les découverts et certaines marges de crédit renouvelables. Il nous faut exercer un jugement significatif au moment de déterminer quels sont les instruments visés par cette exemption et d'estimer leur durée de vie restante appropriée sur la base de notre expérience passée et de nos activités d'atténuation du risque de crédit.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

Il faut beaucoup de jugement pour pouvoir déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Les transferts entre les niveaux 1 et 2 dépendent de la question de savoir si le risque de crédit lié à un instrument à la date de clôture a subi ou non une augmentation importante depuis sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette appréciation, le risque de crédit est fondé sur la PD de l'instrument sur la durée de vie et non pas sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'appréciation se fait généralement au niveau de l'instrument.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est effectuée tous les trimestres, sur la base de trois facteurs. Si l'un quelconque des facteurs ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit, l'instrument sera transféré depuis le niveau 1 vers le niveau 2 :

- (1) Nous avons fixé des seuils pour déterminer ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit, en fonction à la fois d'une variation en pourcentage et d'une variation en valeur absolue de la PD sur la durée de vie de l'instrument par rapport à sa comptabilisation initiale.
- (2) D'autres examens qualitatifs sont effectués afin de vérifier des critères correspondant aux différents niveaux et de faire des ajustements au besoin, afin de mieux refléter les positions à l'égard desquelles le risque s'est accru sensiblement.
- (3) Les instruments en souffrance depuis 30 jours sont généralement considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit, même si nos autres indicateurs ne reflètent pas une telle augmentation.

Les seuils d'un transfert entre les niveaux 1 et 2 sont symétriques. Si le risque de crédit d'un actif financier qui a été transféré vers le niveau 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré au niveau 1.

Pour certains instruments dont le risque de crédit est faible à la date de clôture, on présume que le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit est considéré comme faible si l'instrument comporte un faible risque de défaillance et que l'emprunteur est en mesure de satisfaire à ses obligations contractuelles à court et à long terme, y compris dans des périodes de bouleversement économique ou commercial. Certains dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les actifs achetés en vertu de conventions de revente, les prêts sur polices d'assurance et les facilités de liquidité consenties à nos conduits multicédants ont été jugés comme ayant un faible risque de crédit.

Utilisation d'informations prospectives

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour chaque niveau et l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit tiennent compte des informations sur les faits antérieurs comme sur les conditions actuelles, ainsi que de projections raisonnables et justifiables à l'égard de la conjoncture économique et des événements à venir. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un degré élevé de jugement.

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des niveaux 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme. Les variables macroéconomiques qu'emploient nos modèles de pertes de crédit attendues comprennent, entre autres, le produit national brut, les taux de chômage, les rendements obligataires, les indices de rendement boursier, les indices des prix de l'immobilier commercial et les prix des marchandises. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques peuvent faire l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin.

Notre estimation des pertes de crédit attendues des niveaux 1 et 2 est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, qui tient compte d'au moins trois scénarios macroéconomiques futurs. Notre scénario de base repose sur les prévisions macroéconomiques publiées par notre groupe interne Économie. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient par

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

rapport à notre scénario de base en fonction de toutes les situations macroéconomiques raisonnablement possibles. Des scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires et plus graves sont élaborés afin de relever toute non-linéarité importante des pertes de crédit possibles dans les portefeuilles. La conception de scénarios, y compris la création de scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires, est effectuée au moins une fois par année et plus souvent si la situation le justifie.

Les scénarios servent à recenser un vaste intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, et est mise à jour chaque trimestre. Tous les scénarios envisagés sont appliqués à tous les portefeuilles exposés à des pertes de crédit attendues assorties des mêmes probabilités.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est basée sur les variations de la PD à la date de clôture, établie par pondération probabiliste pour toute la durée de vie et compte tenu de l'information prospective, à partir des scénarios macroéconomiques entrant dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de notre gestion interne du risque de crédit. Notre définition de défaillance peut varier selon le type de produit et elle tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs tels que les termes des clauses restrictives de nature financière et le nombre de jours que le compte est en souffrance. En ce qui concerne les prêts de détail et de gros, à l'exception des cas mentionnés ci-après, la défaillance a lieu lorsque le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours relativement à une obligation importante envers nous ou/et que nous estimons que l'emprunteur n'effectuera probablement pas ses paiements intégralement sans que nous intentions une action à son encontre (par exemple, en prenant officiellement possession de la garantie fournie). Pour certains soldes de cartes de crédit, la défaillance se produit lorsque les paiements sont en retard depuis 180 jours. En ce qui concerne ces soldes, l'emploi d'une période où le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours est raisonnable et justifiable par des données observables sur les taux de sortie du bilan et de reprise que l'historique des portefeuilles de cartes de crédit peut fournir. La définition de défaillance est la même d'une période à l'autre et s'applique à tous les instruments financiers, sauf si on peut démontrer que les circonstances ont changé au point d'exiger une nouvelle définition qui est plus appropriée.

Actifs financiers dépréciés (niveau 3)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. Les preuves d'une dépréciation peuvent être que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, fait face à une faillite probable ou autre réorganisation financière, ou être une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou par une conjoncture économique en corrélation avec les défaillances. Un actif du niveau 3 est reclassé au niveau 2 lorsque, à la date de clôture, il n'est plus jugé déprécié. L'actif réintègrera le niveau 1 lorsque son risque de crédit à la date de clôture n'est plus considéré comme ayant augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, ce qui pourrait se produire durant la même période d'information financière où a eu lieu son transfert depuis le niveau 3 vers le niveau 2.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, des flux de trésorerie futurs estimés. Lorsqu'un actif financier déprécié comporte une composante utilisée et une non utilisée, les pertes de crédit attendues reflètent aussi la partie de l'engagement de prêt qui serait utilisée pendant la durée de vie restante de l'instrument.

Si un actif financier est déprécié, les intérêts cessent d'être comptabilisés selon le mode normal, suivant lequel le revenu d'intérêt est calculé en fonction de la valeur comptable brute de l'actif. Le revenu d'intérêt est plutôt calculé au taux d'intérêt effectif initial, qu'on applique au coût amorti de l'actif, lequel représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit correspondante. À la suite d'une dépréciation, le revenu d'intérêt est comptabilisé en fonction d'une désactualisation à compter de la date de comptabilisation initiale de la perte de valeur.

La correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des prêts douteux de niveau 3 est établie au niveau de l'emprunteur, et les pertes sur les prêts douteux sont recensées sur les prêts individuellement importants ou sont collectivement évaluées et établies au moyen de taux basés sur les portefeuilles, sans aucune référence à des prêts en particulier.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel (niveau 3)

Lorsque des prêts individuellement importants sont désignés comme douteux, nous ramenons la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation estimée en comptabilisant une correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement afin de couvrir les pertes de crédit observées. La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement reflète le montant de principal et d'intérêts attendu selon les termes du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré, ainsi que l'incidence des retards dans la reprise du principal et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent). La valeur de réalisation estimée de chaque prêt individuellement important correspond aux flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière fiable et raisonnable, la valeur de réalisation estimée peut être déterminée à l'aide de prix de marché observables de prêts comparables, de la juste valeur de la garantie fournie pour le prêt ou d'autres méthodes raisonnables et justifiables basées sur le jugement de la direction.

Les corrections de valeur évaluées individuellement sont établies en fonction d'un intervalle de résultats possibles, qui peuvent inclure des scénarios macroéconomiques ou non macroéconomiques, dans la mesure où ils sont pertinents compte tenu des circonstances de l'emprunteur concerné. Les hypothèses fondant l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus reflètent les conditions économiques actuelles et futures et elles sont généralement les mêmes que celles retenues pour les niveaux 1 et 2.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif (niveau 3)

Les prêts soumis à un test de dépréciation collectif sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement reflète i) le montant de principal et d'intérêts attendu selon les termes du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré et ii) l'incidence des retards dans le recouvrement du principal et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent).

Le recouvrement de principal et d'intérêts attendu est estimé au niveau du portefeuille et tient compte des pertes historiques qu'ont subies des portefeuilles comparables présentant des caractéristiques du risque de crédit similaires, ajustées en fonction de la situation actuelle et des conditions futures. Un ratio de couverture spécifique au portefeuille est appliqué au solde des prêts douteux pour calculer la provision pour pertes de crédit évaluée collectivement. La composante valeur temps de l'argent est calculée à l'aide des facteurs d'actualisation appliqués aux groupes de prêts ayant des caractéristiques communes. Les facteurs d'actualisation représentent la tendance de recouvrement attendue qu'affichent les groupes de prêts comparables et reflètent l'expérience passée de ces groupes ajustée en fonction des conditions économiques actuelles et futures et/ou de facteurs sectoriels. Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Sortie de prêts

Les prêts et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation de la garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont en général sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Modifications

Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend essentiellement de la façon dont la renégociation s'est faite et de la nature et de l'ampleur des changements qui en résulteraient. Les modifications apportées pour des raisons de crédit, surtout liées à la restructuration d'une dette en souffrance, sont généralement traitées comme une modification de l'actif financier initial. Les modifications non motivées par une question de crédit sont généralement considérées comme une cessation des flux de trésorerie initiaux, et par conséquent, la renégociation est traitée comme une décomptabilisation de l'actif financier initial et une comptabilisation d'un nouvel actif financier.

Si la modification des conditions ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée pour correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et une perte ou un profit est comptabilisé. L'actif financier continue de faire l'objet des mêmes appréciations visant à déterminer s'il a subi ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ainsi qu'une dépréciation due au crédit (voir plus haut). Un actif financier modifié est transféré hors du niveau 3 si les conditions qui ont permis de le désigner comme déprécié ne sont plus là et qu'elles se rapportent objectivement à un fait s'étant produit après la comptabilisation de la perte de valeur initiale. Un actif financier modifié est transféré hors du niveau 2 lorsqu'il ne respecte plus les seuils relatifs fixés pour déterminer si le risque de crédit a sensiblement augmenté, augmentation qui se fonde sur les variations de la PD sur la durée de vie de l'actif, le nombre de jours en souffrance et d'autres considérations qualitatives. L'actif financier continuera de faire l'objet d'un suivi pour vérifier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit ou dépréciation.

Si la modification des conditions entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial et la comptabilisation d'un nouvel actif financier, ce dernier sera normalement classé au niveau 1, à moins que l'on détermine qu'il s'est déprécié au moment de la renégociation. Pour qu'on puisse déterminer si le risque de crédit a subi une augmentation importante, la date de la modification devient la date de comptabilisation initiale du nouvel actif financier.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)**Incidence de l'application d'IFRS 9****Reclassements obligatoires**

L'application combinée du modèle économique et des tests pour déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à l'adoption d'IFRS 9 a donné lieu au reclassement des actifs et passifs financiers suivants.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	1 ^{er} novembre 2017		31 octobre 2017	
	Catégorie d'évaluation	Valeur comptable	Ancienne catégorie d'évaluation	Valeur comptable
Actifs financiers :				
Titres détenus à des fins de transaction (1)	Juste valeur par le biais du résultat net	2 572 \$	Disponibles à la vente	2 572 \$
Titres détenus à des fins de transaction (2)	Juste valeur par le biais du résultat net	398	Prêts et créances	398
Titres de placement (3)	Coût amorti	23 602	Disponibles à la vente	23 473
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (4)	Juste valeur par le biais du résultat net	11 720	Prêts et créances	11 720
Prêts (2)	Juste valeur par le biais du résultat net	380	Prêts et créances	405
Prêts (5)	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	547	Prêts et créances	540
Passifs financiers :				
Autres				
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (4)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	2 534 \$	Coût amorti	2 534 \$

- (1) Des titres de participation de 833 millions de dollars précédemment classés comme disponibles à la vente ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature. Des titres d'emprunt de 1 739 millions de dollars précédemment classés comme disponibles à la vente, dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ni à des versements d'intérêts, ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- (2) Les prêts et valeurs mobilières dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ni à des versements d'intérêts ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- (3) Les titres d'emprunt gérés selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ont été reclassés depuis la catégorie « disponibles à la vente » vers la catégorie « coût amorti ». Au 30 avril 2018, la juste valeur de ces titres correspondait à 19 310 millions de dollars. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2018, des pertes respectives de 90 millions de dollars et de 240 millions de dollars auraient été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global si les titres n'avaient pas été reclassés.
- (4) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, anciennement classés dans les prêts et créances, ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net parce qu'ils sont gérés sur la base de la juste valeur. Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés, anciennement évalués au coût amorti, ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, car ils sont aussi gérés sur la base de la juste valeur.
- (5) Les prêts gérés selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Éléments anciennement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers ci-dessous, anciennement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ont été classés soit dans cette catégorie même, en raison de leur nature, soit comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global parce qu'ils sont gérés selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	1 ^{er} novembre 2017		31 octobre 2017	
	Catégorie d'évaluation	Valeur comptable	Ancienne catégorie d'évaluation	Valeur comptable
Actifs financiers :				
Titres de placement	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	18 \$	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	18 \$
Titres détenus à des fins de transaction	Juste valeur par le biais du résultat net	4 291	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	4 291
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	Juste valeur par le biais du résultat net	138 979	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	138 979
Prêts	Juste valeur par le biais du résultat net	2 296	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	2 296
Autres actifs	Juste valeur par le biais du résultat net	1 212	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	1 212

Désignations facultatives

En raison des changements de classement imposés par IFRS 9, les désignations facultatives suivantes ont été effectuées lors de la transition à IFRS 9.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	1 ^{er} novembre 2017		31 octobre 2017	
	Catégorie d'évaluation	Valeur comptable	Ancienne catégorie d'évaluation	Valeur comptable
Actifs financiers :				
Titres de placement (1)	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (désignés)	384 \$	Disponibles à la vente	384 \$
Prêts (2)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	1 368	Prêts et créances	1 263
Passifs financiers :				
Dépôts (3)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	295 \$	Coût amorti	324 \$

- (1) Certains titres de participation non détenus à des fins de transaction ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
(2) Les prêts dans notre portefeuille d'assurances ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin d'éliminer une non-concordance comptable avec les passifs correspondants.
(3) Certains dépôts ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin d'éliminer une non-concordance comptable avec les prêts correspondants, qui ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net parce que leurs flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ni à des versements d'intérêts.

Autres

Le tableau suivant présente d'autres changements résultant de l'application d'IFRS 9.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	1 ^{er} novembre 2017		31 octobre 2017	
	Catégorie d'évaluation	Valeur comptable	Ancienne catégorie d'évaluation	Valeur comptable
Actifs financiers :				
Titres de placement (1)	Coût amorti	7 220 \$	Prêts et créances	7 232 \$
Titres de placement (1)	Coût amorti	14 665	Détenus jusqu'à l'échéance	14 845

- (1) Avant l'adoption d'IFRS 9, certains actifs financiers avaient été reclassés depuis la catégorie « disponibles à la vente » vers la catégorie « détenus jusqu'à l'échéance » ou la catégorie « prêts et créances ». Au moment de l'adoption d'IFRS 9, ces actifs financiers ont été réévalués comme s'ils avaient été toujours comptabilisés au coût amorti et ont été reclassés dans les titres de placement.

Présentation dans le bilan

Le 1^{er} novembre 2017, le poste du bilan intitulé « Titres disponibles à la vente » figurant sous le libellé « Valeurs mobilières » a été renommé « Titres de placement ». Les titres de placement comprennent tous les titres sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont présentés dans les titres détenus à des fins de transaction. Dans le cas des périodes correspondantes, les titres de placement correspondent aux titres disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance selon IAS 39. Pour la période à l'étude, les titres de placement correspondent aux titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti selon IFRS 9.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Le tableau suivant offre une comparaison entre les corrections de valeur pour pertes de crédit calculées conformément à IAS 39 et à IAS 37 et la correction de valeur correspondante calculée conformément à IFRS 9 au 1^{er} novembre 2017.

(en millions de dollars canadiens)	IAS 39 / IAS 37 au 31 octobre 2017			Ajustements de transition	IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017			
	Évalués collectivement (1)	Évalués individuellement	Total		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2), (3)	– \$	– \$	– \$	25 \$	3 \$	22 \$	– \$	25 \$
Titres d'emprunt au coût amorti (4)	–	–	–	54	9	45	–	54
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, au coût amorti	–	–	–	1	1	–	–	1
Prêts au coût amorti	1 855	304	2 159	590	845	1 184	720	2 749
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, au coût amorti	–	–	–	20	15	5	–	20
Autres actifs au coût amorti	–	–	–	1	–	1	–	1
Engagements de prêt et garanties financières hors bilan	91	–	91	143	104	130	–	234
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	1 946 \$	304 \$	2 250 \$	834 \$	977 \$	1 387 \$	720 \$	3 084 \$

- (1) Y compris la correction de valeur à l'égard des prêts non encore désignés comme douteux et les corrections de valeur évaluées collectivement à l'égard des prêts douteux.
(2) La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres.
(3) Anciennement titres d'emprunt disponibles à la vente selon IAS 39.
(4) Anciennement titres détenus jusqu'à leur échéance selon IAS 39.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

Le tableau suivant présente des rapprochements, entre IAS 39 et IFRS 9, d'éléments de nos bilans consolidés, indiquant séparément les incidences de l'application des règles de dépréciation, de classement et d'évaluation d'IFRS 9. Les incidences fiscales correspondantes sont comptabilisées au poste Autres actifs, sous la rubrique Autres.

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017 IAS 39	Incidence du classement et de l'évaluation	Incidence de la dépréciation	Total des incidences	Au 1 ^{er} novembre 2017 IFRS 9
Actif					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	28 407 \$	– \$	– \$	– \$	28 407 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	32 662	–	–	–	32 662
Valeurs mobilières					
Titres détenus à des fins de transaction	127 657	2 952	–	2 952	130 609
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	90 722	4 615	(54)	4 561	95 283
	218 379	7 567	(54)	7 513	225 892
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	220 977	–	(1)	(1)	220 976
Prêts					
Prêts de détail	385 170	(8)	–	(8)	385 162
Prêts de gros	159 606	(7 535)	8	(7 527)	152 079
	544 776	(7 543)	8	(7 535)	537 241
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(2 159)	–	(590)	(590)	(2 749)
Actifs nets des fonds distincts	1 216	–	–	–	1 216
Autres					
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16 459	–	(20)	(20)	16 439
Dérivés	95 023	–	–	–	95 023
Locaux et matériel, montant net	2 670	–	–	–	2 670
Goodwill	10 977	–	–	–	10 977
Autres immobilisations incorporelles	4 507	–	–	–	4 507
Autres actifs	38 959	(1)	217	216	39 175
	168 595	(1)	197	196	168 791
Total de l'actif	1 212 853 \$	23 \$	(440)\$	(417)\$	1 212 436 \$
Passif					
Dépôts					
Particuliers	260 213 \$	– \$	– \$	– \$	260 213 \$
Entreprises et gouvernements	505 665	(29)	–	(29)	505 636
Banques	23 757	–	–	–	23 757
	789 635	(29)	–	(29)	789 606
Passif net au titre des fonds distincts	1 216	–	–	–	1 216
Autres					
Acceptations	16 459	–	–	–	16 459
Engagements afférents à des titres	30 008	–	–	–	30 008
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	143 084	–	–	–	143 084
Dérivés	92 127	–	–	–	92 127
Sinistres et indemnités d'assurance	9 676	106	–	106	9 782
Autres passifs	46 955	–	143	143	47 098
	338 309	106	143	249	338 558
Déventures subordonnées	9 265	–	–	–	9 265
Total du passif	1 138 425	77	143	220	1 138 645
Capitaux propres attribuables aux actionnaires					
Actions privilégiées	6 413	–	–	–	6 413
Actions ordinaires	17 703	–	–	–	17 703
Bénéfices non distribués	45 359	44	(602)	(558)	44 801
Autres composantes des capitaux propres	4 354	(98)	19	(79)	4 275
	73 829	(54)	(583)	(637)	73 192
Participations ne donnant pas le contrôle	599	–	–	–	599
Total des capitaux propres	74 428	(54)	(583)	(637)	73 791
Total du passif et des capitaux propres	1 212 853 \$	23 \$	(440)\$	(417)\$	1 212 436 \$

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier. Les dérivés incorporés sont présentés avec les contrats hôtes. Pour une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour déterminer la juste valeur de nos instruments financiers, se reporter aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017. Aucun changement important n'a été apporté à nos méthodes d'évaluation de la juste valeur au cours du trimestre.

	Au 30 avril 2018 (IFRS 9)							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	18 584 \$	– \$	– \$	18 395 \$	18 396 \$	36 979 \$	36 980 \$
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	124 463	6 705	–	–	–	–	131 168	131 168
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable (1)	–	–	42 253	414	47 006	46 466	89 673	89 133
	124 463	6 705	42 253	414	47 006	46 466	220 841	220 301
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	188 842	–	–	–	72 342	72 338	261 184	261 180
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	109	189	96	–	386 299	383 284	386 693	383 678
Prêts de gros	5 943	1 312	450	–	156 995	155 245	164 700	162 950
	6 052	1 501	546	–	543 294	538 529	551 393	546 628
Autres								
Dérivés	94 175	–	–	–	–	–	94 175	94 175
Autres actifs (2)	1 300	–	–	–	44 880	44 879	46 180	46 179
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	167 \$	13 891 \$			249 332 \$	249 091 \$	263 390 \$	263 149 \$
Entreprises et gouvernements (3)	(4)	101 158			429 211	429 926	530 365	531 080
Banques (4)	–	2 253			26 040	26 057	28 293	28 310
	163	117 302			704 583	705 074	822 048	822 539
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 047	–			–	–	33 047	33 047
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	164 152			6 766	6 767	170 918	170 919
Dérivés	90 890	–			–	–	90 890	90 890
Autres passifs (5)	(1 307)	8			49 832	49 799	48 533	48 500
Débitures subordonnées	–	–			9 068	9 319	9 068	9 319

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

	Au 31 octobre 2017 (IAS 39)						
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)							
Actifs financiers							
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	20 752 \$	– \$	11 910 \$	11 910 \$	32 662 \$	32 662 \$
Valeurs mobilières							
Titres détenus à des fins de transaction	116 720	10 937	–	–	–	127 657	127 657
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable (1)	–	–	75 877	14 845	14 771	90 722	90 648
	116 720	10 937	75 877	14 845	14 771	218 379	218 305
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	138 979	–	81 998	81 999	220 977	220 978
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable							
Prêts de détail	69	–	–	383 857	380 782	383 926	380 851
Prêts de gros	1 837	2 329	–	154 525	153 967	158 691	158 133
	1 906	2 329	–	538 382	534 749	542 617	538 984
Autres							
Dérivés	95 023	–	–	–	–	95 023	95 023
Autres actifs (2)	–	1 213	–	44 598	44 598	45 811	45 811
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	184 \$	13 794 \$	–	246 235 \$	246 147 \$	260 213 \$	260 125 \$
Entreprises et gouvernements (3)	(9)	94 518	–	411 156	412 495	505 665	507 004
Banques (4)	–	2 072	–	21 685	21 708	23 757	23 780
	175	110 384	–	679 076	680 350	789 635	790 909
Autres							
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	30 008	–	–	–	–	30 008	30 008
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	133 947	–	9 137	9 138	143 084	143 085
Dérivés	92 127	–	–	–	–	92 127	92 127
Autres passifs (5)	(1 132)	–	–	49 440	49 426	48 308	48 294
Débitures subordonnées	–	–	–	9 265	9 559	9 265	9 559

(1) Les titres de placement comprennent les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti selon IFRS 9 ainsi que les titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance selon IAS 39.

(2) Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.

(3) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.

(4) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts provenant d'institutions de dépôts réglementées.

(5) Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9						IAS 39					
	30 avril 2018						31 octobre 2017					
	Évaluation à la juste valeur selon le			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur	Évaluation à la juste valeur selon le			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3				Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers												
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	18 584 \$	– \$	18 584 \$		\$ 18 584 \$	– \$	20 752 \$	– \$	20 752 \$		\$ 20 752 \$
Valeurs mobilières												
Titres détenus à des fins de transaction												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1)												
Gouvernement fédéral	6 982	7 671	–	14 653		14 653	9 374	7 929	–	17 303		17 303
Provinces et municipalités	–	11 205	–	11 205		11 205	–	11 422	–	11 422		11 422
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (1)	1 191	33 531	66	34 788		34 788	1 226	29 634	–	30 860		30 860
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (2)	1 825	8 496	–	10 321		10 321	934	10 420	–	11 354		11 354
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	911	–	911		911	–	1 298	–	1 298		1 298
Titres adossés à des actifs												
Titres non garantis par des créances	–	2 616	115	2 731		2 731	–	732	–	732		732
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	13	21 298	23	21 334		21 334	52	21 655	29	21 736		21 736
Titres de participation	31 353	2 872	1 000	35 225		35 225	29 674	2 853	425	32 952		32 952
	41 364	88 600	1 204	131 168		131 168	41 260	85 943	454	127 657		127 657
Titres de placement (4)												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1)												
Gouvernement fédéral	–	387	–	387		387	477	1 124	–	1 601		1 601
Provinces et municipalités	–	610	–	610		610	–	2 503	–	2 503		2 503
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (1)	–	19 664	–	19 664		19 664	8	28 999	508	29 515		29 515
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	–	1 117	–	1 117		1 117	479	8 673	–	9 152		9 152
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	1 186	–	1 186		1 186	–	934	–	934		934
Titres adossés à des actifs												
TGC (3)	–	4 873	–	4 873		4 873	–	3 623	–	3 623		3 623
Titres non garantis par des créances	–	825	–	825		825	–	2 671	203	2 874		2 874
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	13 558	33	13 591		13 591	–	23 662	797	24 459		24 459
Titres de participation	39	101	246	386		386	339	38	711	1 088		1 088
Titres en substitut de prêt	–	24	4	28		28	–	24	4	28		28
	39	42 345	283	42 667		42 667	1 303	72 251	2 223	75 777		75 777
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	188 842	–	188 842		188 842	–	138 979	–	138 979		138 979
Prêts	–	7 412	687	8 099		8 099	–	4 056	179	4 235		4 235
Autres												
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	1	36 507	291	36 799		36 799	–	106 145	380	106 525		106 525
Contrats de change	–	43 829	72	43 901		43 901	–	42 871	63	42 934		42 934
Dérivés de crédit	–	77	–	77		77	–	157	–	157		157
Autres contrats	4 024	10 753	320	15 097		15 097	3 510	10 141	307	13 958		13 958
Ajustements de l'évaluation	–	(669)	(22)	(691)		(691)	–	(722)	(3)	(725)		(725)
Total des dérivés, montant brut	4 025	90 497	661	95 183		95 183	3 510	158 592	747	162 849		162 849
Ajustements de compensation						(1 008)						(67 826)
Total des dérivés						94 175						95 023
Autres actifs	1 097	203	–	1 300		1 300	966	247	–	1 213		1 213
	46 525 \$	436 483 \$	2 835 \$	485 843 \$		(1 008) \$	47 039 \$	480 820 \$	3 603 \$	531 462 \$		(67 826) \$
Passifs financiers												
Dépôts												
Particuliers	– \$	13 804 \$	254 \$	14 058 \$		\$ 14 058 \$	– \$	13 513 \$	465 \$	13 978 \$		\$ 13 978 \$
Entreprises et gouvernements	–	101 154	–	101 154		101 154	–	94 509	–	94 509		94 509
Banques	–	2 253	–	2 253		2 253	–	2 072	–	2 072		2 072
Autres												
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 672	16 375	–	33 047		33 047	12 407	17 601	–	30 008		30 008
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	164 152	–	164 152		164 152	–	133 947	–	133 947		133 947
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	–	31 501	796	32 297		32 297	–	100 765	835	101 600		101 600
Contrats de change	–	42 134	38	42 172		42 172	–	40 497	42	40 539		40 539
Dérivés de crédit	–	169	–	169		169	–	258	–	258		258
Autres contrats	3 296	13 702	432	17 430		17 430	3 417	13 461	488	17 366		17 366
Ajustements de l'évaluation	–	(170)	–	(170)		(170)	–	55	13	68		68
Total des dérivés, montant brut	3 296	87 336	1 266	91 898		91 898	3 417	155 036	1 378	159 831		159 831
Ajustements de compensation						(1 008)						(67 704)
Total des dérivés						90 890						92 127
Autres passifs	208	(1 531)	24	(1 299)		(1 299)	130	(1 286)	24	(1 132)		(1 132)
Débiteures subordonnées	–	–	–	–		–	–	–	–	–		–
	20 176 \$	383 543 \$	1 544 \$	405 263 \$		(1 008) \$	15 954 \$	415 392 \$	1 867 \$	433 213 \$		(67 704) \$

- (1) Au 30 avril 2018, la valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction s'établissait respectivement à 22 151 millions de dollars et à néant (17 977 millions et néant au 31 octobre 2017), et la valeur de ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres de placement se chiffrait respectivement à 4 625 millions de dollars et à 952 millions de dollars (13 352 millions et 727 millions au 31 octobre 2017).
- (2) OCDE signifie « Organisation de Coopération et de Développement Économiques ».
- (3) TGC signifie « titres garantis par des créances ».
- (4) Les montants au 31 octobre 2017 ne tenaient pas compte de titres de placement de 100 millions de dollars qui étaient comptabilisés au coût.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)**Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)**

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, aucun changement important n'est intervenu dans les techniques d'évaluation, les sensibilités aux données non observables ou les relations entre les données non observables utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Au cours du même trimestre, les variations des fourchettes et des moyennes pondérées des données non observables n'ont pas eu d'incidence significative sur les profits (pertes) latents comptabilisés en résultat et relatifs aux instruments financiers de niveau 3. Pour des informations quantitatives sur les évaluations de la juste valeur utilisant des données non observables importantes, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations des évaluations récurrentes de la juste valeur pour les instruments classés au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

	IFRS 9								
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018								
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (2)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (3)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	187 \$	12 \$	8 \$	– \$	(141)\$	– \$	– \$	66 \$	4 \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	196	14	5	–	(100)	–	–	115	14
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	29	(1)	–	–	–	–	(5)	23	–
Titres de participation	975	(32)	36	54	(33)	–	–	1 000	(18)
	1 387	(7)	49	54	(274)	–	(5)	1 204	–
Titres de placement									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	28	–	1	–	–	4	–	33	s.o.
Titres de participation	246	–	1	–	(1)	–	–	246	s.o.
Titres en substitut de prêt	3	–	1	–	–	–	–	4	–
	277	–	3	–	(1)	4	–	283	s.o.
Prêts	521	3	–	164	(1)	–	–	687	3
Autres									
Soldes nets des dérivés (4)									
Contrats de taux d'intérêt	(512)	(11)	–	23	–	–	(5)	(505)	(11)
Contrats de change	33	(2)	2	(1)	(1)	4	(1)	34	(3)
Autres contrats	(157)	(5)	(5)	(18)	(11)	21	63	(112)	(28)
Ajustements de l'évaluation	(11)	–	–	–	(11)	–	–	(22)	–
	1 538 \$	(22)\$	49 \$	222 \$	(299)\$	29 \$	52 \$	1 569 \$	(39)\$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(554)\$	(14)\$	(6)\$	(18)\$	4 \$	(108)\$	442 \$	(254)\$	(5)\$
Entreprises et gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	(28)	–	(1)	–	5	–	–	(24)	–
	(582)\$	(14)\$	(7)\$	(18)\$	9 \$	(108)\$	442 \$	(278)\$	(5)\$

(en millions de dollars canadiens)	IAS 39								
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2017								
	Juste valeur au début de la période	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (2)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (3)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 \$	– \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	4	–	–	6	(4)	–	–	6	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	71	(1)	1	1	(11)	–	(2)	59	–
Titres de participation	361	(24)	17	100	(17)	3	–	440	(19)
	437	(25)	18	107	(32)	3	(2)	506	(19)
Titres de placement									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	719	(2)	26	–	(44)	–	–	699	s.o.
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	202	–	9	–	6	–	–	217	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	894	(1)	38	13	(3)	–	(14)	927	s.o.
Titres de participation	716	10	25	14	(44)	–	–	721	s.o.
Titres en substitut de prêt	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
	2 531	7	98	27	(85)	–	(14)	2 564	s.o.
Prêts	442	8	7	50	(3)	–	–	504	8
Autres									
Soldes nets des dérivés (4)									
Contrats de taux d'intérêt	(407)	(18)	–	–	–	–	–	(425)	(18)
Contrats de change	16	39	3	–	1	(4)	(1)	54	35
Autres contrats	(240)	16	(11)	(15)	(12)	(26)	24	(264)	22
Ajustements de l'évaluation	(11)	–	–	–	(3)	–	–	(14)	–
	2 768 \$	27 \$	115 \$	169 \$	(134) \$	(27) \$	7 \$	2 925 \$	28 \$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(364) \$	(9) \$	(7) \$	(64) \$	20 \$	(54) \$	135 \$	(343) \$	(4) \$
Entreprises et gouvernements	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	(86)	(1)	(2)	–	63	–	–	(26)	–
	(452) \$	(10) \$	(9) \$	(64) \$	83 \$	(54) \$	135 \$	(371) \$	(4) \$

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

	IFRS 9								
	Pour le semestre clos le 30 avril 2018								
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période (1)	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (2)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (3)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	508 \$	16 \$	(5)\$	– \$	(453)\$	– \$	– \$	66 \$	(1)\$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	196	26	(1)	–	(106)	–	–	115	11
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	30	(2)	–	–	–	–	(5)	23	(1)
Titres de participation	923	(100)	15	233	(73)	4	(2)	1 000	(41)
	1 657	(60)	9	233	(632)	4	(7)	1 204	(32)
Titres de placement									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	29	(5)	5	–	–	4	–	33	s.o.
Titres de participation	217	–	27	–	2	–	–	246	s.o.
Titres en substitut de prêt	3	–	1	–	–	–	–	4	s.o.
	249	(5)	33	–	2	4	–	283	s.o.
Prêts	477	2	(1)	214	(5)	–	–	687	2
Autres									
Soldes nets des dérivés (4)									
Contrats de taux d'intérêt	(455)	34	–	50	1	–	(135)	(505)	34
Contrats de change	21	4	3	(1)	3	5	(1)	34	3
Autres contrats	(181)	48	1	(16)	(45)	(13)	94	(112)	72
Ajustements de l'évaluation	(16)	–	–	–	(6)	–	–	(22)	–
	1 752 \$	23 \$	45 \$	480 \$	(682)\$	– \$	(49)\$	1 569 \$	79 \$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(465)\$	(45)\$	(2)\$	(167)\$	26 \$	(160)\$	559 \$	(254)\$	(14)\$
Entreprises et gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	(24)	(1)	–	(5)	6	–	–	(24)	–
	(489)\$	(46)\$	(2)\$	(172)\$	32 \$	(160)\$	559 \$	(278)\$	(14)\$

(en millions de dollars canadiens)	IAS 39								
	Pour le semestre clos le 30 avril 2017								
	Juste valeur au début de la période	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (2)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (3)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 \$	– \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	4	–	–	6	(4)	–	–	6	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	62	(2)	1	20	(30)	20	(12)	59	(1)
Titres de participation	376	(42)	6	138	(52)	15	(1)	440	(37)
	443	(44)	7	164	(86)	35	(13)	506	(38)
Titres de placement									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	747	(5)	16	–	(59)	–	–	699	s.o.
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	217	–	15	–	(15)	–	–	217	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	956	(1)	9	16	(33)	–	(20)	927	s.o.
Titres de participation	756	22	13	23	(93)	–	–	721	s.o.
Titres en substitut de prêt	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
	2 676	16	53	39	(200)	–	(20)	2 564	s.o.
Prêts	329	7	3	169	(4)	–	–	504	8
Autres									
Soldes nets des dérivés (4)									
Contrats de taux d'intérêt	(448)	(9)	–	26	–	3	3	(425)	(5)
Contrats de change	(15)	70	3	–	–	(2)	(2)	54	47
Autres contrats	(122)	12	(7)	(33)	(4)	(48)	(62)	(264)	2
Ajustements de l'évaluation	(10)	–	–	–	(4)	–	–	(14)	–
	2 853 \$	52 \$	59 \$	365 \$	(298)\$	(12)\$	(94)\$	2 925 \$	14 \$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(425)\$	(22)\$	– \$	(125)\$	49 \$	(122)\$	302 \$	(343)\$	(6)\$
Entreprises et gouvernements	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(1)	–	–	–	1	–	–	–	–
Autres passifs	(88)	(2)	1	–	63	–	–	(26)	–
	(516)\$	(24)\$	1 \$	(125)\$	113 \$	(122)\$	302 \$	(371)\$	(6)\$

(1) Ces montants reflètent certains reclassements effectués lors de l'adoption d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 pour de plus amples renseignements.

(2) Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Des pertes latentes sur les titres de placement de 2 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2018 (pertes de 1 million pour le trimestre clos le 30 avril 2017) et des profits de 30 millions de dollars pour le semestre clos le 30 avril 2018 (profits de 20 millions pour le semestre clos le 30 avril 2017) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.

(3) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés en résultat net.

(4) Le montant net des dérivés au 30 avril 2018 comprenait des actifs dérivés de 661 millions de dollars (680 millions au 30 avril 2017) et des passifs dérivés de 1 266 millions de dollars (1 329 millions au 30 avril 2017).

s.o. sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 143 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 363 millions de dollars.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, les transferts depuis le niveau 2 vers le niveau 1 comprenaient des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 65 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 5 millions de dollars.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, les transferts importants depuis le niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient 21 millions de dollars (actif net) d'options sur actions négociées sur le marché hors cote et classées dans les autres contrats, qui sont composés de 220 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 199 millions de dollars de passifs liés aux dérivés. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, les transferts importants depuis le niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient également 108 millions de dollars de dépôts de particuliers.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, les transferts importants depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient 442 millions de dollars de dépôts de particuliers.

Les transferts d'options sur actions négociées sur le marché hors cote et classées dans les autres contrats ont découlé de changements dans l'observabilité des données sur le marché, tandis que les transferts liés aux dépôts de particuliers étaient attribuables aux changements dans l'observabilité des données sur le marché et dans l'importance de l'incidence des données non observables sur leur juste valeur.

Variations positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les effets, sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation créait une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait, ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés au niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

	IFRS 9			IAS 39		
	Aux					
	30 avril 2018			31 octobre 2017		
Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	
(en millions de dollars canadiens)						
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	66 \$	– \$	(1)\$	– \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs	115	7	(10)	–	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	23	–	–	29	–	–
Titres de participation	1 000	9	(9)	425	–	–
Titres de placement						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	–	–	–	508	8	(20)
Titres adossés à des actifs	–	–	–	203	15	(21)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	33	1	(1)	797	6	(6)
Titres de participation	246	24	(24)	711	40	(24)
Titres en substitut de prêt	4	–	–	4	2	–
Prêts	687	6	(7)	179	2	(3)
Dérivés	661	24	(19)	747	34	(30)
	2 835 \$	71 \$	(71)\$	3 603 \$	107 \$	(104)\$
Dépôts	(254)\$	6 \$	(6)\$	(465)\$	11 \$	(11)\$
Dérivés	(1 266)	47	(55)	(1 378)	37	(48)
Autres						
Titres vendus à découvert et autres passifs	(24)	–	–	(24)	–	–
	(1 544)\$	53 \$	(61)\$	(1 867)\$	48 \$	(59)\$

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers

Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende découlant des actifs financiers et passifs financiers et les coûts de financement connexes sont inclus dans le revenu net d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Revenu d'intérêt (1)				
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1 857 \$	1 500 \$	3 501 \$	2 894 \$
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	172		324	
Instruments financiers évalués au coût amorti	5 836		11 580	
Autres catégories d'instruments financiers (2)		4 991		10 056
	7 865	6 491	15 405	12 950
Charge d'intérêt (1)				
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1 622 \$	946 \$	3 032 \$	1 714 \$
Instruments financiers évalués au coût amorti	1 822		3 507	
Autres catégories d'instruments financiers (2)		1 347		2 714
	3 444	2 293	6 539	4 428
Revenu net d'intérêt	4 421 \$	4 198 \$	8 866 \$	8 522 \$

(1) Exclut les montants suivants qui ont trait à nos activités d'assurance et sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : revenu d'intérêt de 113 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2018 (111 millions pour le trimestre clos le 30 avril 2017) et charge d'intérêt de 2 millions (1 million pour le trimestre clos le 30 avril 2017); revenu d'intérêt de 238 millions de dollars pour le semestre clos le 30 avril 2018 (231 millions pour le semestre clos le 30 avril 2017) et charge d'intérêt de 3 millions (2 millions pour le semestre clos le 30 avril 2017).

(2) Inclut les actifs classés dans les catégories suivantes : disponibles à la vente, prêts et créances et détenus jusqu'à l'échéance; inclut également les passifs classés comme étant au coût amorti.

Note 4 Valeurs mobilières**Profits et pertes latents sur les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (IFRS 9) (1), (2), (3)**

(en millions de dollars canadiens)	Au			
	30 avril 2018			
	Coût/coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Créances d'entités gouvernementales canadiennes				
Gouvernement fédéral	391 \$	– \$	(4)\$	387 \$
Provinces et municipalités	625	1	(16)	610
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (4)	19 518	254	(108)	19 664
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 116	2	(1)	1 117
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 186	1	(1)	1 186
Titres adossés à des actifs				
TGC	4 872	5	(4)	4 873
Titres non garantis par des créances	816	9	–	825
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	13 576	46	(31)	13 591
Titres de participation	198	189	(1)	386
Titres en substitut de prêt	29	1	(2)	28
	42 327 \$	508 \$	(168)\$	42 667 \$

Note 4 Valeurs mobilières (suite)**Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente (IAS 39) (1), (2)**

	Au			
	31 octobre 2017			
(en millions de dollars canadiens)	Coût/coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Créances d'entités gouvernementales canadiennes				
Gouvernement fédéral	1 608 \$	2 \$	(9)\$	1 601 \$
Provinces et municipalités	2 514	7	(18)	2 503
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (4)	29 477	242	(204)	29 515
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	9 145	18	(11)	9 152
Titres adossés à des créances hypothécaires	934	1	(1)	934
Titres adossés à des actifs				
TGC	3 610	13	–	3 623
Titres non garantis par des créances	2 909	10	(45)	2 874
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	24 396	106	(43)	24 459
Titres de participation	875	320	(7)	1 188
Titres en substitut de prêt	29	–	(1)	28
	75 497 \$	719 \$	(339)\$	75 877 \$

- (1) La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires se rapportent à des prêts hypothécaires résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se chiffraient respectivement à 953 millions de dollars, à néant, à 1 million et à 952 millions au 30 avril 2018 (727 millions, 1 million, 1 million et 727 millions au 31 octobre 2017, respectivement).
- (2) Compte non tenu de titres détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie de 47 006 millions de dollars au 30 avril 2018 qui sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit (titres détenus jusqu'à leur échéance de 14 845 millions de dollars au 31 octobre 2017 qui étaient comptabilisés au coût amorti).
- (3) Comprend une correction de valeur pour pertes de crédit de 45 millions de dollars liée à des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 30 avril 2018 comptabilisée en résultat et dans les bénéfices non distribués.
- (4) Comprend des titres émis par des entités autres que des organismes gouvernementaux américains et adossés à des actifs assurés par le gouvernement, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux américains.

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les titres de placement

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit, par niveau, pour les titres d'emprunt évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Transferts entre les niveaux – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats et originations – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Décomptabilisations et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Réévaluations – Elles reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives; les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes; les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les niveaux et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.
- Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2018, aucun changement important n'a été apporté aux modèles servant à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres au coût amorti

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018				Pour le semestre clos le 30 avril 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Solde au début de la période	4 \$	35 \$	– \$	39 \$	9 \$	45 \$	– \$	54 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	–	–	–	–	3	(3)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	–	–	–	–	(7)	7	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats et originations	2	–	–	2	3	–	–	3
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(1)	(1)	–	(2)	(2)	(10)	–	(12)
Réévaluations	(1)	(5)	–	(6)	(2)	(7)	–	(9)
Écarts de change et autres	–	2	–	2	–	(1)	–	(1)
Solde à la fin de la période	4 \$	31 \$	– \$	35 \$	4 \$	31 \$	– \$	35 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit – Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018				Pour le semestre clos le 30 avril 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Solde au début de la période	37 \$	5 \$	– \$	42 \$	3 \$	22 \$	– \$	25 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats et originations	48	–	–	48	82	–	–	82
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(46)	–	–	(46)	(46)	(17)	–	(63)
Réévaluations	(1)	(1)	–	(2)	(1)	1	–	–
Écarts de change et autres	2	1	–	3	2	(1)	–	1
Solde à la fin de la période	40 \$	5 \$	– \$	45 \$	40 \$	5 \$	– \$	45 \$

(1) Les pertes de crédit attendues sur les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas comptabilisées séparément dans le bilan, car les titres visés sont inscrits à la juste valeur. Le cumul des pertes de crédit comptabilisé en résultat net est présenté au poste Autres composantes des capitaux propres.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres évalués au coût amorti ainsi que la juste valeur des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les notes de risque sont basées sur les évaluations internes à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail, aux pages 67 et 68 du rapport annuel 2017.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9			
	Au 30 avril 2018			
	Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de placement				
Titres au coût amorti				
Qualité investissement	46 075 \$	97 \$	– \$	46 172 \$
Qualité inférieure	135	734	–	869
	46 210	831	–	47 041
Correction de valeur pour pertes de crédit	4	31	–	35
Coût amorti	46 206	800	–	47 006
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Qualité investissement	41 195	31	–	41 226
Qualité inférieure	1 026	1	–	1 027
	42 221	32	–	42 253
Éléments non soumis à des tests de dépréciation ⁽¹⁾				414
				42 667 \$

(1) Les titres de placement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Dépréciation des titres disponibles à la vente (IAS 39)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifiait, les titres disponibles à la vente faisaient l'objet de tests pour vérifier s'il y avait une indication objective de dépréciation. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquions des méthodes particulières pour évaluer si le coût/coût amorti du titre serait repris. Au 31 octobre 2017, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 339 millions de dollars. Il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation des titres disponibles à la vente qui affichaient une perte latente au 31 octobre 2017.

Profits nets et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente (IAS 39) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos	Pour le semestre clos
	le 30 avril 2017	le 30 avril 2017
Profits réalisés	75 \$	123 \$
Pertes réalisées	(7)	(11)
Pertes de valeur	(14)	(31)
	54 \$	81 \$

(1) Des profits réalisés de 9 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2017 et de 11 millions pour le semestre clos le 30 avril 2017 ayant trait à nos activités d'assurance sont exclus du poste Profits nets et pertes nettes sur les titres de placement, mais sont plutôt inclus au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net. Aucune perte réalisée ni aucune perte de valeur associées à nos activités d'assurance n'avaient été comptabilisées pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2017.

Note 4 Valeurs mobilières (suite)

Pour le trimestre clos le 30 avril 2017, des profits nets de 54 millions de dollars avaient été inscrits dans les revenus autres que d'intérêt. Les résultats de la période reflétaient des profits nets réalisés de 68 millions de dollars, principalement composés de distributions et de profits à la vente liés à certains titres de participation et créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE. Les profits nets tenaient compte également des pertes de valeur de 14 millions de dollars principalement liées à des titres de participation.

Pour le semestre clos le 30 avril 2017, des profits nets de 81 millions de dollars avaient été inscrits dans les revenus autres que d'intérêt. Les résultats de la période reflétaient des profits nets réalisés de 112 millions de dollars, principalement composés de distributions et de profits à la vente liés à certains titres de participation et créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE. Les profits nets tenaient compte également des pertes de valeur de 31 millions de dollars principalement liées à des titres de participation et à des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains.

Titres détenus jusqu'à leur échéance (IAS 39)

Les titres détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti faisaient périodiquement l'objet de tests de dépréciation et étaient classés comme dépréciés lorsque la direction avait estimé que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'était plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance se fondait principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts. Au 31 octobre 2017, il n'y avait pas d'indication objective d'une dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit**Correction de valeur pour pertes de crédit**

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9									
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018					Pour le semestre clos le 30 avril 2018				
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net	Écarts de change et autres (1)	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net	Écarts de change et autres (1)	Solde à la fin de la période
Prêts de détail										
Prêts hypothécaires résidentiels	363 \$	19 \$	(10)\$	9 \$	381 \$	378 \$	32 \$	(23)\$	(6)\$	381 \$
Prêts aux particuliers	861	122	(107)	–	876	826	267	(209)	(8)	876
Prêts sur cartes de crédit	680	136	(123)	1	694	693	234	(233)	–	694
Prêts aux petites entreprises	50	8	(5)	(1)	52	49	17	(12)	(2)	52
Prêts de gros										
Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques	1 025	(5)	(18)	10	1 012	1 010	67	(36)	(29)	1 012
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations										
	16	(2)	–	1	15	20	(5)	–	–	15
	2 995 \$	278 \$	(263)\$	20 \$	3 030 \$	2 976 \$	612 \$	(513)\$	(45)\$	3 030 \$
Présentation ventilée :										
Correction de valeur pour pertes sur prêts	2 776 \$				2 808 \$	2 749 \$				2 808 \$
Autres passifs – Dotations	202				206	207				206
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16				15	20				15
Autres composantes des capitaux propres	1				1	–				1

(1) Comprend les revenus d'intérêt sur les prêts douteux de 20 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2018 et de 37 millions pour le semestre clos le 30 avril 2018.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et les engagements, par niveau, pour chaque grande catégorie de produits. Les éléments de rapprochement comprennent les suivants :

- Transferts entre les niveaux – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats et originations – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Décomptabilisations et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Réévaluations – Elles reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives; les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes; les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les niveaux et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.
- Au cours du semestre clos le 30 avril 2018, aucun changement important n'a été apporté aux modèles servant à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Correction de valeur pour pertes de crédit – Prêts hypothécaires résidentiels

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018				Pour le semestre clos le 30 avril 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Solde au début de la période	130 \$	67 \$	166 \$	363 \$	140 \$	65 \$	173 \$	378 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	17	(17)	–	–	39	(39)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	(6)	7	(1)	–	(11)	12	(1)	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	(1)	(5)	6	–	(1)	(8)	9	–
Achats et originations	17	–	–	17	33	–	–	33
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(3)	(2)	–	(5)	(6)	(5)	–	(11)
Réévaluations	(10)	9	8	7	(46)	36	20	10
Sorties du bilan	–	–	(11)	(11)	–	–	(25)	(25)
Recouvrements	–	–	1	1	–	–	2	2
Écarts de change et autres	5	3	1	9	1	1	(8)	(6)
Solde à la fin de la période	149 \$	62 \$	170 \$	381 \$	149 \$	62 \$	170 \$	381 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit – Particuliers

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018				Pour le semestre clos le 30 avril 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Solde au début de la période	275 \$	459 \$	127 \$	861 \$	278 \$	427 \$	121 \$	826 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	218	(218)	–	–	422	(422)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	(50)	50	–	–	(92)	92	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	(1)	(35)	36	–	(1)	(78)	79	–
Achats et originations	25	1	–	26	51	3	–	54
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(7)	(30)	–	(37)	(16)	(65)	–	(81)
Réévaluations	(207)	261	79	133	(387)	532	149	294
Sorties du bilan	–	–	(137)	(137)	–	–	(266)	(266)
Recouvrements	–	–	30	30	–	–	57	57
Écarts de change et autres	–	–	–	–	(2)	(1)	(5)	(8)
Solde à la fin de la période	253 \$	488 \$	135 \$	876 \$	253 \$	488 \$	135 \$	876 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit – Prêts sur cartes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018				Pour le semestre clos le 30 avril 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Solde au début de la période	212 \$	468 \$	– \$	680 \$	251 \$	442 \$	– \$	693 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	216	(216)	–	–	444	(444)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	(41)	41	–	–	(81)	81	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	(1)	(55)	56	–	(1)	(92)	93	–
Achats et originations	3	–	–	3	6	1	–	7
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(3)	(13)	–	(16)	(7)	(43)	–	(50)
Réévaluations	(189)	271	67	149	(413)	550	140	277
Sorties du bilan	–	–	(155)	(155)	–	–	(297)	(297)
Recouvrements	–	–	32	32	–	–	64	64
Écarts de change et autres	2	(1)	–	1	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	199 \$	495 \$	– \$	694 \$	199 \$	495 \$	– \$	694 \$

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)**Correction de valeur pour pertes de crédit – Prêts aux petites entreprises**

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018				Pour le semestre clos le 30 avril 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Solde au début de la période	17 \$	15 \$	18 \$	50 \$	15 \$	15 \$	19 \$	49 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	7	(7)	–	–	15	(15)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	(1)	1	–	–	(3)	3	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	–	(3)	3	–	–	(6)	6	–
Achats et originations	2	–	–	2	5	–	–	5
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(1)	(2)	–	(3)	(2)	(4)	–	(6)
Réévaluations	(8)	12	5	9	(15)	24	9	18
Sorties du bilan	–	–	(7)	(7)	–	–	(16)	(16)
Recouvrements	–	–	2	2	–	–	4	4
Écarts de change et autres	(1)	1	(1)	(1)	–	–	(2)	(2)
Solde à la fin de la période	15 \$	17 \$	20 \$	52 \$	15 \$	17 \$	20 \$	52 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit – Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018				Pour le semestre clos le 30 avril 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Solde au début de la période	249 \$	334 \$	442 \$	1 025 \$	251 \$	352 \$	407 \$	1 010 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	67	(67)	–	–	125	(125)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	(11)	14	(3)	–	(46)	49	(3)	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	(1)	(13)	14	–	(1)	(19)	20	–
Achats et originations	59	9	–	68	111	17	–	128
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(37)	(56)	–	(93)	(78)	(108)	–	(186)
Réévaluations	(76)	68	28	20	(108)	131	102	125
Sorties du bilan	–	–	(36)	(36)	–	–	(63)	(63)
Recouvrements	–	–	18	18	–	–	27	27
Écarts de change et autres	4	6	–	10	–	(2)	(27)	(29)
Solde à la fin de la période	254 \$	295 \$	463 \$	1 012 \$	254 \$	295 \$	463 \$	1 012 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	IAS 39						
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2017						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écarts de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	258 \$	20 \$	(11)\$	1 \$	(6)\$	11 \$	273 \$
Prêts aux particuliers	526	97	(136)	27	(2)	6	518
Prêts sur cartes de crédit	387	110	(141)	30	–	–	386
Prêts aux petites entreprises	65	8	(11)	2	(1)	–	63
	1 236	235	(299)	60	(9)	17	1 240
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	1 001	66	(55)	7	(19)	15	1 015
Prêts dépréciés acquis	2	1	–	–	–	–	3
Total de la correction de valeur pour pertes sur prêts	2 239	302	(354)	67	(28)	32	2 258
Correction de valeur pour éléments hors bilan et autres (1)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	2 330 \$	302 \$	(354)\$	67 \$	(28)\$	32 \$	2 349 \$
Évalués individuellement	377 \$	28 \$	(33)\$	2 \$	(15)\$	18 \$	377 \$
Évalués collectivement	1 953	274	(321)	65	(13)	14	1 972
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	2 330 \$	302 \$	(354)\$	67 \$	(28)\$	32 \$	2 349 \$

(en millions de dollars canadiens)	IAS 39						Solde à la fin de la période
	Pour le semestre clos le 30 avril 2017						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écarts de change et autres	
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	273 \$	26 \$	(24)\$	3 \$	(11)\$	6 \$	273 \$
Prêts aux particuliers	529	206	(274)	56	(5)	6	518
Prêts sur cartes de crédit	386	220	(282)	62	–	–	386
Prêts aux petites entreprises	65	15	(20)	5	(2)	–	63
	1 253	467	(600)	126	(18)	12	1 240
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	979	128	(90)	39	(40)	(1)	1 015
Prêts dépréciés acquis	3	1	–	–	–	(1)	3
Total de la correction de valeur pour pertes sur prêts	2 235	596	(690)	165	(58)	10	2 258
Correction de valeur pour éléments hors bilan et autres (1)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	2 326 \$	596 \$	(690)\$	165 \$	(58)\$	10 \$	2 349 \$
Évalués individuellement	365 \$	54 \$	(43)\$	28 \$	(32)\$	5 \$	377 \$
Évalués collectivement	1 961	542	(647)	137	(26)	5	1 972
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	2 326 \$	596 \$	(690)\$	165 \$	(58)\$	10 \$	2 349 \$

(1) La correction de valeur liée aux éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs – Dotations.

Données et hypothèses clés

L'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de variables interdépendantes. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont les suivants :

- les changements dans la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, que reflètent les évaluations internes ou externes des risques;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables sur lesquelles reposent nos modèles, lesquelles sont les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- les changements dans la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario;
- les transferts entre les niveaux, qui peuvent être motivés par les changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus.

D'autres précisions sur les données et hypothèses clés utilisées au 30 avril 2018 figurent ci-après.

Notations internes du risque

Les notes de risque internes sont attribuées conformément au cadre de gestion des risques décrit à la rubrique Risque de crédit de notre rapport annuel 2017. Les changements apportés aux notes de risque internes se reflètent dans les paramètres de la PD, de la PCD et de l'ECD, qui sont estimés en fonction de l'historique de nos pertes selon le segment de risque pertinent ou la note de risque pertinente, ajustés en fonction des informations prospectives.

Variables macroéconomiques prospectives

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des niveaux 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques font l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin. Elles incluent une ou plusieurs variables concernant l'immobilier, la finance et les marchandises, décrites ci-dessous, qui varient selon le portefeuille et la région.

Nos modèles de PD et de PCD relatifs aux prêts de détail utilisent principalement les indices des prix de l'immobilier, les taux de chômage, les taux d'intérêt préférentiels et les rendements des obligations d'État à dix ans. Quant à nos modèles de PD et de PCD relatifs aux prêts de gros, ils reposent sur une plus grande gamme de variables qui varient selon le secteur d'activité et/ou le produit. Ces variables comprennent, entre autres, le produit national brut, les taux de chômage, les rendements des obligations d'État à dix ans, les rendements des obligations de sociétés à dix ans, les indices de rendement boursier, les indices des prix de l'immobilier commercial et les prix des marchandises.

Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme.

Élaboration des scénarios

Notre estimation des pertes de crédit attendues des niveaux 1 et 2 tient compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Les scénarios servent à recenser un large intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives. Le scénario de base repose sur des prévisions à

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)

l'égard du taux, de la valeur ou du rendement attendus pour chacune des variables macroéconomiques indiquées ci-dessus. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse sont établis par l'ajustement de nos projections de base, le but étant de construire des scénarios raisonnablement possibles qui soient respectivement plus optimistes et plus pessimistes. Deux scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires sont destinés aux secteurs de l'immobilier et de l'énergie afin de relever la nature non linéaire des pertes de crédit possibles dans ces portefeuilles.

Transferts entre les niveaux

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 dépendent de l'appréciation visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale. Se reporter à la note 2 pour en savoir davantage sur notre méthode comptable d'appréciation d'augmentations importantes du risque de crédit. L'incidence d'un transfert de pertes de crédit attendues dans les 12 mois à venir vers la catégorie des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument, ou vice versa, varie selon le produit et dépend de la durée de vie attendue restante à la date du transfert. Les transferts entre les niveaux peuvent faire fluctuer grandement les pertes de crédit attendues.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute des prêts évalués au coût amorti et le montant contractuel total des engagements de prêt inutilisés soumis aux dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation. Les notes de risque sont basées sur les évaluations internes à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail, aux pages 67 et 68 du rapport annuel 2017.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9			
	Au 30 avril 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 (1)	Total
Prêts de détail				
Prêts en cours – Prêts hypothécaires résidentiels				
Risque faible	215 750 \$	619 \$	– \$	216 369 \$
Risque moyen	12 826	1 381	–	14 207
Risque élevé	2 925	2 266	–	5 191
Non notés	35 906	645	–	36 551
Douteux	–	–	767	767
	267 407	4 911	767	273 085
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2)				298
Total				273 383
Prêts en cours – Prêts aux particuliers				
Risque faible	71 781 \$	1 497 \$	– \$	73 278 \$
Risque moyen	5 981	2 438	–	8 419
Risque élevé	932	1 928	–	2 860
Non notés	6 903	242	–	7 145
Douteux	–	–	293	293
	85 597	6 105	293	91 995
Total				91 995
Prêts en cours – Prêts sur cartes de crédit				
Risque faible	12 397 \$	240 \$	– \$	12 637 \$
Risque moyen	2 866	869	–	3 735
Risque élevé	474	947	–	1 421
Non noté	726	32	–	758
	16 463	2 088	–	18 551
Total				18 551
Prêts en cours – Prêts aux petites entreprises				
Risque faible	1 857 \$	30 \$	– \$	1 887 \$
Risque moyen	2 174	112	–	2 286
Risque élevé	82	194	–	276
Non notés	137	1	–	138
Douteux	–	–	42	42
	4 250	337	42	4 629
Total				4 629
Engagements inutilisés – Prêts de détail				
Risque faible	178 092 \$	428 \$	– \$	178 520 \$
Risque moyen	10 171	386	–	10 557
Risque élevé	3 458	187	–	3 645
Non notés	2 748	254	–	3 002
Total	194 469	1 255	–	195 724

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9			
	Au 30 avril 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 (1)	Total
Prêts de gros				
En cours – Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques				
Qualité investissement	38 827 \$	167 \$	– \$	38 994 \$
Qualité inférieure	102 141	8 598	–	110 739
Non notés	6 598	504	–	7 102
Douteux	–	–	1 553	1 553
	147 566	9 269	1 553	158 388
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2)				7 255
Total	147 566	9 269	1 553	165 643
Engagements inutilisés – Prêts de gros				
Qualité investissement	200 509 \$	10 \$	– \$	200 519 \$
Qualité inférieure	96 651	8 668	–	105 319
Non notés	4 272	–	–	4 272
Total	301 432	8 678	–	310 110

- (1) Le niveau 3 comprend les prêts dépréciés acquis (PDA). Au 30 avril 2018, les prêts dépréciés acquis attribués à la catégorie Prêts de détail – Prêts hypothécaires résidentiels totalisaient 1 million de dollars, à la catégorie Prêts de détail – Prêts aux particuliers, 1 million, et à la catégorie Prêts de gros – Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, 19 millions.
- (2) Les prêts de détail en cours – Prêts hypothécaires résidentiels et les prêts de gros en cours – Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation, sont des prêts détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Valeur comptable brute des prêts évalués individuellement comme étant douteux (1)

(en millions de dollars canadiens)	IAS 39
	Au
	31 octobre 2017
Prêts de détail (2)	– \$
Prêts de gros (2)	
Prêts aux entreprises	1 126
Prêts aux banques	–
Prêts dépréciés acquis	256
Total	1 382 \$

- (1) Le solde moyen brut des prêts évalués individuellement comme étant douteux pour le trimestre clos le 31 octobre 2017 était de 1 658 millions de dollars.
- (2) Exclusion faite des prêts dépréciés acquis.

Prêts en souffrance mais non douteux (1)

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9				IAS 39			
	30 avril 2018				31 octobre 2017			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	2 802 \$	1 297 \$	189 \$	4 288 \$	3 097 \$	1 337 \$	307 \$	4 741 \$
Prêts de gros	1 308	432	–	1 740	1 251	424	–	1 675
	4 110 \$	1 729 \$	189 \$	6 028 \$	4 348 \$	1 761 \$	307 \$	6 416 \$

- (1) Les montants présentés peuvent inclure les prêts qui sont en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Prêts dépréciés acquis

Les PDA découlant de l'acquisition de City National se composent de prêts de détail, de prêts de gros et de prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Le tableau suivant présente le détail de nos PDA.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9	IAS 39
	Aux	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
City National		
Solde de capital dû (1)	201 \$	245 \$
Ajustements de la juste valeur relatifs à la qualité du crédit	(5)	(5)
Prime (escompte) liée au taux d'intérêt et autres primes (escomptes)	16	16
Valeur comptable	212	256
Correction de valeur évaluée individuellement	(3)	(3)
Valeur comptable, déduction faite de la correction de valeur connexe	209 \$	253 \$

- (1) Représente le montant contractuel dû, déduction faite des radiations, depuis l'acquisition du prêt.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)**Prêts assurés par la FDIC**

Les prêts assurés par la FDIC sont des prêts qui, à la date de clôture, font l'objet d'accords de partage de pertes avec la FDIC, aux termes desquels la FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes subies sur le portefeuille de prêts sous-jacent. Au 30 avril 2018, le solde des prêts assurés par la FDIC était inclus sous la rubrique Prêts, dans le bilan consolidé, et s'établissait à 5 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2017). Au 30 avril 2018, les soldes respectifs des actifs compensatoires et des passifs au titre des dispositions de récupération étaient de néant et de 26 millions de dollars (néant et 26 millions au 31 octobre 2017), respectivement.

Note 6 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	30 avril 2018				31 octobre 2017			
	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	133 780 \$	48 824 \$	80 786 \$	263 390 \$	134 184 \$	47 366 \$	78 663 \$	260 213 \$
Entreprises et gouvernements	236 048	8 161	286 156	530 365	229 337	9 520	266 808	505 665
Banques	8 019	176	20 098	28 293	8 587	158	15 012	23 757
	377 847 \$	57 161 \$	387 040 \$	822 048 \$	372 108 \$	57 044 \$	360 483 \$	789 635 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	87 793 \$	4 968 \$	– \$	92 761 \$	84 498 \$	4 871 \$	– \$	89 369 \$
États-Unis	32 792	109	–	32 901	34 441	90	–	34 531
Europe (5)	898	–	–	898	616	–	–	616
Autres pays	5 720	5	–	5 725	6 059	5	–	6 064
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	210 714	15 534	285 598	511 846	212 456	14 990	274 934	502 380
États-Unis	1 616	32 033	63 635	97 284	847	32 263	55 840	88 950
Europe (5)	35 192	1 418	26 693	63 303	30 148	1 585	19 613	51 346
Autres pays	3 122	3 094	11 114	17 330	3 043	3 240	10 096	16 379
	377 847 \$	57 161 \$	387 040 \$	822 048 \$	372 108 \$	57 044 \$	360 483 \$	789 635 \$

- (1) Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, ce qui comprend des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
(2) Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.
(4) La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 30 avril 2018, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 307 milliards de dollars, 19 milliards, 39 milliards et 29 milliards (283 milliards, 16 milliards, 37 milliards et 29 milliards au 31 octobre 2017).
(5) Comprend le Royaume-Uni, le Luxembourg et les îles Anglo-Normandes.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de nos passifs au titre des dépôts à terme.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	108 276 \$	71 841 \$
De 3 à 6 mois	52 284	41 221
De 6 à 12 mois	70 871	82 588
De 1 an à 2 ans	48 913	52 033
De 2 à 3 ans	47 651	40 400
De 3 à 4 ans	22 996	30 062
De 4 à 5 ans	14 412	18 745
Plus de 5 ans	21 637	23 593
	387 040 \$	360 483 \$
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus	328 000 \$	328 000 \$

Note 7 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations définies et à prestations définies, lesquels fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Les tableaux qui suivent présentent la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et l'incidence des réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Coûts des services rendus au cours de la période	90 \$	95 \$	9 \$	10 \$
Coûts des services passés	–	–	–	–
Frais (revenu) d'intérêt, montant net	2	10	18	17
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	(1)	2
Frais administratifs	3	4	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	95 \$	109 \$	26 \$	29 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	43	37	–	–
	138 \$	146 \$	26 \$	29 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les semestres clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
Coûts des services rendus au cours de la période	179 \$	190 \$	19 \$	20 \$
Coûts des services passés	–	(2)	–	–
Frais (revenu) d'intérêt, montant net	4	21	34	34
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	(1)	(2)
Frais administratifs	7	7	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	190 \$	216 \$	52 \$	52 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	95	84	–	–
	285 \$	300 \$	52 \$	52 \$

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (1)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses financières	(211)\$	798 \$	(22)\$	115 \$
Ajustements liés à l'expérience	–	–	(4)	(4)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	123	(534)	–	–
	(88)\$	264 \$	(26)\$	111 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les semestres clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses financières	(193)\$	33 \$	(22)\$	23 \$
Ajustements liés à l'expérience	–	–	(6)	(6)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	38	(478)	–	–
	(155)\$	(445)\$	(28)\$	17 \$

(1) Les hypothèses fondées sur le marché, y compris les modifications des hypothèses financières et le rendement des actifs des régimes, sont revues chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour à l'occasion de notre examen annuel des hypothèses des régimes.

Note 8 Impôt sur le résultat*Réforme fiscale américaine*

La loi U.S. H.R. 1 a été promulguée en décembre 2017. Les changements entraînés par cette loi ont fait baisser le taux d'imposition des sociétés, qui est passé de 35 % à 21 %, ce qui a donné lieu à une réduction de valeur de 178 millions de dollars (142 millions de dollars américains) au premier trimestre de 2018 concernant principalement le montant net des actifs d'impôt différé. Comme la réduction des taux d'imposition s'applique à compter du 1^{er} janvier 2018, le taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales comprend le taux combiné de l'exercice 2018 pour les filiales américaines. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives du rapport de gestion.

Note 9 Transactions importantes portant sur les capitaux propres et le financement**Actions privilégiées**

Le 13 novembre 2017, nous avons racheté la totalité des 82 050 actions privilégiées perpétuelles de premier rang à dividende non cumulatif de série C-1 en circulation, au prix de rachat comptant de 1 000 \$ US par action (équivalent à 25,00 \$ US par action représentative d'actions étrangères connexe).

Actions ordinaires émises ⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos			
	le 30 avril 2018		le 30 avril 2017	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)				
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions ⁽²⁾	201	15 \$	739	50 \$
Actions rachetées aux fins d'annulation ⁽³⁾	(2 257)	(28)	(18 988)	(231)
	(2 056)	(13)\$	(18 249)	(181)\$

	Pour les semestres clos			
	le 30 avril 2018		le 30 avril 2017	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)				
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions ⁽²⁾	665	45 \$	2 218	146 \$
Actions rachetées aux fins d'annulation ⁽³⁾	(11 554)	(141)	(30 321)	(368)
	(10 889)	(96)\$	(28 103)	(222)\$

- (1) Les exigences de notre régime de réinvestissement des dividendes sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours des trimestres et des semestres clos les 30 avril 2018 et 2017, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achat d'actions sur le marché libre.
- (2) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.
- (3) Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, nous avons racheté, aux fins d'annulation, 2,3 millions d'actions ordinaires dont la juste valeur totalisait 224 millions de dollars (prix moyen de 99,30 \$ l'action) et la valeur comptable, 28 millions de dollars (valeur comptable de 12,22 \$ l'action). Au cours du semestre clos le 30 avril 2018, nous avons racheté, aux fins d'annulation, 11,6 millions d'actions ordinaires dont la juste valeur totalisait 1 147 millions de dollars (prix moyen de 99,29 \$ l'action) et la valeur comptable, 141 millions de dollars (valeur comptable de 12,22 \$ par action). Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, nous avons racheté, aux fins d'annulation, 19,0 millions d'actions ordinaires dont la juste valeur totalisait 1 637 millions de dollars (prix moyen de 86,20 \$ l'action) et la valeur comptable, 231 millions de dollars (valeur comptable de 12,14 \$ l'action). Au cours du semestre clos le 30 avril 2017, nous avons racheté, aux fins d'annulation, 30,3 millions d'actions ordinaires dont la juste valeur totalisait 2 588 millions de dollars (prix moyen de 85,34 \$ l'action) et la valeur comptable, 368 millions de dollars (valeur comptable de 12,14 \$ par action).

Note 10 Bénéfice par action

	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017	le 30 avril 2018	le 30 avril 2017
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)				
Bénéfice de base par action				
Bénéfice net	3 060 \$	2 809 \$	6 072 \$	5 836 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(72)	(77)	(144)	(152)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(9)	(8)	(20)	(20)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	2 979	2 724	5 908	5 664
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 443 084	1 468 015	1 447 504	1 476 273
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,06 \$	1,86 \$	4,08 \$	3,84 \$
Bénéfice dilué par action				
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	2 979 \$	2 724 \$	5 908 \$	5 664 \$
Incidence dilutive des actions échangeables	3	3	7	7
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables	2 982	2 727	5 915	5 671
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 443 084	1 468 015	1 447 504	1 476 273
Options sur actions (1)	2 716	3 495	2 894	3 878
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	754	743	753	740
Actions échangeables (2)	3 183	3 309	3 148	3 441
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 449 737	1 475 562	1 454 299	1 484 332
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,06 \$	1,85 \$	4,07 \$	3,82 \$

(1) L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le trimestre clos le 30 avril 2018, une moyenne de 738 258 options en cours au prix d'exercice moyen de 102,33 \$ avaient été exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le trimestre clos le 30 avril 2017, aucune option en cours n'avait été exclue du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le semestre clos le 30 avril 2018, une moyenne de 575 107 options en cours au prix d'exercice moyen de 102,33 \$ avaient été exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le semestre clos le 30 avril 2017, aucune option en cours n'avait été exclue du calcul du bénéfice dilué par action.

(2) Comprend les actions privilégiées échangeables.

Note 11 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Par conséquent, nous sommes et avons été parties à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de diverses agences de réglementation gouvernementales et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel que civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des charges à payer courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation d'une période donnée.

Nos principales actions en justice et questions de réglementation comprennent toutes les affaires présentées dans nos états financiers consolidés annuels audités de 2017, mises à jour ci-dessous.

Enquêtes réglementaires et litiges relatifs au LIBOR

Les demandeurs dans le cadre du recours collectif consolidé concernant le LIBOR ont déposé une requête de certification. Le 28 février 2018, cette requête de certification du recours collectif a été rejetée en ce qui concerne la Banque Royale du Canada. Par conséquent, à moins que cette décision soit infirmée en appel, la Banque Royale du Canada n'est plus défenderesse dans le cadre d'un recours collectif en instance. Toutefois, la Banque Royale du Canada est encore partie aux diverses poursuites individuelles relatives au LIBOR.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited (RBC Bahamas)

L'appel du procureur relativement à cette question a été entendu par la cour d'appel française en mars 2018. Le verdict est attendu le 29 juin 2018.

Litige portant sur les frais d'interchange

La Cour suprême du Canada a rejeté la requête des demandeurs en recours collectif de la Colombie-Britannique de l'affaire *Watson* d'appeler de la décision d'annuler la cause d'action des représentants des demandeurs du recours en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence*. Par ailleurs, à la requête des demandeurs, le procès de l'affaire *Watson* a été renvoyé au 14 octobre 2019.

Dans l'affaire *9085-4886 Quebec Inc. c. Visa Canada Corporation, et al.*, la cour du Québec a rejeté la demande déposée en vertu de la *Loi sur la concurrence* par les marchands du Québec au titre de dommages postérieurs à 2010, et a certifié le recours collectif lié aux demandes restantes. Les marchands ont porté en appel le rejet de leurs demandes par la cour du Québec dans le cadre de la décision rendue. Aucune date n'a encore été fixée pour la procédure d'appel.

Note 12 Résultats par secteur d'exploitation

Les tableaux qui suivent présentent les données relatives aux résultats d'exploitation de nos secteurs d'exploitation.

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018						Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	
Revenu net d'intérêt (2), (3)	2 852 \$	632 \$	– \$	118 \$	841 \$	(22)\$	4 421 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	1 251	1 973	806	553	1 169	(119)	5 633
Total des revenus	4 103	2 605	806	671	2 010	(141)	10 054
Dotation à la provision pour pertes de crédit (4)	300	(20)	–	–	(7)	1	274
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	421	–	–	–	421
Frais autres que d'intérêt	1 828	1 939	148	391	1 190	(14)	5 482
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	1 975	686	237	280	827	(128)	3 877
Charge (économie) d'impôt	516	149	65	68	162	(143)	817
Bénéfice net	1 459 \$	537 \$	172 \$	212 \$	665 \$	15 \$	3 060 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent : Amortissements	145 \$	133 \$	9 \$	30 \$	90 \$	– \$	407 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2017						Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	
Revenu net d'intérêt (2), (3)	2 597 \$	546 \$	– \$	173 \$	922 \$	(40)\$	4 198 \$
Revenus autres que d'intérêt (2), (5)	1 201	1 935	1 448	435	1 195	–	6 214
Total des revenus (5)	3 798	2 481	1 448	608	2 117	(40)	10 412
Dotation à la provision pour pertes de crédit (4)	262	15	–	–	24	1	302
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 090	–	–	–	1 090
Frais autres que d'intérêt (5)	1 709	1 892	140	355	1 173	62	5 331
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	1 827	574	218	253	920	(103)	3 689
Charge (économie) d'impôt	467	143	52	60	252	(94)	880
Bénéfice net	1 360 \$	431 \$	166 \$	193 \$	668 \$	(9)\$	2 809 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent : Amortissements (6)	144 \$	129 \$	9 \$	26 \$	89 \$	– \$	397 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour le semestre clos le 30 avril 2018						Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	
Revenu net d'intérêt (2), (3)	5 708 \$	1 244 \$	– \$	246 \$	1 707 \$	(39)\$	8 866 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	2 560	4 144	1 950	1 101	2 478	(217)	12 016
Total des revenus	8 268	5 388	1 950	1 347	4 185	(256)	20 882
Dotation à la provision pour pertes de crédit (4)	617	(22)	–	–	13	–	608
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 257	–	–	–	1 257
Frais autres que d'intérêt	3 629	3 950	290	780	2 404	40	11 093
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	4 022	1 460	403	567	1 768	(296)	7 924
Charge (économie) d'impôt	1 042	326	104	136	355	(111)	1 852
Bénéfice net	2 980 \$	1 134 \$	299 \$	431 \$	1 413 \$	(185)\$	6 072 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent : Amortissements	285 \$	263 \$	18 \$	60 \$	177 \$	– \$	803 \$

Pour le semestre clos le 30 avril 2017							
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total
Revenu net d'intérêt (2), (3)	5 246 \$	1 087 \$	– \$	410 \$	1 869 \$	(90)\$	8 522 \$
Revenus autres que d'intérêt (2), (5)	2 628	3 879	1 945	829	2 319	(64)	11 536
Total des revenus (5)	7 874	4 966	1 945	1 239	4 188	(154)	20 058
Dotation à la provision pour pertes de crédit (4)	511	28	–	–	56	1	596
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 273	–	–	–	1 273
Frais autres que d'intérêt (5)	3 478	3 801	280	705	2 298	84	10 646
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	3 885	1 137	392	534	1 834	(239)	7 543
Charge (économie) d'impôt	933	276	92	127	504	(225)	1 707
Bénéfice net	2 952 \$	861 \$	300 \$	407 \$	1 330 \$	(14)\$	5 836 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :							
Amortissements (6)	301 \$	267 \$	17 \$	52 \$	174 \$	– \$	811 \$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le revenu intersectoriel et la quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées ne sont pas significatifs.

(3) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des frais d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

(4) Selon IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs financiers productifs (niveaux 1 et 2) est comptabilisée dans le secteur d'exploitation respectif. Selon IAS 39 et avant le 1^{er} novembre 2017, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux était comprise dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport de gestion.

(5) Depuis le quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et les autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(6) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Les tableaux qui suivent présentent le total de l'actif et le total du passif de nos secteurs d'exploitation.

Au 30 avril 2018							
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total
Total de l'actif	441 619 \$	89 659 \$	15 791 \$	133 629 \$	553 988 \$	40 092 \$	1 274 778 \$
Total du passif	441 588 \$	89 805 \$	15 865 \$	133 550 \$	553 751 \$	(35 806)\$	1 198 753 \$

Au 31 octobre 2017							
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total
Total de l'actif	433 532 \$	89 493 \$	15 122 \$	133 126 \$	506 118 \$	35 462 \$	1 212 853 \$
Total du passif	433 554 \$	89 571 \$	15 172 \$	132 987 \$	505 952 \$	(38 811)\$	1 138 425 \$

Note 13 Gestion des fonds propres**Fonds propres réglementaires et ratios**

Le BSIF établit des objectifs précis à l'intention des institutions de dépôt du Canada en ce qui concerne les fonds propres requis au titre des risques et le ratio de levier. Au cours du deuxième trimestre de 2018, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres et de levier imposées par le BSIF.

	Aux	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
(en millions de dollars canadiens, sauf les ratios de fonds propres et les ratios de levier)		
Fonds propres (1)		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	53 277 \$	51 572 \$
Fonds propres de première catégorie	60 058	58 361
Total des fonds propres	69 214	67 556
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2)		
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio CET1	488 226	474 478
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio de fonds propres de première catégorie	488 699	474 478
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres	489 172	474 478
Les actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres comprennent (1) :		
Risque de crédit	396 996	376 519
Risque de marché	31 750	27 618
Risque opérationnel	60 426	59 203
Ajustement au titre du plafond réglementaire (3)	—	11 138
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres	489 172 \$	474 478 \$
Ratios de fonds propres et ratios de levier (1)		
Ratio CET1	10,9 %	10,9 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	12,3 %	12,3 %
Ratio du total des fonds propres	14,1 %	14,2 %
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	1 381,0 \$	1 315,5 \$

- (1) Les fonds propres, les actifs pondérés en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF, en se fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »). Le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF d'après le cadre de l'accord de Bâle III.
- (2) Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit sont respectivement de 80 %, de 83 % et de 86 %. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires étaient respectivement de 72 %, de 77 % et de 81 %.
- (3) Avant l'application, le cas échéant, des exigences relatives au plancher de fonds propres, il existe trois niveaux d'actif pondéré en fonction des risques pour le calcul de notre ratio CET1, de notre ratio de fonds propres de première catégorie et de notre ratio du total des fonds propres d'après l'option choisie à l'égard de l'application progressive des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Depuis l'adoption du cadre de l'accord de Bâle II en 2008, le BSIF a prescrit des exigences relatives au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée au risque de crédit. Le plancher de fonds propres était déterminé en comparant les exigences de fonds propres selon Bâle I et celles selon Bâle III, tel que le précise le BSIF. Si les exigences selon Bâle III étaient inférieures à 90 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle I, l'écart était ajouté à l'actif pondéré en fonction du risque. Le BSIF a prescrit en date du 1^{er} février 2018 la transition du plancher actuel de fonds propres réglementaire selon Bâle I à un nouveau plancher de fonds propres réglementaire de 75 % des actifs pondérés en fonction des risques selon les approches standard de Bâle II. Ce nouveau plancher réglementaire sera appliqué progressivement sur une période de trois trimestres (planchers de 70 %, 72,5 % et 75 % au T2 2018, T3 2018 et T4 2018, respectivement).

Note 14 Événements postérieurs à la date du bilan

Le 16 mai 2018, nous avons annoncé que la Fiducie de capital RBC rachètera la totalité de ses 500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1 émis et en circulation le 30 juin 2018, au prix de rachat comptant de 1 000 \$ par titre devant être payé le 3 juillet 2018.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500 boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com/rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni) :
Computershare Investor Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – New York Stock Exchange (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la TSX, à l'exception de la série C-2. Les actions dépositaires connexes aux actions privilégiées de série C-2 sont inscrites à la NYSE.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada, l'action ordinaire de la Banque Royale du Canada s'établissait à 29,52 \$ par action au jour d'évaluation (le 22 décembre 1971). Ce prix correspond à 7,38 \$ par action, après ajustement pour tenir compte des deux divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis)
ou 416-263-9394
(appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
155 Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3K7
Canada
Téléphone : 416-955-7802

ou visitez notre site Web au
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires de RBC; il leur suffit d'en faire la demande à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Sauf indication contraire, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que verse RBC à des résidents du Canada sur ses actions ordinaires et privilégiées sont désignés comme des « dividendes admissibles ».

Dates de paiement des dividendes pour 2018

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et privilégiées de séries W, AA, AC, AD, AE, AF, AG, AJ, AK, AL, AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BJ, BK et BM	25 janvier 25 avril 26 juillet 25 octobre	23 février 24 mai 24 août 23 novembre
Actions privilégiées de série C-2 (\$ US)	26 janvier 27 avril 27 juillet 26 octobre	7 février 7 mai 7 août 7 novembre

Gouvernance

Les résumés des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la NYSE sont présentés sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

Rachat d'actions ordinaires

Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui nous permet de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 30 millions de nos actions ordinaires au cours de la période allant du 27 février 2018 au 26 février 2019, à l'expiration de l'offre, ou avant, étant donné que nous sommes autorisés à compléter les achats en vertu de notre avis d'intention déposé à la Bourse de Toronto.

Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du BSIF.

Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de notre avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale de Toronto.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2018

Premier trimestre 23 février
Deuxième trimestre 24 mai
Troisième trimestre 22 août
Quatrième trimestre 28 novembre

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC et RBC ASSURANCES, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.